

“Tous acteurs pour une société inclusive”

2026

Catalogue de **formations** et de **prestations**



Intra : 03.26.68.35.71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter : 03.83.37.90.81

comm@creai-grand-est.fr

Centre Régional d'Etudes, d'Actions
et d'Informations en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité du Grand Est
www.creai-grand-est.fr

Edito

Dans un contexte de mutations sociales profondes, l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ne peut se concevoir sans une remise en question permanente des approches et des pratiques professionnelles. À travers ce catalogue de formations et ses diverses actions, le CREAI Grand Est s'engage dans une dynamique d'accompagnement à la transformation de l'offre, en réponse aux enjeux de notre société et aux besoins des professionnels qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des plus fragiles.

Le catalogue de formations que nous proposons s'inscrit dans une vision plus large, celle d'une société inclusive, où chaque individu, quel que soit son parcours, ses différences ou ses difficultés, trouve sa place et ses droits respectés. La diversité des situations que rencontrent les personnes vulnérables appelle à des pratiques professionnelles adaptées, novatrices et humanistes. Ces formations, non certifiantes, ont été conçues pour répondre à ces exigences, en offrant aux acteurs de l'accompagnement des outils concrets, des connaissances actualisées et des réflexions autour des enjeux sociaux contemporains.

Le CREAI, en tant qu'acteur central dans le champ de l'accompagnement social et médico-social, a à cœur de répondre aux mutations du secteur, mais aussi d'accompagner les professionnels dans l'appropriation de nouvelles méthodes, de nouvelles sensibilités et d'une approche systémique. Chaque formation proposée est un levier pour réinventer les pratiques, en les rendant plus inclusives, plus adaptées aux besoins spécifiques des personnes accompagnées, et en renforçant la capacité des professionnels à travailler dans un environnement toujours plus complexe.

Nous croyons fermement que la clé de cette transformation réside dans la formation continue et dans l'implication des acteurs eux-mêmes. Ainsi, notre offre de formation se veut flexible, diversifiée, et surtout résolument tournée vers la construction d'un monde plus solidaire et équitable. Nous vous invitons à découvrir ces parcours qui, au-delà de la transmission de savoirs, visent à renforcer l'engagement et la compétence des professionnels dans leur rôle essentiel de catalyseurs du changement.

Thibault MARMONT, directeur

Isabelle COELHO, directrice adjointe

Sommaire



Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

Présentation du CREA Grand Est.....	4
La pédagogie au CREA Grand Est	5
Les formations et prestations.....	6
L'équipe	7
Vos contacts.....	10
L'offre de services.....	11
Un haut niveau de satisfaction.....	12
Index des formations	14
► Adapter l'accompagnement.....	16
• Tous secteurs	18
• Secteur Handicap	32
• Secteur Personnes âgées	42
• Secteur Protection de l'enfance	46
• Secteurs ciblés	53
► Améliorer les pratiques, les méthodes et les outils.....	58
• Tous secteurs	59
• Secteur Handicap	71
• Secteur Protection de l'enfance	74
► Travailler en équipe et manager.....	76
► Former les personnes accompagnées.....	83
Calendrier des formations INTER en 2026	91
Formation Assistant de soins en gérontologie	92
Les prestations de service du CREA Grand Est.....	93
Conditions générales de vente	94
La protection de vos données personnelles.....	96
Le Centre de Documentation	97
Contact et accès	98
Sur la toile.....	99

Catalogue en ligne : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>



Présentation du CREAI Grand Est



Le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) se situe au carrefour des secteurs du social, du médico-social et du sanitaire. Il s'attache aux questions de la santé, entendue comme « état de complet bien-être physique, mental et social » de la personne (Organisation Mondiale de la Santé).

Il a pour mission **d'accompagner les différents acteurs** institutionnels, associatifs et publics dans la mise en œuvre des dispositifs, de mettre à disposition une **expertise technique** pour appuyer et permettre le débat et la réflexion, de **susciter la coopération**.

Sa **position de tiers** entre les pouvoirs publics, les opérateurs gestionnaires, et publics bénéficiaires et leurs représentants, lui permet de favoriser la concertation et de contribuer à identifier et objectiver les besoins, par l'observation, le recueil, l'étude et l'analyse de données. Ceci suppose des compétences techniques et la connaissance des politiques publiques, des acteurs, des dispositifs et des territoires.

Depuis 1966, le CREAI Grand Est, depuis ses trois sites sur les territoires de Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, met ainsi en œuvre un projet technique d'intérêt public autour de trois principaux pôles stratégiques :

1 Aider à la décision. Un rôle d'expertise dans un cadre éthique

- ▶ Appui technique (appropriation des politiques publiques)
- ▶ Accompagnement des acteurs (évolution et analyse des pratiques...)
- ▶ Promotion de l'éthique professionnelle (bienveillance, écrits professionnels...)

Ce rôle d'expertise, nourri par une connaissance fine du contexte réglementaire et environnemental, se décline au travers d'interventions auprès des établissements, des instances décisionnaires, des organismes gestionnaires.

2 Repérer, analyser, construire. Une mission d'étude et d'observation

- ▶ Recherche-action
- ▶ Observation des territoires
- ▶ Construction d'outils (Référentiel Arsène,

Référentiel bienveillance, évaluation des besoins et attentes de la personne accompagnée...)

Les travaux d'étude et d'observation sont réalisés à différentes échelles : locale, régionale et nationale (au sein du réseau ANCREAI).

3 Concerter, concerter, impliquer. Un cœur de réseau

- ▶ Lieu d'échange et de réflexion pour les professionnels, les familles, les personnes accompagnées, les organismes gestionnaires (publics & associatifs)
- ▶ Lieu-ressource d'information et de connaissance des politiques publiques, des besoins et attentes des personnes, de l'offre institutionnelle
- ▶ Membre associé du Centre de Ressources Autisme (CRA) de Champagne-Ardenne (en collaboration avec le CHU Reims)

Le réseau du CREAI se développe au travers de groupes régionaux de réflexion, de journées thématiques, d'actions de formation inter-établissements.

La Pédagogie au CREAI Grand Est

Le directeur pédagogique ▶ **Thibault MARMONT**, sociologue et directeur du CREAI

Le comité pédagogique ▶

- **Thierry ANTOINE**,
assistant technique
- **Céline BEGHOURA**,
conseillère technique et ingénieure en travail social
- **Isabelle COELHO**,
directrice adjointe du CREAI et ingénieure en gestion des ESMS
- **Valérie DAMASE**,
conseillère technique et juriste
- **Dominique EICHWALD**,
conseillère technique et praticienne en psychologie positive
- **Isabelle FILLIATREAU**,
conseillère technique et ingénieure en santé publique
- **Marjorie HOENEN**,
chargée d'étude et démographe
- **Stéphanie JONDEAU**,
conseillère technique et ingénieure en éthique et droits des usagers
- **Valentin LEROY**,
conseiller technique et Ingénieur social
- **Karine MARTINOT**,
conseillère technique et Caféruisienne
- **Sophie MATHIEU**,
conseillère technique et sociologue
- **Céline ROTHAN**,
conseillère technique et ingénieure en formation,
- **Christel SADRIN**,
conseillère technique et Cafésienne
- **Adeline SIMON**,
conseillère technique et ingénieure en sociologie
- **Lauréna TOUPET-ROJAS**,
conseillère technique et sociologue

Les formateurs ▶

Notre établissement, dédié à la formation continue pour adultes, bénéficie d'une équipe pédagogique diversifiée, comprenant à la fois des formateurs salariés, employés en interne, et des vacataires externes, tous soigneusement sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques. Ces professionnels, qui partagent un même engagement envers la qualité de la formation, interviennent sous la supervision et l'autorité de la direction, garantissant ainsi une cohérence dans la mise en œuvre des programmes de formation. Ils exercent ou ont exercé au quotidien dans les domaines sur lesquels ils interviennent. Chacun d'eux, a été formé à la pédagogie du CREAI lors de formations spécifiques et d'accompagnements individuels.

Le programme de formation ▶

Chaque programme est rédigé à partir du contexte et des objectifs de la formation par un expert et/ou comité d'experts prenant en compte les méthodes pédagogiques préconisées par Qualiopi, les données de la littérature scientifique, les textes réglementaires, ainsi que les préconisations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les méthodes pédagogiques ▶

Les méthodes pédagogiques peuvent associer :

- ▶ Des exposés théoriques et apports didactiques avec des temps d'échanges
- ▶ Des séances de debriefing sur le vécu
- ▶ Des transferts d'expérience des formateurs
- ▶ Des études de cas cliniques
- ▶ Des mises en situations professionnelles
- ▶ Des groupes d'analyse de pratiques entre pairs
- ▶ Des auto-positionnements
- ▶ Des activités ludo-pédagogiques
- ▶ Des techniques d'animation de groupe basées sur l'intelligence collective.

Les documents pédagogiques ▶

Chaque participant dispose d'un dossier pédagogique ainsi qu'un extranet privé en ligne sur le site la plateforme de formation du CREAI, DENDREO avec une liste bibliographique et des annexes pédagogiques. Les supports audiovisuels comportent des interviews, des documentaires et des vidéos.

Les modalités d'évaluation ▶

Pour apprécier le degré de satisfaction des participants et évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences en fonction des objectifs de la formation :

- ▶ Un questionnaire d'évaluation des connaissances théoriques, appelé test de positionnement, est à compléter avant la formation,
- ▶ Quiz de fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre,
- ▶ Une enquête de satisfaction est complétée « à chaud » par chaque participant,
- ▶ Une enquête de satisfaction est complétée « à froid », 4 mois après la fin de la formation, afin d'évaluer les apports de la formation dans la pratique professionnelle.
- ▶ Une progression objective et individuelle est automatiquement établie en ligne pour chaque participant à la suite des réponses apportées aux questionnaires d'évaluation et des axes d'amélioration lui sont alors proposés.

L'accessibilité au sein du CREAI ▶

Le CREAI porte une attention toute particulière à rendre accessible les accès ainsi que les contenus pédagogiques de ses formations et de ses différentes actions :

- ▶ Par l'accessibilité de ses locaux aux personnes à mobilité réduite
- ▶ Par la proposition de documents FALC, audiovisuels, pictogrammes
- ▶ Par la formation de ses formateurs à l'adaptation des supports
- ▶ Par la mise en place de la pair-aidance

En cas de prise en charge spécifique, l'établissement met à disposition un environnement adapté afin de faciliter votre parcours de formation.

Nous vous proposons des formations et des prestations diversifiées...

UNE OFFRE DE FORMATION EN INTER ET EN INTRA :

pour les professionnels, les équipes de direction, les personnes accompagnées, les administrateurs (sous la forme de temps d'échanges).

L'une de nos missions est de vous accompagner dans les grandes étapes de la vie de vos organisations et de soutenir le travail de réflexion. Nous mettrons tout notre savoir-faire en œuvre pour élaborer un contenu correspondant à vos attentes, au regard des préoccupations qui sont les vôtres. Nous mobiliserons les outils favorisant l'intelligence collective et la démarche participative.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR :

- vos projets associatifs
- vos projets d'établissement et de service
 - votre autoévaluation
- votre démarche d'amélioration continue de la qualité avec ARSENE, logiciel de la Fédération des CREA

LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ÉTUDES, DE RECHERCHES- ACTIONS

DES SERVICES AUX PROFESSIONNELS :

- Un centre de documentation ouvert à tous
- Un annuaire en ligne
- Une bourse d'emploi du secteur social et médico-social en Grand Est
- Une lettre électronique hebdomadaire @ctu-CREAI destinée aux adhérents et contributeurs

LA PRÉPARATION ET L'ANIMATION :

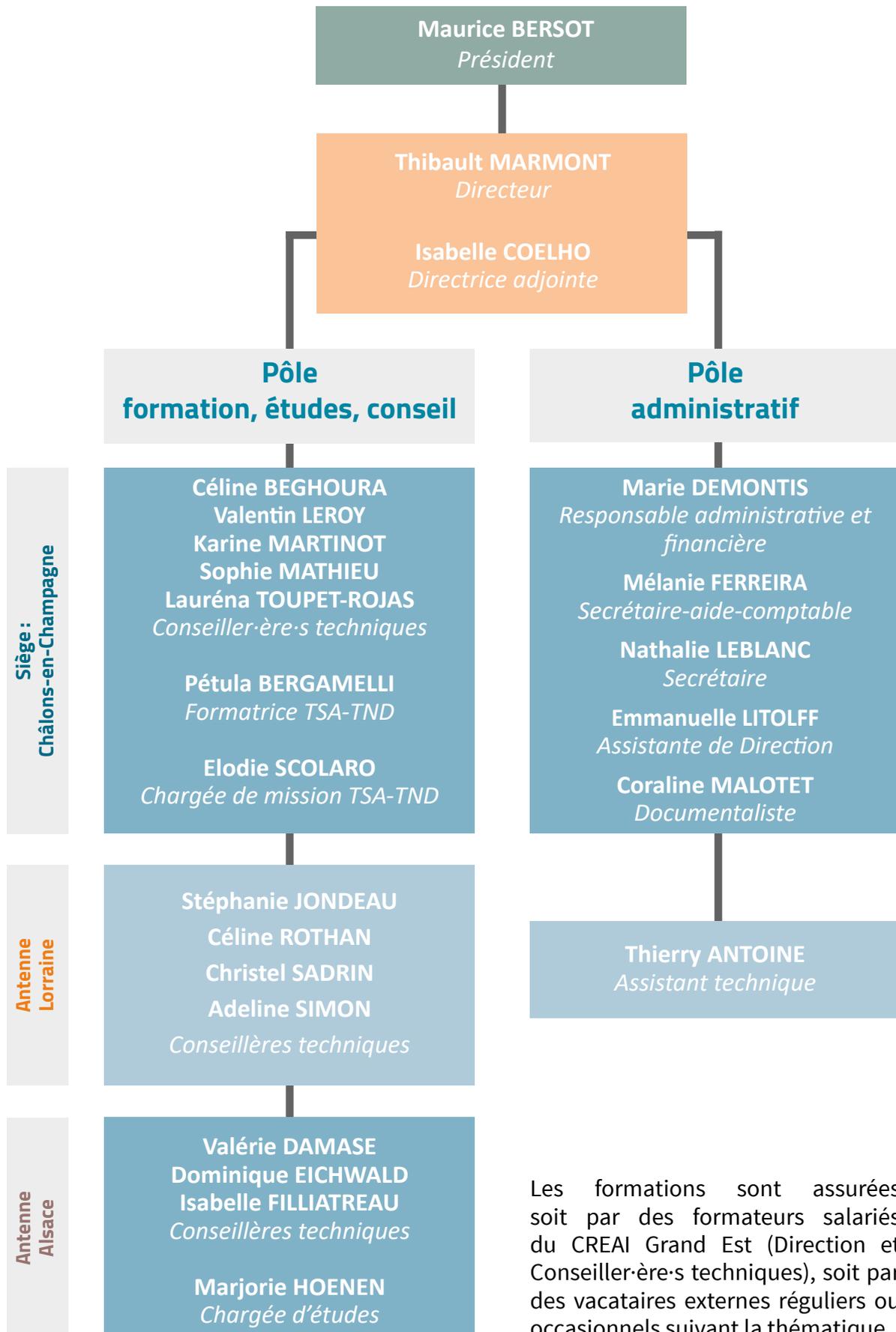
- de **journées d'étude**
organisées à notre initiative ou en partenariat avec des associations, l'ARS Grand Est, la Fédération ANCREAI ...
A l'échelle locale, régionale ou nationale, ces journées d'études sont l'occasion de repenser les pratiques professionnelles par le partage d'expériences innovantes.
 - de **vos séminaires et colloques**
 - de **vos journées de rentrée**
- Les programmes des journées sont diffusés au fur et à mesure du calendrier et sont disponibles sur notre site Internet.



Contactez-nous :

accueil@creai-grand-est.fr • 03.26.68.35.71 • www.creai-grand-est.fr

L'équipe



Les formations sont assurées soit par des formateurs salariés du CREA Grand Est (Direction et Conseiller-ère-s techniques), soit par des vacataires externes réguliers ou occasionnels suivant la thématique.

L'équipe

Céline BEGHOURA

Educatrice spécialisée et titulaire d'un master 2 en recherche en travail social

Éducatrice spécialisée et titulaire d'un Master 2 en Recherche en travail social, elle bénéficie d'une expérience professionnelle de 15 ans dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance, au sein de structures médico-sociales et sociales. Son parcours lui a permis d'acquérir une expertise approfondie dans l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, ainsi que dans la compréhension des enjeux propres à la protection de l'enfance. Elle intervient aujourd'hui en tant que formatrice et consultante, notamment sur des thématiques complexes et actuelles liées au secteur médico-social : l'autodétermination et le respect des droits des personnes accompagnées ; les troubles du spectre de l'autisme (TSA) ; SERAFIN-PH; les situations complexes, la santé mentale, à l'interface entre le champ social, éducatif et sanitaire.

Isabelle COELHO

Titulaire d'un master 2 MOSS, Directrice adjointe du CREAI

Titulaire d'un Master 2 en Management des Organisations Sanitaires et Sociales (MOSS), elle possède une solide expérience de huit années dans l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que d'un parcours confirmé dans le secteur médico-social. Elle a exercé pendant 12 ans des fonctions de responsabilité en tant que cheffe de service éducatif dans des établissements relevant de la protection de l'enfance et du handicap, puis pendant 7 ans en tant que directrice d'établissement et de service médico-sociaux dédiés au public enfant. Actuellement directrice adjointe au sein du CREAI, elle est en charge des missions liées à la qualité et à la formation. Elle intervient notamment dans les domaines de la démarche qualité, de l'auto-évaluation des ESMS, de l'élaboration des projets d'établissement et de service, ainsi que de l'accompagnement à la transformation des établissements vers des dispositifs intégrés.

Valérie DAMASE

Juriste

Juriste et assistante de service social, elle a travaillé pendant plusieurs années au bénéfice des personnes vulnérables dans le cadre des mesures de protection juridique pour adultes et enfants. Depuis un Master II MOS, elle intervient dans les ESMS notamment en matière de droit des usagers, de démarche Qualité et dans les évolutions des politiques publiques du secteur.

Dominique EICHWALD

Praticienne en psychologie positive

Educatrice de jeunes enfants et éducatrice spécialisée de formation initiale, elle a une expérience de terrain de presque 20 ans, de l'accueil petite enfance au centre éducatif fermé en passant par des MECS. Après avoir acquis un niveau master avec une formation au coaching, elle a complété ses compétences par un titre d'experte praticienne en psychologie positive appliquée au travail. Elle intervient plus particulièrement sur les thématiques de la communication, du management, de la cohésion d'équipe, dans les secteurs de la protection de l'enfance ou du handicap.

Isabelle FILLIATREAU

Titulaire d'un Master 2 en santé publique

Situations de handicap et participation sociale », elle a exercé pendant 15 ans dans le secteur médico-social dans des fonctions d'assistante de vie, de chargée de mission ou de projets, de personne de soutien auprès d'autoreprésentants, et de cheffe de service. Elle accompagne les ESMS dans les thématiques liées à son parcours professionnel et intervient plus particulièrement dans les thématiques abordant le handicap, l'autodétermination, la participation des personnes vulnérables, la vie affective et sexuelle

Marjorie HOENEN

Chargée d'étude

Titulaire d'un Master 2 en démographie, elle réalise des études commanditées par les différents acteurs du territoire (rapports d'activité harmonisée des ESMS, autodétermination, recherches-actions...)

Stéphanie JONDEAU

Titulaire d'un master en Ethique et droits de la santé

Infirmière de formation initiale et titulaire d'un master en Éthique et droits de la santé, elle a construit son parcours professionnel autour de l'accompagnement d'adolescents en situation de vulnérabilité, notamment dans les domaines des soins psychiatriques et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Elle y a exercé diverses fonctions : infirmière, conseillère technique, formatrice et cadre de proximité. Spécialisée en santé publique, santé mentale et santé sexuelle, elle a progressivement orienté son action vers le développement des compétences des professionnels de terrain. Elle intervient aujourd'hui dans les champs de l'accompagnement éducatif et de la santé, avec pour objectif de soutenir les pratiques professionnelles et de favoriser une approche globale et éthique des publics accompagnés.

Valentin LEROY

Ingénieur social

Assistant de service social de formation initiale, il mobilise une approche d'ingénierie sociale au service de la transformation de l'offre médico-sociale. Il intervient auprès des établissements et services pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles, le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et l'adaptation des organisations aux enjeux actuels du secteur.

Thibault MARMONT

*Sociologue
Directeur du CREAI*

Docteur en sociologie, il a été maître de conférences en science politique avant de rejoindre le CREAI en tant que conseiller technique en 2009, puis d'en devenir le Directeur en 2015. Il intervient ainsi auprès des associations ou des établissements et services tant dans le champ du handicap que de la protection de l'enfance. Ses domaines d'expertise portent notamment sur les politiques publiques et leurs enjeux, l'évaluation de la qualité, la méthodologie du projet personnalisé, la participation des personnes accompagnées, la co-évaluation de leurs besoins.

Karine MARTINOT

*Educatrice spécialisée,
responsable de service médico-
social, certifiée autisme*

Titulaire d'un Master 1 de Psychologie (psychologie cognitive, développement de l'enfant et neuropsychologie), d'un CAFERUIS, et d'une Certification Spécialisation dans l'autisme, elle a une expérience de terrain d'une quinzaine d'années dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, de jeunes (PJJ, SESSAD), de personnes âgées. Après avoir eu la responsabilité d'une section autiste en IME, elle rejoint l'équipe du CREAI et intervient particulièrement sur les thématiques des troubles du spectre autistique (TSA), de la gestion des comportements-problèmes, de la relation d'aide, de l'analyse des pratiques, du projet personnalisé et sa coordination.

Sophie MATHIEU

Sociologue

Docteure en sociologie, elle a mené plusieurs études et recherches en lien avec l'action sociale et l'insertion de personnes en situation de précarité. Elle a également formé des étudiants de l'IRTS de Lorraine, et encadré des assistantes de service social dans la rédaction de leurs mémoires. Au sein du CREAI, elle accompagne des établissements et services médico-sociaux dans l'appropriation de connaissances, la création d'outils, l'élaboration de leurs projets d'établissement, de leurs trames de projets personnalisés.

Céline ROTHAN

*Educatrice spécialisée et
cadre de la fonction publique
territoriale*

Éducatrice spécialisée de formation initiale, elle est également titulaire d'un diplôme universitaire de formatrice pour adultes. Elle dispose de 25 années d'expérience au service de l'action publique, au sein de trois collectivités territoriales de la région Grand Est. Son parcours professionnel s'est construit principalement dans le champ de la protection de l'Enfance, en tant que travailleuse sociale puis responsable de plusieurs services. Alternativement à ces missions éducatives, elle a contribué au pilotage des politiques publiques départementales dans le secteur des solidarités aux personnes. Elle intervient principalement dans ses champs d'expertise que sont la protection de l'Enfance, les politiques publiques et le management.

Christel SADRIN

Cafédésienne

A la faveur d'un parcours professionnel dédié à l'accompagnement de personnes vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap) tant à domicile qu'en établissement, elle a pris la direction d'associations et d'établissements médico-sociaux. Elle a ainsi développé une expertise confirmée dans les secteurs de la santé et du médico-social. Elle est titulaire du CAFDES, d'un Master2 MOSS, d'un DU en évaluation interne-externe, d'un DU et DTU en gérontologie. Elle dispose également de la certification à l'accompagnement de personnes atteintes de pathologies démentielles.

Adeline SIMON

*Ingénieure en intervention
sociologique et
anthropologique*

Titulaire d'un Master 2 « Interventions sociologiques et anthropologiques », elle est intervenue dans des missions d'appui à la Direction dans la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance. Dans le cadre de son action au CREAI, elle intervient dans l'accompagnement à l'appropriation des connaissances, à la co-construction d'outils ou encore en appui méthodologique, dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance.

Lauréna TOUPET-ROJAS

Sociologue

Docteure en sociologie, spécialisée sur les questions de fin de vie, de suicide et de gérontologie, elle a aussi mené des études sur divers sujets en lien avec l'engagement des jeunes, le handicap, l'éthique et la déontologie. Elle a enseigné auprès d'étudiants dans plusieurs établissements de formation au travail social et encadré les travaux diplômants de plusieurs filières (ES et EJE).

Vos contacts



Secrétariat des formations INTRA (sur site) :

Nathalie LEBLANC
accueil@creai-grand-est.fr
☎ 03.26.68.35.71



Secrétariat des formations inter-ESSMS :

Thierry ANTOINE
comm@creai-grand-est.fr
☎ 03.83.37.90.81



Responsable administrative et financière :

Marie DEMONTIS
raf@creai-grand-est.fr
☎ 03.26.68.35.71



Assistante de Direction :

Emmanuelle LITOLFF
secretariat.direction@creai-grand-est.fr
☎ 03.26.68.35.71



Documentation :

Coraline MALOTET
documentation@creai-grand-est.fr
☎ 03.26.68.35.71

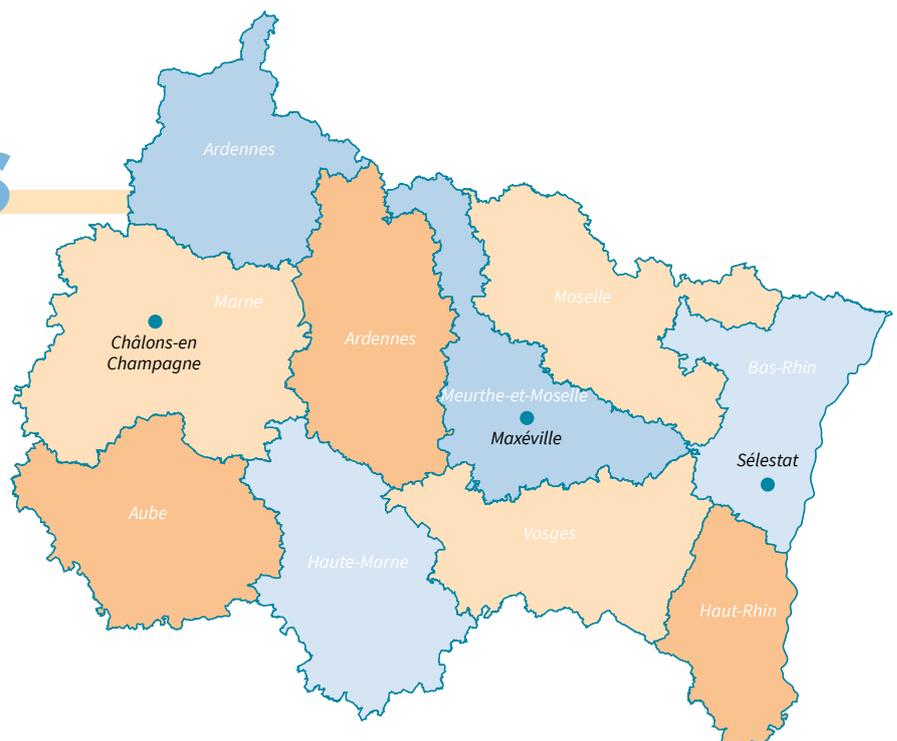


Comptabilité & Secrétariat CRA :

Mélanie FERREIRA
compta@creai-grand-est.fr
☎ 03.26.68.35.71

Horaires du standard téléphonique : 8h45 - 12h et 13h45 - 17h.

Trois sites



L'offre de services

Le CREAI Grand Est réalise des formations en inter-ESSMS* et en intra (sur site). Ces formations sont principalement destinées aux professionnels du secteur social et médico-social, ainsi qu'aux personnes accompagnées par ces professionnels.

Formations inter-ESSMS* :

(sessions de 6 à 15 participants)

Les **formations sont programmées dans nos locaux (sur nos trois sites)** :

Châlons-en-Champagne (51), Maxéville (54), et Sélestat (67).

Vous trouverez les dates et les lieux de chaque session proposée sur chaque fiche catalogue concernée, et en fin du catalogue (p. 91) dans le calendrier des formations inter de 2026.

Le + de la formation inter :

- Echanges avec des professionnels d'autres structures

Formations intra (sur site) :

(pour un groupe de 15 personnes maximum de la même organisation)

Les **formateurs du CREAI se déplacent dans l'ensemble des établissements et services** de la région Grand Est. Ils adaptent les programmes des formations pour qu'elles correspondent à vos besoins et à vos objectifs.

Les + de la formation intra :

- Elaboration d'une proposition adaptée en fonction de vos attentes, de votre contexte d'intervention, au niveau des objectifs pédagogiques et des contenus.

Attention ! Nouveaux tarifs à compter du 1er janvier 2026

Tarifs

Inter en présentiel :

Non contribuant : **215 €** par jour et par participant

Contribuant : **165 €** par jour et par participant

Inter en e-learning :

Non contribuant : 35 € par heure et par participant

Contribuant : 25 € par heure et par participant

- L'inscription aux formations inter se fait au plus tard 15 jours avant la date de la formation et dans la limite des places disponibles.
- En deça de 6 participants, la formation est soit annulée soit reportée.
- Nos formations ne sont pas éligibles au Compte Personnel Formation (CPF).

Tarifs

Intra en présentiel :

Non contribuant : **1525 €** par jour

Contribuant : **1220 €** par jour

Intra en e-learning :

Non contribuant : 240 € par heure

Contribuant : 190 € par heure

Ces tarifs couvrent l'ensemble des frais pédagogiques de la formation.

Horaires habituels des formations : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.

Que signifie être contribuant au CREAI ?

► Soutenez le CREAI et profitez d'avantages exclusifs

La contribution volontaire, distincte de l'adhésion, témoigne de votre engagement auprès du projet autofinancé du CREAI.

En contrepartie, vous bénéficiez de :

- ☆ une réduction de - 20 % sur les formations intra
- ☆ une réduction de - 33 % sur les formations inter
- ☆ la diffusion illimitée de vos offres d'emploi
- ☆ une veille hebdomadaire (newsletter @ctuCreai)

Une démarche simple, solidaire et avantageuse.

Un haut niveau de satisfaction

En 2024



Quelques retours du questionnaire “à chaud”

Ce questionnaire est renseigné par le participant au cours de la dernière heure de formation (ou au plus tard dans la semaine après la formation).

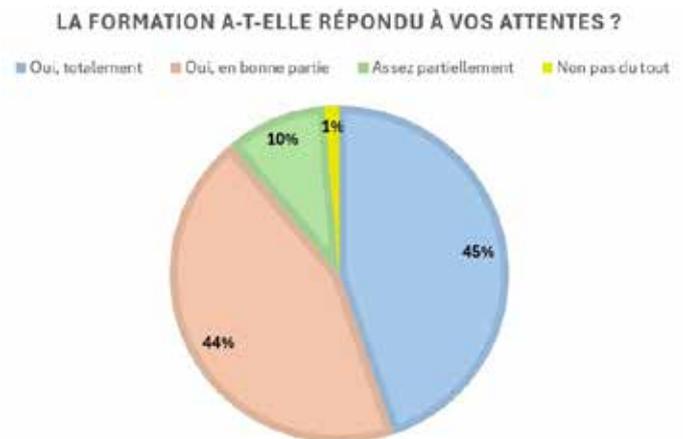
En 2024 Quelques thématiques :	Les objectifs annoncés au démarrage de l'action ont-ils été atteints ?	
	Réponses	% satisfaction
Optimiser vos écrits professionnels	175	90%
Accompagner les personnes avec bientraitance	163	93%
Autodétermination: questionner les pratiques professionnelles	92	94%
Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes	84	83%
Prévenir et gérer les situations de violence	44	84%
S'approprier les nomenclatures SERAFIN	229	87%
Circulation de l'information à caractère secret	34	96%

Quelques retours du questionnaire “à froid”

Ce questionnaire est envoyé au participant 4 mois après la fin de la formation.

Sur les 7 thématiques citées ci-contre, 288 participants ont répondu au questionnaire à froid.

Voici les réponses à la question n°1 : **La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?**



Quelques points forts

Écrits professionnels

- L'utilisation de nos écrits comme support
- Utiliser le bon vocabulaire

Bientraitance

- Les échanges
- Les jeux
- Les ponts entre la théorie et les exercices pratiques

Autodétermination

- Outils pédagogiques proposés
- L'ouverture d'esprit

Personnes handicapées vieillissantes

- Mixité des participants, mélange d'expériences, beaucoup d'interactions
- Les différentes étapes du vieillissement

Situations de violence

- Beaucoup de pratiques ce qui permet de bien apprendre chaque mouvement et de les intégrer.
- Formateur très à l'écoute qui a su s'adapter aux attentes du groupe.

SERAFIN

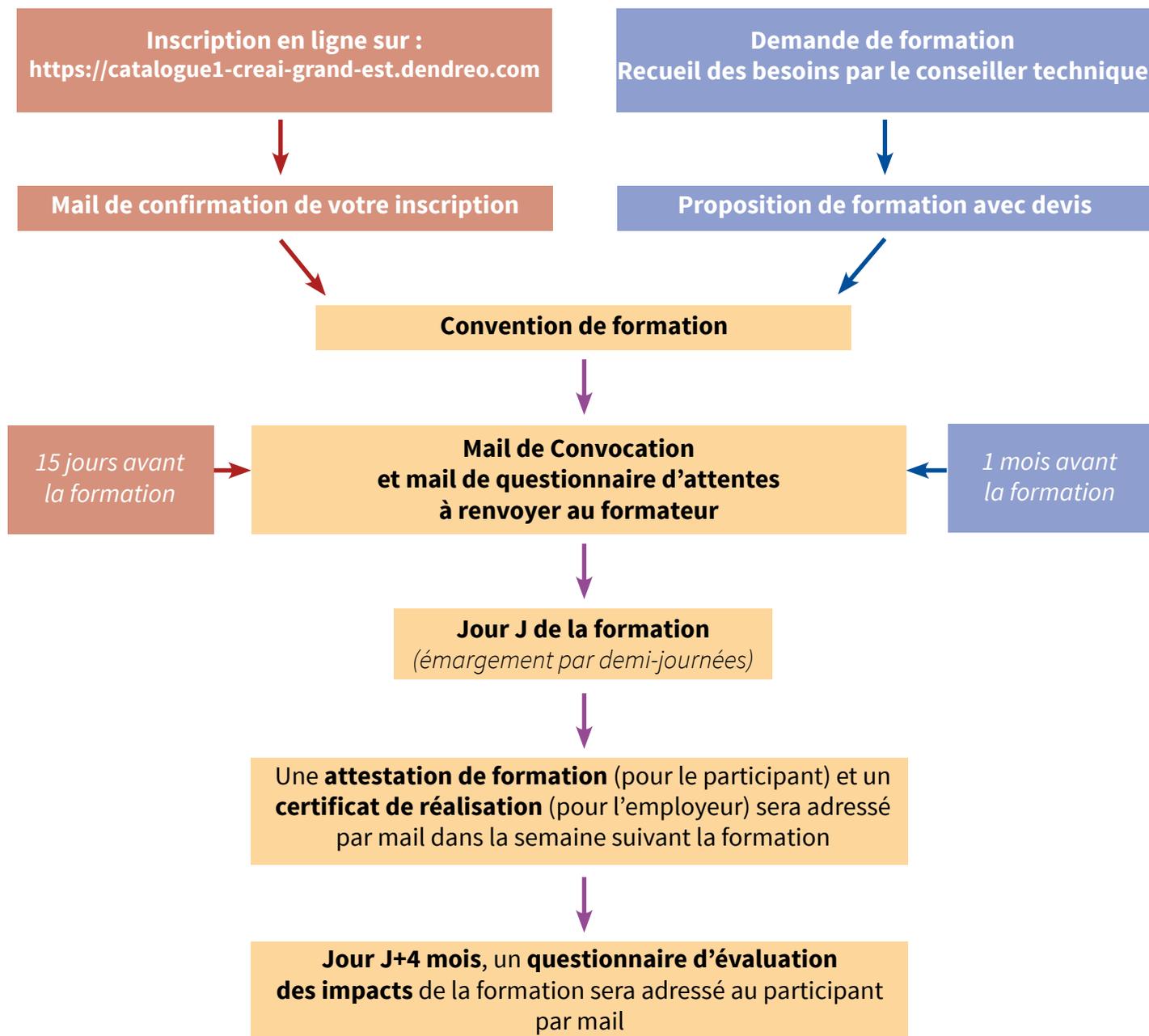
- Très dynamique
- Synthétique et efficace, explications claires
- Mise en pratique

Secret professionnel

- Mise en œuvre immédiate et utile
- Rappel du cadre juridique
- Les échanges sur des cas concrets

Vous inscrire à une formation en INTER

Réaliser une formation en INTRA



Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **ACTIONS DE FORMATION**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 215100010-51 auprès du Préfet de Région de Champagne-Ardenne
N° SIRET : 775 611 759 000 41

- fiches ACCOMPAGNEMENT
- ▶ fiches PRATIQUES & OUTILS
- fiches EQUIPES & MANAGEMENT
- ★ fiches PERSONNES ACCOMPAGNEES

- Promotion de la santé : les **addictions** dans le champ du handicap..... 32
- Accompagner dans le cadre d'une **aide contrainte** : définitions, enjeux et leviers.....18
- Analyser les besoins des enfants avec le cadre écosystémique d'Initiative **AIDES**46
- Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'**Alzheimer** ou apparentée 42
- ▶ **Autodétermination** : développer une **démarche** et des **outils** en ESMS.....59
- **Autodétermination** : questionner les **pratiques** professionnelles.....19
- ★ **Autodétermination** : je m'informe, j'explore, je choisis.....84
- Devenir un **manager** facilitateur de l'**autodétermination** 82
- Maltraitance et **bienveillance** : comprendre, prévenir et agir 20
- ▶ Réaliser son **autoévaluation** et préparer son **plan d'amélioration de la qualité**..... 60
- ★ Etre un **autoreprésentant** (formation mixte)85
- Communiquer pour coopérer : pratiquer une **communication positive**, respectueuse de soi et des autres 77
- ▶ Soutenir les **compétences parentales** : postures et pratiques 74
- Prévention et gestion des **comportements-problèmes** chez les enfants et adultes en situation de **handicap**..... 33
- Prévenir et accompagner les **comportements-problèmes** chez les **enfants** en situation de **handicap** en **protection de l'enfance** 53
- ★ Mission et fonctionnement d'un **Conseil de la Vie Sociale** (CVS)86
- ▶ **Coordination d'équipe** / d'unité 61
- ★ Être **délégué des travailleurs** en situation de handicap (ESAT)87
- ▶ Accompagnement à la **démarche qualité** avec **ARSENE**62
- Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du **dispositif de la protection de l'enfance**.....47
- ▶ Constituer et gérer le **dossier** de la personne accompagnée63
- Appliquer le **droit du travail** dans les établissements et services relevant de la **Convention Collective 1966**78
- Mieux respecter les **droits des personnes accompagnées** en structure sociale et médico-sociale 22
- ★ Connaître mes **droits** lorsque je suis accompagné par une structure sociale ou médico-sociale88
- ▶ Optimiser vos **écrits professionnels**64
- Personnaliser l'accompagnement en **EHPAD** : du **projet de vie** en **projet personnalisé** 43
- Accompagner les **enfants** avec **bienveillance** dans le champ de la **protection de l'enfance**.....48
- ▶ Améliorer la conduite des **entretiens** avec les parents des enfants confiés75
- L'**éthique** dans les pratiques professionnelles 23
- ▶ Travailler avec les **émotions** : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants 65
- **Familles et addictions** : notions, interaction entre parentalité et addictions, répercussions.....49
- Travailler avec les **familles** dans le cadre du **placement** 50
- Accompagnement à la **fin de vie**.....55
- ★ Animer et faire vivre un **GEM** au quotidien89
- La **gestion des risques et responsabilités** dans un établissement social ou médico-social79

● Découvrir l' habitat API (Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie sociale) : du cadre législatif au retour d'expérience	56	► Recueillir le point de vue des personnes accompagnées : concevoir et utiliser un Questionnaire de satisfaction	69
● Accompagner « Hors les murs » dans une logique de parcours.....	24	► Questionnaire de satisfaction : découvrir la methodologie	70
● Accompagner l' inclusion professionnelle des travailleurs d'ESAT : parcours et dispositifs d'insertion	34	● Appréhender les phénomènes de radicalisation : du repérage à l'accompagnement	26
■ La circulation de l' information à caractère secret : entre partage d'information et secret professionnel	80	● Le refus de soins en établissements ou services à domicile.....	44
■ Jeune professionnel et/ou nouveau salarié : intervention dans le secteur médico-social.....	81	● Accompagnement à la santé et parcours de soins des enfants et adultes en situation de handicap	38
► La juste posture professionnelle : apprendre à se situer	66	● Connaître les différents troubles en santé mentale : sensibilisation et repères	27
● Accompagner la majorité dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.....	51	● Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap	39
★ Comprendre ma mesure de protection : quels sont mes droits ?.....	90	► S'approprier les nomenclatures SERAFIN : enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles.....	71
● Préserver les droits et la participation des personnes dans les mesures de protection juridique	57	● Formation START sur les Troubles du Neuro-Développement (TND).....	40
● Définir un parcours cohérent pour les enfants suivis par le médico-social et la protection de l'enfance	54	► Appréhender la transformation de l'offre des ESMS dans le secteur du handicap.....	72
● Soutenir la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées	25	► Accompagner la réflexion sur la transformation de l'offre médico-sociale	73
● Adapter l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes	35	● Travail de nuit en établissement social ou et médico-social.....	28
● Accompagner la personne polyhandicapée : bonne(s) pratique(s).....	36	● La vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité	29
● La place des parents dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap	37	● Comprendre le vieillessement pour adapter l'accompagnement auprès des personnes dites âgées	45
► Projet personnalisé : construction de l'outil d'évaluation et de projet.....	67	● Prévenir et gérer les situations de violence	31
► Projet personnalisé : de la méthodologie d'élaboration à sa coordination.....	68	● Appréhender la situation des enfants victimes des violences intrafamiliales	52
		● Violences subies par les personnes en situation de handicap : prévenir, repérer et agir.....	41

Catalogue en ligne :

<https://catalogue1-creai-est-dendreo.com>



Tous secteurs :

- Accompagner dans le cadre d'une **aide contrainte** : définitions, enjeux et leviers 18
- **Autodétermination** : questionner les pratiques professionnelles..... 19
- Maltraitance et **bienveillance** : comprendre, prévenir et agir 20-21
- Mieux respecter les **droits des personnes accompagnées** en structure sociale et médico-sociale..... 22
- **L'éthique** dans les pratiques professionnelles 23
- Accompagner « **Hors les murs** » dans une logique de parcours..... 24
- Soutenir la **participation** et le **pouvoir d'agir** des personnes accompagnées..... 25
- Appréhender les phénomènes de **radicalisation** : du repérage à l'accompagnement 26
- Connaître les différents troubles en **santé mentale** : sensibilisation et repères 27
- **Travail de nuit** en établissement social ou et médico-social 28
- La **vie affective et sexuelle** des personnes en situation de vulnérabilité..... 29-30
- Prévenir et gérer les situations de **violence** 31

Secteur Handicap :

- Promotion de la santé : les **addictions** dans le champ du handicap 32
- Prévention et gestion des **comportements-problèmes** chez les enfants et adultes en situation de **handicap**..... 33
- **Inclusion professionnelle** des **travailleurs d'ESAT** : parcours et dispositifs d'insertion 34
- Adapter l'intervention auprès des **personnes handicapées vieillissantes** 35
- Accompagner la **personne polyhandicapée** : bonne(s) pratique(s)..... 36
- La **place des parents** dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap 37
- Accompagnement à la **santé** et **parcours de soins** des enfants et adultes en situation de handicap 38
- **Sensibilisation** à la notion et à l'approche du **handicap**..... 39
- Formation **START** sur les Troubles du Neuro-Développement (**TND**)..... 40
- **Violences subies** par les personnes en situation de handicap : prévenir, repérer et agir 41

Secteur Personnes âgées :

- Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'**Alzheimer** ou apparentée42
- Personnaliser l'accompagnement en **EHPAD** : du **projet de vie** au **projet personnalisé**.....43
- Le **refus de soins** en établissements ou services à domicile44
- Comprendre le **vieillessement** pour adapter l'accompagnement auprès des personnes dites âgées45

Secteur Protection de l'enfance :

- Analyser les besoins des enfants avec le cadre écosystémique d'Initiative **AIDES** 46
- Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du **dispositif de la protection de l'enfance**47
- Accompagner les **enfants** avec **bienveillance** dans le champ de la **protection de l'enfance** 48
- **Familles et addictions** : notions, interaction entre parentalité et addictions, répercussions .. 49
- Travailler avec les **familles** dans le cadre du **placement** 50
- Accompagner la **majorité** dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance 51
- Appréhender la situation des enfants victimes des **violences intrafamiliales**52

Secteurs ciblés :

Handicap / Protection de l'enfance :

- Prévenir et accompagner les **comportements problèmes** chez les **enfants** en situation de **handicap** en **protection de l'enfance**53
- Définir un **parcours cohérent** pour les **enfants** suivis par le **médico-social** et la **protection de l'enfance**54

Handicap / Personnes âgées :

- Accompagnement à la **fin de vie**55
- Découvrir l'**habitat API** (Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie sociale) : du cadre législatif au retour d'expérience 56
- Préserver les droits et la participation des personnes dans les **mesures de protection juridique**57

Accompagner dans le cadre d'une **aide contrainte** : définitions, enjeux et leviers

1 jour
(7h)

► Cette formation vise à définir l'aide contrainte en s'appuyant sur ses différentes formes, et à appréhender les leviers de l'aide contrainte. Et dans le contexte de la contrainte, cette formation vise également à intégrer les enjeux d'association de la personne et du recueil de ses propres choix pour aller vers la notion d'adhésion.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Support power point
- Vignettes cliniques du groupe et de l'intervenant
- Débat et échanges collectifs

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

- Définir l'accompagnement sous contrainte et identifier ses différentes composantes
- Repérer les espaces de contraintes implicites
- Définir les notions d'influence, de demande, de relation d'accompagnement et de lien de confiance
- Intégrer les limites de l'accompagnement sous contraintes

Contenu

- Définition(s) de la contrainte et présentation de ses différentes formes
- Développement des notions de besoins, de demande et de demandeurs
- Présentation de différentes situations d'accompagnement sous contraintes pour identifier les limites, les enjeux et les leviers
- Apports théoriques et réflexifs sur la notion de changement
- Apports théoriques et réflexifs sur la notion d'adhésion
- Échanges à partir des situations des participants sur les possibilités des accompagnements sous contraintes
- Réflexion collective sur les enjeux éthiques de l'accompagnement sous contraintes



Sessions en INTER

Maxéville (54) : **20 novembre 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Autodétermination : questionner les pratiques professionnelles

2 jours
(14h)

► **L'autodétermination est la garantie d'une qualité de vie pour la personne et permet la mise en application effective des droits relatifs à tout citoyen. C'est un processus d'apprentissage – qu'il est possible de mettre en œuvre quelles que soient les difficultés et les capacités dont on dispose grâce à l'adaptation des outils d'apprentissage. La finalité est d'accéder aux capacités nécessaires à leur pleine participation à la vie en société, et à l'élaboration des choix en tant que personne singulière. Cette formation apporte un contenu théorique sur l'autodétermination, tout en amenant les participants à s'interroger sur leurs pratiques quotidiennes et à en échanger entre eux.**

Public

- Professionnels de tous secteurs, désireux de mettre en place une démarche d'autodétermination

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe, apports théoriques, mise en situation, partage d'expérience, modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Autoévaluation des professionnels sur leur positionnement dans l'accompagnement en début et fin de journée en présentiel
- Autoévaluation et carte conceptuelle – ce que je retiens, ce que je vais mettre en place.

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Identifier les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- Analyser les outils actuels favorisant l'autodétermination et la participation citoyenne
- Analyser les pratiques quotidiennes d'accompagnement
- Maîtriser le concept de l'autodétermination
- Savoir quelles sont les capacités à mobiliser pour mettre en place l'apprentissage de l'autodétermination
- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif

Jour 2 :

- Développer un plan d'action à partir de situations concrètes et des outils développés
- Évaluer les besoins particuliers des personnes accompagnées
- S'approprier les outils qui permettent l'apprentissage de l'autodétermination
- Adapter les outils existants aux personnes accompagnées par les professionnels
- Mettre en œuvre de projets à partir de situations existantes dans la structure

Contenu

Jour 1 : Approches théoriques de l'autodétermination et cadre législatif

- **Module 1 : Le cadre législatif**
 - Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit ».
 - « La participation de l'usager » dans les textes législatifs
- **Module 2 : Les concepts**
 - Les différentes théories de l'autodétermination
 - L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
 - Les quatre caractéristiques de l'autodétermination

Jour 2 : appropriation des concepts et mise en pratique à l'aide d'outils

- **Module 3 : Retours d'expérience et présentation d'outils existants**
 - Étude d'une expérience réussie d'incrémentation de l'autodétermination dans un foyer pour adultes déficients intellectuels en Suisse
 - Présentation des outils favorisant l'autodétermination
 - Présentation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS
- **Module 4 : réflexions collectives et ateliers**
 - Réflexions collectives sur les outils et les pratiques existants dans les structures des différents participants
 - Atelier sur les possibilités de choix laissées aux personnes accompagnées dans les ESMS des participants, et sur les pratiques qui pourraient évoluer
 - Mise en pratique d'un outil visant à favoriser l'autodétermination à partir de situations concrètes tirées des expériences des participants



Sessions en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **15 et 16 septembre 2026**
Maxéville (54) : **10 et 11 février 2026**
Sélestat (67) : **10 et 11 février 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREAL)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contribuants au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Maltraitance et bientraitance : comprendre, prévenir et agir

1 jour
(7h)

► La formation vise à maîtriser les concepts de maltraitance et de bientraitance, et à mettre en œuvre une culture de la bientraitance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

Public

- Professionnels accompagnant des personnes, cadres et/ou référents bientraitance.

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Pédagogie active
- cas pratiques
- auto-évaluation de ses pratiques
- écriture d'un plan d'action pour l'amélioration des pratiques

Modalités d'évaluation

- Test de Positionnement sous forme de quiz
- Bilan des acquis « Ce que j'ai appris, ce que je mets en débat, ce que je vais mettre en œuvre »

Objectifs de la formation

Module de base : (1 jour)

- Savoir définir la maltraitance et la bientraitance
- Connaître le contexte législatif et les obligations faites à l'établissement.
- Identifier les recommandations de bonnes pratiques favorisant la bientraitance, ainsi que le cadre législatif
- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations

Contenu

Module de base (1 jour) : Définition des notions de bientraitance et de maltraitance, éléments de cadrage et textes de référence

- Maltraitance
 - ▶ Définition et contexte législatif
 - ▶ Les politiques publiques de lutte contre la maltraitance des personnes en situation de handicap et les nouvelles obligations faites aux établissements
- Bientraitance
 - ▶ Définition et contexte législatif
 - ▶ Les politiques publiques en faveur du développement de la bientraitance (circulaire du 20 février 2014)
- Mettre en œuvre la bientraitance en structure médico-sociale, au travers (notamment) de :
 - ▶ La liberté de choix et l'accompagnement de l'autonomie
 - ▶ Le respect de la singularité et le sentiment de sécurité
 - ▶ L'incitation à l'expression et la prise en compte des opinions exprimées
 - ▶ La stabilité du projet institutionnel
 - ▶ La participation de l'usager à son accompagnement et à la vie de la structure

**3 JOURS OPTIONNELS EN INTRA
VOIR PAGE SUIVANTE**



Sessions en INTER

Sélestat (67) : **15 septembre 2026**
Maxéville (54) : **15 septembre 2026**
Châlons-en-Ch. (51) : **18 novembre 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

3 jours optionnels (le premier jour est présenté page précédente) Maltraitance et bienveillance : comprendre, prévenir et agir

3 jours
(21h)

► La formation vise à maîtriser les concepts de maltraitance et de bienveillance, et à mettre en œuvre une culture de la bienveillance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

Public

- Professionnels accompagnant des personnes, cadres et/ou référents bienveillance.

Prérequis

- Avoir suivi le module de base (page précédente)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Pédagogie active
- cas pratiques
- auto-évaluation de ses pratiques
- écriture d'un plan d'action pour l'amélioration des pratiques

Modalités d'évaluation

- Test de Positionnement sous forme de quiz
- Bilan des acquis « Ce que j'ai appris, ce que je mets en débat, ce que je vais mettre en œuvre »

Objectifs de la formation

Module d'appropriation : (1 jour optionnel en intra)

- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations
- Formuler des pistes d'amélioration dans une culture de bienveillance

Module référent bienveillance (2 jours optionnels en intra) :

- Connaître les obligations légales et réglementaires, pour clarifier son positionnement éthique et déontologique en tant que référent bienveillance
- Identifier et définir les fonctions du référent bienveillance : comprendre, repérer, prévenir, agir,
- Proposer des actions dans le cadre du plan d'amélioration de la qualité
- Utiliser des outils pour assurer sa mission

Contenu

Module d'appropriation (1 jour) : Travail collectif autour de situations vécues pour les équipes de terrain

- À partir de situations vécues, identifier les situations (ordinaires, extraordinaires, à un moment donné, etc.) les plus propices à l'apparition de maltraitance, les décrire, les hiérarchiser et réfléchir collectivement aux diverses causes de ces situations (facteurs contextuels, vulnérabilité propre à un usager, ...)
- Définir sur la base des RBPP des pistes d'action concrètes pour mettre la bienveillance et la lutte contre la maltraitance au cœur des pratiques

Module référent bienveillance (2 jours optionnels en intra) :

Jour 1 : la démarche institutionnelle

- Introduction : rappel des 3 axes de la Commission pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bienveillance
- Comprendre la fonction de référent
- Comprendre le rôle de référent dans un système
 - Focus sur les documents institutionnels
 - Exercice de réflexion sur le rôle du référent bienveillance

Jour 2 : les fonctions du référent : observer, prévenir, former, conseiller

- Réveil pédagogique : Prévenir au plan individuel et collectif...
- Réagir
 - Se positionner
 - Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

Mieux respecter les droits des personnes accompagnées en structure sociale et médico-sociale

2 jours
(14h)

► La Loi du 2 janvier 2002 relative à l'évolution du secteur social et médico-social, ainsi que la Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients, ont à la fois réaffirmé les droits et libertés fondamentales des personnes accueillies dans les établissements et services et reconnu à ces personnes accompagnées des droits spécifiques dans les établissements et services sociaux, médico-sociaux et de santé. La mise en œuvre de ces droits et libertés pose régulièrement des questions éthiques aux équipes pluridisciplinaires chargées des soins et de l'accompagnement.

Dès lors, cette formation vise à :

- Permettre l'appropriation par les équipes professionnelles des droits et libertés des personnes accompagnées par les établissements sociaux et médico-sociaux
- Favoriser l'évolution des pratiques professionnelles et la promotion des droits et libertés de la personne accompagnée

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Partage d'expériences

Modalités d'évaluation

- En début de formation : autodiagnostique
- En fin de formation : Recueil du positionnement des participants/ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Énumérer l'ensemble des droits des personnes accompagnées en ESMS
- Décrire les outils des lois de 2002 qui favorisent leur mise en œuvre
- Expliquer comment mettre en œuvre ces outils dans des situations concrètes

Jour 2 :

- Analyser sa pratique professionnelle au regard des paradoxes éthiques
- Démontrer sa capacité à adapter sa posture professionnelle dans le respect des droits des personnes accompagnées au travers de situations concrètes
- Élaborer des axes d'amélioration des pratiques dans son ESMS en lien avec les droits des personnes accompagnées

Contenu

Jour 1 : Le cadre juridique des droits et libertés des personnes accompagnées des établissements sociaux et médico-sociaux

- L'exercice des droits fondamentaux des personnes accompagnées : droit à la dignité, au respect de sa vie privée, au respect de son intégrité, l'accès à la citoyenneté
- L'exercice des droits des personnes accompagnées dans les établissements sanitaires et médico-sociaux
- Les droits et libertés de la personne accompagnée, le droit à l'information et au libre choix des prestations, la question de la participation au sein de l'ESMS, les outils de la loi du 2 janvier 2002, supports de la mise en application des droits des personnes accompagnées.

Jour 2 :

- Les liens entre l'Éthique et le Droit
- La question de l'autodétermination et du libre-choix (bonnes pratiques et freins).
- Analyse de situations, tirées de la pratique des professionnels qui posent des questions éthiques : obstacles et éléments facilitateurs de la mise en œuvre des droits, au regard de la situation singulière et de l'environnement de la personne accompagnée.
- Restitution collégiale afin de favoriser les échanges et l'élaboration des pistes de travail pour la mise en œuvre des droits envisagés.



Sessions en INTER

Sélestat (67) : **21 et 22 janvier 2026**
 Maxéville (54) : **22 et 23 septembre 2026**
 Châlons-en-Ch. (51) : **13 et 14 octobre 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

► La réflexion éthique est posée par le cadre de référence de l'HAS en matière d'évaluation Qualité (ou certification) comme une démarche qui vient en appui des pratiques professionnelles et « vise à (les) rendre plus responsables, justes et respectueuses de la personne accompagnée ». À ce titre, la formation a pour objectifs d'identifier les enjeux d'une réflexion éthique dans les établissements, de repérer les différentes instances et les conditions dans lesquelles elle peut s'exercer, ainsi que les situations qui peuvent donner lieu à une démarche réflexive de l'équipe.

Public

- Tous professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée de formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

- Définir l'Éthique et les enjeux de la démarche de réflexion éthique en établissements
- Identifier les principes et les conditions de mise en œuvre d'une démarche éthique en établissements
- Elaborer des pistes d'actions pour la mise en place d'une réflexion éthique au sein de sa structure.
- S'exercer à la réflexion éthique au travers de situations issues de la pratique

Contenu

- L'éthique, approche théorique et mise en pratique
 - Sensibilisation aux enjeux individuels et collectifs dans la mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique dans les établissements
 - Définition de l'éthique et des concepts associés (droit, déontologie, morale, bonnes pratiques)
 - Présentation des référentiels qualité et/ou certification de la HAS dans le domaine de l'éthique.
 - Réflexion collective sur la mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique dans la structure
- La construction d'une démarche éthique
 - Place de la personne accompagnée dans la réflexion éthique
 - Les lieux et places de la démarche éthique : la mise en place d'un comité éthique ?
 - Mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique autour de situations rencontrées en sous-groupe, puis restitution des échanges en collectif



Sessions en INTER

Sélestat (67) : **18 novembre 2026**
 Maxéville (54) : **17 novembre 2026**
 Châlons-en-Ch. (51) : **17 juin 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAL)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Accompagner « Hors les murs » dans une logique de parcours

2 jours
(14h)

► La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre conduit à de très nombreux changements pour aller vers une société inclusive. Ce changement de paradigme dans l'accompagnement des personnes dites en situation de vulnérabilité impose de profondes modifications dans les modalités d'accueil et de fonctionnement des structures. Il s'agit de passer d'une logique de structure à une logique de prise en compte du parcours de vie. Les professionnels concernés par les déclassements via notamment le fonctionnement en dispositifs sont appelés à développer leurs actions « hors les murs ». Cette formation vise à soutenir leur compréhension de ces nouvelles orientations et à réfléchir à leur impact sur les pratiques professionnelles.

Public

- Professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux amenés à intervenir à domicile et lieux de vie, quel que soit leur champ d'intervention

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Méthodologie participative alternant supports théoriques, et travaux de groupe autour de situations et d'exemples pratiques

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Savoir identifier les évolutions conceptuelles dans les secteurs du handicap, de l'insertion et de la protection de l'enfance
- Identifier les concepts qui fondent la transformation de l'offre médico-sociale
- Repérer les incidences de ces évolutions conceptuelles sur les pratiques quotidiennes et dans les positionnements des professionnels à l'égard des personnes accompagnées

Jour 2 :

- Repérer et anticiper les incidences des interventions « hors les murs » sur le travail en équipe dans l'établissement.
- Mettre en œuvre des « bonnes pratiques » relatives aux partenariats mis en place autour du projet des personnes accompagnées

Contenu

Jour 1 : Des évolutions du secteur aux évolutions des postures et pratiques professionnelles

- Approche théorique. Rappel sur les grandes évolutions du secteur :
 - La personne accompagnée, sujet de droits
 - De la notion de place à la notion de parcours : en quoi la notion de parcours vient interroger les fonctionnements des ESMS ?
 - La dimension inclusive : désinstitutionnalisation et ouverture au « hors les murs »
- Evolutions des pratiques professionnelles : la personne accompagnée au centre de son projet
 - Comprendre la notion de besoins au regard du projet personnalisé. Approche de la nomenclature des besoins SERAFIN-PH comme outil de co-élaboration du projet personnalisé
 - Autodétermination et renforcement de la capacité à être acteur : définition et réflexion sur l'évolution des postures professionnelles
 - Prise en compte des compétences dans l'environnement de la personne : compétences parentales et de la pair-aidance

Jour 2 : Le travail d'équipe et le partenariat à l'épreuve du « hors les murs »

- Travailler en équipe ET « hors les murs »
 - Cohésion d'équipe : Que signifie « Faire équipe » ?
 - Interdisciplinarité et coopérations
 - Travailler « hors les murs » : quel impact sur le travail d'équipe ?
 - Respect de l'intimité, des normes et valeurs des bénéficiaires versus normes et valeurs des professionnels
 - Travailler seul et gérer « l'urgence »
 - Se coordonner / Échanger de l'information / Se faire confiance
- Partenariat et ouverture sur l'environnement
 - Partenariats et pratiques de coopération autour du projet de la personne accompagnée. Présentation des outils issus de la RBPP « Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap »
 - Secret professionnel et partage de l'information. Rappel du cadre réglementaire. Échanges et discussions sur les fonctionnements actuels et les pistes d'amélioration

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

Soutenir la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

1 jour
(7h)

► Cette formation vise à permettre aux professionnels d'analyser les enjeux de la participation et du pouvoir d'agir dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, et de mobiliser des pratiques et postures professionnelles favorisant leur effectivité dans le cadre de leurs accompagnements.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expérience
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Autoévaluation des professionnels sur leur positionnement dans l'accompagnement en début et fin de journée en présentiel
- Autoévaluation et carte conceptuelle : ce que je retiens, ce que je vais mettre en place

Objectifs de la formation

- Définir les notions de participation, d'empowerment et de pouvoir d'agir auprès des publics vulnérables.
- Analyser les impacts de ces approches sur les postures professionnelles et les pratiques d'accompagnement.
- Identifier et mobiliser des leviers concrets pour renforcer la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Contenu

- Les attentes/demandes des personnes concernées
 - ▶ L'influence des mouvements internationaux
 - ▶ Approche du droit international, européen et français
 - ▶ Le contexte réglementaire français
- De la participation au pouvoir d'agir : analyse des concepts
 - ▶ Décomposer les dimensions de la participation
 - ▶ Lien entre l'autodétermination et l'empowerment (individuel et collectif selon Ninacs)
 - ▶ L'approche centrée sur le pouvoir d'agir
- La posture professionnelle facilitant l'empowerment et le pouvoir d'agir
 - ▶ Réflexion partagée sur les compétences clés à soutenir chez les personnes
 - ▶ Impact de la promotion du pouvoir d'agir sur les pratiques éducatives
 - ▶ Analyse des freins et des leviers facilitant le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées



Session en INTER

Sélestat (67) : **9 décembre 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREAI)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Appréhender les phénomènes de radicalisation : du repérage à l'accompagnement

2 jours
(14h)

► Cette formation propose de s'approprier les différentes définitions autour des phénomènes de radicalisation, de présenter les dispositifs et de s'attarder sur l'enjeu de l'accompagnement, via un approfondissement du phénomène d'emprise, pour identifier des leviers de désengagement permettant d'aller à la rencontre des personnes potentiellement radicalisées.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Support Power Point
- Vignettes et illustrations cliniques
- Échanges et débats à partir d'éléments issus de la pratique du groupe et du formateur

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

- Définir les phénomènes de radicalisation
- Connaître les différentes modalités de la radicalisation
- Connaître la législation et les dispositifs intervenant dans la prévention, l'accompagnement et la prise en charge
- Connaître les relations entre radicalisation et violence
- Intégrer la radicalisation dans un processus d'accompagnement
- Aborder deux thématiques liées à la radicalisation : les phénomènes de groupe et les réseaux sociaux
- Associer les enjeux éthiques et à la posture professionnelle face aux phénomènes de radicalisation

Contenu

Jour 1 : Radicalisation, définitions plurielles du phénomène

- Définitions de la radicalisation :
 - ▶ historique, philosophique, actuelle
 - ▶ enjeux géopolitiques actuels
- Différentes formes de radicalisation
 - ▶ radicalisations religieuses
 - ▶ radicalisations politiques
- Législation et dispositifs (prévention, prise en charge et accompagnement)
- Radicalisation et emprise
 - ▶ les phénomènes d'emprise
 - ▶ l'enjeu du groupe
 - ▶ le lien avec l'addiction, focus sur les réseaux sociaux

Jour 2 : Quel accompagnement ?

- Historicité et approche qualitative critiques des prises en charge : de la déradicalisation au désengagement d'une idéologie violente
- L'observation et le repérage
 - ▶ les éléments factuels
 - ▶ les éléments issus de l'observation
 - ▶ les éléments issus du discours
 - ▶ l'enjeu du regard pluriel/croisé et de la clinique
- L'accompagnement
 - ▶ l'enjeu de la posture
 - ▶ focus sur les représentations
 - ▶ de l'introspection à la thérapie, atouts des différents espaces
 - ▶ les outils de médiation
 - ▶ situer la radicalité dans la temporalité et la réalité de la personne



Session en INTER

Maxéville (54) : 17 et 18 juin 2026

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Connaître les différents troubles en **santé mentale** : sensibilisation et repères

1 jour
(7h)

► La formation vise à présenter le concept de santé mentale, aborder les troubles qui agissent sur la santé mentale, et à rappeler les politiques publiques en matière de prise en charge de santé mentale.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Echanges et réflexions individuelle ou en équipe

Modalités d'évaluation

- Un quiz en début de formation permettra d'évaluer les connaissances des participants.
- Une analyse de sa pratique et la construction d'un plan d'action permettront de vérifier l'acquisition des connaissances.

Objectifs de la formation

- Identifier les différents troubles psychiques et psychopathologiques,
- Décrire les spécificités des troubles
- Mobiliser les ressources et capacités de la personne dans une perspective de rétablissement
- Repérer les leviers internes pour la promotion de la santé mentale dans l'établissement.

Contenu

La notion de santé mentale

- Définition de la santé mentale (3 dimensions)
- Les troubles psychiques et psychiatrique susceptibles d'altérer la santé mentale
- Le rétablissement

Parcours en santé mentale

- Politiques publiques en santé mentale (sectorisation psychiatrique, PTSM)
- Equipement en santé mentale
- Identifier les ressources internes et celles du territoire



Session en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **6 mai 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Travail de nuit en établissement social ou et médico-social

2 jours
(14h)

► Les agents de nuit dans les ESMS jouent un rôle essentiel quant à la sécurité des personnes. Entre accompagnement des publics, surveillance des locaux, gestion des urgences, transmission des informations, les rôles et fonctions des agents de nuit sont divers et s'exercent le plus souvent de manière solitaire. La prise en compte des enjeux, des responsabilités et des conséquences sur la vie des salariés est essentielle pour que chacun puisse répondre aux missions confiées dans les meilleures conditions, ceci pour la qualité de vie des publics accompagnés et des salariés concernés. Cette formation vise à connaître le cadre réglementaire du travail de nuit, comprendre sa place, son rôle et ses responsabilités au sein de la structure, sécuriser les pratiques et favoriser la qualité de l'accompagnement de nuit, et développer sa capacité à travailler en équipe via les écrits et les transmissions.

Public

- Professionnels de nuit exerçant en ESMS

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Support Power Point
- Vignettes et illustrations cliniques
- Échanges et débats à partir d'éléments issus de la pratique du groupe et du formateur

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Connaître le cadre juridique de son activité
- Être capable de repérer sa place dans l'institution et dans le projet d'établissement au regard de ses missions
- Avoir des connaissances sur les personnes accompagnées pour apporter des réponses adaptées
- Échanger sur ses pratiques et profiter des expériences des autres

Jour 2 :

- Avoir connaissance des textes de référence sur le sujet de la bientraitance
- Valoriser les enjeux de la communication professionnelle
- Acquérir ou renforcer des compétences dans le domaine de l'écriture professionnelle

Contenu

Jour 1 :

Le travail de nuit, le cadre légal et les missions :

- Le cadre légal :
 - Législation du travail de nuit, droits et devoirs
 - L'impact du travail de nuit sur les salariés : une hygiène de vie pour un rythme particulier.
 - Le cadre institutionnel : la loi 2002-2, le projet de vie de la personne accompagnée.
 - Présentation des écrits importants pour la connaissance des missions et du cadre du service : projet de service, règlement de fonctionnement, règlement intérieur

- Les missions et responsabilité de l'agent de nuit :

- Apports théoriques sur les tâches et la responsabilité
- Travail en solitaire, mais pas seul : le rendu compte
- Réflexion collective et partage d'expériences sur les différentes missions

La nuit, entre repos et problèmes divers :

- La gestion des difficultés : à qui s'adresser, qui joindre ? Si je demande de l'aide : quel impact par rapport à ma légitimité, au niveau de mon contrat de travail ? Échanges sur les expériences.

- Connaissance des publics et de leurs problématiques

- Présentation des publics accompagnés. Les possibles difficultés nocturnes selon les publics. Importance de la qualité du sommeil pour la journée qui suit (ex : comportements problématiques...). Apports théoriques : travaux en sous-groupe sur les difficultés rencontrées et les réponses apportées

Jour 2 :

Une communication efficace : un enjeu pour l'accompagnement de la personne

- Les transmissions au service de l'accompagnement : Que communiquer pour la suite de l'accompagnement, ce qui est important, ce qui ne l'est pas.

- Les différentes formes de communication : place et rôle des agents de nuit

- Comment faciliter la communication ?

- Exercices pratiques : - Différencier faits et opinions

- Être synthétique

- Exercices pratiques sur des écrits fournis par les professionnels

Le professionnel de nuit : travailleur isolé
Prendre soin de soi : pistes d'amélioration pour assurer une qualité de vie

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

La vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité

2 jours
(14h)

► Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité accompagnées par des établissements ou services sociaux et médico-sociaux. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des personnes.

Public

- Tous les professionnels travaillant auprès de personnes en situation de vulnérabilité(s) - Enfants / Adolescents / Adultes / Séniors

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations
- Échanges et analyse de pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Les objectifs et le contenu de cette formation sont ajustés en fonction de l'âge et des particularités du public accompagné (enfant, adolescents, adultes ; personnes en situation de handicap, personnes âgées).

Jour 1 – Construire une définition positive de la sexualité humaine (module de base)

- Définir la sexualité dans une approche globale, en mobilisant des repères historiques, culturels et développementaux.
- Présenter les principaux repères juridiques encadrant la vie affective et sexuelle des publics que vous accompagnez

Jour 2 – Comprendre les enjeux de la VAS des personnes vulnérables (module de base)

- Repérer les situations à risque, identifier les signaux d'alerte et mobiliser les ressources adaptées pour orienter si nécessaire.
- Adapter son positionnement et ses pratiques professionnelles en fonction des besoins, capacités et profils des personnes accompagnées.
- Analyser les enjeux éthiques et organisationnels liés à l'intervention, et recenser les ressources internes et externes mobilisables.

Contenu

Jour 1 - Construire une définition positive de la sexualité humaine (module de base)

- Sexualité et société
 - La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels et évolutions des représentations
 - Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement
- La sexualité et l'affectivité humaine :
 - Le développement psychoaffectif
 - La théorie de l'attachement
 - Aspects physiologiques
 - Identité et orientation sexuelle
- Approche juridique
 - Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle ? (les infractions, la « sexuelle », les facteurs aggravants)
 - Contexte réglementaire des ESMS

Jour 2 – Comprendre les enjeux de la VAS des personnes vulnérables (module de base)

Les contenus, exemples et supports seront ajustés en fonction du public accompagné dans la structure (enfants, adolescents, adultes ou personnes vieillissantes), en lien avec le contexte professionnel des participants.

- Les violences sexuelles (Etat des lieux, vulnérabilité, Le psychotraumatisme, Secret professionnel et signalement)
- Sexualité et vulnérabilité (Selon le public accompagné, Le développement de l'autodétermination, Les apprentissages et connaissances, La notion de consentement)
- Identification d'un réseau de partenaires



Session en INTER

Maxéville (54) : **25 et 26 mars 2026**
Sélestat (67) : **25 et 26 mars 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

JOUR OPTIONNEL EN INTRA :
VOIR PAGE SUIVANTE

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAL)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

3^e Jour optionnel (les 2 premiers jours sont présentés page précédente) La vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité

1 jour
optionnel
(7h)

► Ce 3^e jour optionnel, en fonction des besoins de la structure, vise à étayer et consolider les pratiques professionnelles d'accompagnement à la VAS des personnes.

Public

- Tous les professionnels travaillant auprès de personnes en situation de vulnérabilité(s) - Enfants / Adolescents / Adultes / Séniors

Prérequis

- Cette journée optionnelle doit être associée à la formation sur 2 jours (voir page précédente)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations
- Échanges et analyse de pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Objectifs du jour optionnel de la formation

Jour optionnel en INTRA – Approfondir la question de l'accompagnement à la VAS en équipe (uniquement en INTRA)

Objectifs au choix :

- Analyser une ou deux situations vécues comme complexes dans l'établissement en lien avec la vie affective et sexuelle, et co-construire des pistes d'accompagnement adaptées.

Ou

- Élaborer un projet visant à promouvoir la santé sexuelle dans son contexte d'intervention, en tenant compte des besoins des personnes et des réalités de terrain.

Jour optionnel en INTRA – S'approprier le rôle de référent VAS :

- Identifier les obligations légales et réglementaires pour clarifier son positionnement éthique et déontologique en tant que référent VAS.
- Décrire les missions du référent VAS et utiliser les outils liés à ses fonctions : informer, repérer, prévenir, agir, animer.
- Proposer des actions de sensibilisation adaptées aux personnes accompagnées, aux familles et aux partenaires.

Contenu du jour optionnel

Jour 3 (en option) – Approfondir la question de l'accompagnement à la VAS en équipe (INTRA)

Contenu au choix en fonction des besoins et des objectifs

- Analyse de situation(s)
- Elaboration de projet (diagnostic, construction, évaluation)

Jour 3 (en option) – S'approprier le rôle de référent VAS

- Analyser et s'approprier les repères réglementaires
 - RBPP de la HAS "Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS" - 2025
 - Circulaire DGCS du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences
- Identifier les freins et les leviers à la promotion de la vie intime, affective et sexuelle dans son contexte d'intervention
- Clarifier la posture du référent
 - Accompagner une équipe sans lien hiérarchique
 - Adopter une posture éthique et fédératrice
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de sensibilisation
 - À destination des personnes accompagnées
 - En direction des familles et partenaires

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

► Cette formation vise à permettre aux professionnels de percevoir leurs réactions face à l'agressivité d'une personne afin de mieux gérer les situations et le stress occasionné par celles-ci, et d'acquérir des attitudes de prévention en fonction des situations rencontrées. En cas d'intervention, cette formation permet également d'être efficace afin d'immobiliser et de préserver l'intégrité physique de la personne présentant des conduites violentes.

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Formation essentiellement pratique sur toute sa durée, impliquant un engagement physique (postures, mouvements...) dont les participants doivent avoir conscience

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et techniques,
- Mises en situation, travail sur les techniques proposées.
- Etude de cas
- MATERIEL : Une salle type salle de sport avec tapis de gym ou «tatami» (salle suffisamment grande et adaptée pour les exercices).
- TENUE : Les stagiaires devront prévoir une tenue adaptée (jogging ou jean - tee shirt).
- Les montres et les bijoux devront être retirés afin d'éviter les accidents (coupures...)

Modalités d'évaluation

- Un brainstorming est proposé en début de formation pour évaluer les connaissances et pratiques actuelles et habituelles des professionnelles
- Mise en pratique et exercices pratiques

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Discriminer les signes annonciateurs de l'agitation
- Analyser les situations vécues
- Mémoriser les gestes techniques
- Expérimenter des stratégies à appliquer ultérieurement

Jour 2 :

- Evaluer la distance de sécurité
- Analyser les situations vécues
- Mémoriser les gestes techniques
- Expérimenter des stratégies à appliquer ultérieurement
- Maîtriser ses émotions et ses réflexes

Contenu

Jour 1 :

- Reconnaissance des signes annonciateurs de l'agitation et positionnement par rapport à l'agresseur
 - ▶ La notion de distance (distance physique), ou distance de sécurité
 - ▶ Travail sur la respiration (gérer son stress face à l'agressivité)
 - ▶ Travail sur des situations vécues par les stagiaires sur leur lieu de travail, réflexions sur les possibilités d'améliorer les techniques d'intervention
- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur
 - ▶ Travail sur différentes techniques d'immobilisation avec contraintes articulaires (à partir d'une pratique de « non-violence »)
 - ▶ Immobilisation sans prendre ni donner de coups en tenant compte de la rapidité d'approche et de la protection de soi et des autres
 - ▶ Travail sur son propre équilibre et le déséquilibre de l'agresseur
 - ▶ Mettre en place une stratégie afin de neutraliser le plus efficacement possible
 - ▶ Approches de situations dangereuses (attaque avec un couteau ou du mobilier, avec étranglement)

Jour 2 :

- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur (Suite)
- Contrôler et ne pas répondre aux coups
 - ▶ Travail pour éviter coups de poings et coups de pieds
- Se protéger
 - ▶ Environnement et positionnement par rapport à l'agresseur
 - ▶ Déstabilisation de l'agresseur
 - ▶ Dégagement d'une saisie et saisir un agresseur afin de le neutraliser le plus rapidement possible

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAM)

Promotion de la santé : les addictions dans le champ du handicap

1 jour
(7h) (+1 opt.)

► Les personnes présentant des addictions ont des besoins spécifiques qu'il est indispensable de prendre en compte afin de leur proposer un accompagnement adapté.

La formation a pour objectif de permettre aux professionnels d'identifier les différentes sources d'addictions. Elle vise également à les aider à repérer les besoins des personnes consommant des substances psychoactives.

Public

- Tous professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expérience
- Mise en situation

Modalités d'évaluation

- Un quiz en début de formation permettra d'évaluer les connaissances des participants.
- Une analyse de sa pratique et la construction d'un plan d'action permettront de vérifier l'acquisition des connaissances.

Objectifs de la formation

- Identifier les mécanismes à l'œuvre dans les conduites addictives
- Comprendre la définition de l'addiction et appréhender les différents troubles liés à l'usage d'une substance psychoactive ou d'un comportement
- Interroger sa posture professionnelle dans ces situations complexes
- Comprendre les conséquences pour la personne

► Objectifs du jour 2 (optionnel en intra uniquement) :

- Etablir un diagnostic partagé des besoins et des ressources de la structure
- Repérer les conduites addictives et co-évaluer la situation des personnes
- Mettre en place des modalités de soutien, d'accompagnement d'orientation
- Gérer les situations problématiques

Contenu

- Le concept d'addiction et de conduite addictive : les politiques publiques de traitement des addictions
 - ▶ Définition actuelle et caractéristique de l'addiction
 - ▶ Les diverses dépendances et leurs caractéristiques
- Les conséquences de l'addiction, à court, moyen et long terme
 - ▶ Principaux mécanismes psychiques à l'œuvre dans les conduites addictives
 - ▶ Handicap et comportements addictifs : réciprocity des effets ?
- Personne en situation de handicap et conduite
 - ▶ Comprendre et communiquer autour du processus addictif avec une personne en situation de handicap
 - ▶ Découverte d'outils pratiques.

► Contenu du jour 2 (optionnel en intra uniquement) :

- Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages en ESMS
- Engager l'établissement ou le service dans une démarche de prévention et de repérage des conduites addictives
- Mettre en œuvre des actions en fonction des besoins repérés
- Suivre la mise en œuvre des actions dans les projets personnalisés



Session en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **23 janvier 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

Prévention et gestion des comportements-problèmes chez les enfants et adultes en situation de handicap

2 jours
(14h)

► **Les comportements-problèmes dans la vie quotidienne des personnes concernées ont des conséquences multiples : qualité de vie dégradée, difficultés à accéder à des soins somatiques ou psychiques ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives. Afin d'éviter les ruptures de parcours de vie chez les personnes présentant des comportements-problèmes, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, les établissements et services sociaux et médico-sociaux mettent à présent l'accent sur les actions de prévention. Dans ce sens, la formation vise à améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement.**

Public

- Tous professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Animation de groupe,
- Vidéos,
- Partages d'expériences

Modalités d'évaluation

- Quiz en début de formation
- Analyse de situations au filtre des outils

Objectifs de la formation

Jour 1

- Définir et expliquer les principaux éléments théoriques et conceptuels en lien avec le sujet des comportements-problèmes.
- Lister et décrire les principaux facteurs de risques et de protection pouvant influencer le comportement des personnes accompagnées.
- Schématiser les différentes dimensions du « modèle écologique » et expliquer leurs interactions
- Identifier les outils et élaborer un plan de prévention primordiale et primaire, mobilisables pour accompagner les comportements problématiques

Jour 2 :

- Concevoir une stratégie d'intervention à partir des outils de prévention secondaire et tertiaire, pour accompagner les comportements problématiques
- Démontrer, à travers des études de cas, la capacité à analyser une situation de comportement-problème et proposer des actions pour éviter son aggravation
- Développer un plan d'action visant à réduire le risque de récurrence et de chronicité des comportements-problèmes.
- Rédiger un protocole clair sur les modalités de recours aux espaces de calme-retrait, en précisant les critères d'utilisation et les procédures à suivre

Contenu

Jour 1 :

- De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations de violence ciblées lors de cette formation.

- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Les "comportements-problèmes" au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes en situation de handicap: prévention et réponses. »
 - Identifier, observer et analyser un comportement-problème
 - Procurer une sécurité
 - Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
 - Traiter une situation de violence
- Définition des psychotraumatismes et troubles associés pouvant aboutir à des comportements violents
 - Stress post-traumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neurovégétative, dissociation) et altérations
 - Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles
 - La posture de l'accompagnant

Jour 2 :

- Outils et analyse de situation
- Présentation d'outils d'analyse des facteurs de risque et des comportements violents
 - Arbre des causes
 - Le modèle écologique
- La prévention secondaire et tertiaire :
 - Analyser les comportements problématiques à partir de grilles d'analyse fonctionnelle
 - Le recours aux espaces de calme retrait



en 2026 ✓
Session en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **14 et 15 janvier 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREAI)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Inclusion professionnelle des travailleurs d'ESAT :

parcours et dispositifs d'insertion

1 jour
(7h)

► La formation propose d'examiner le parcours du travailleur en ESAT à partir des échanges entre participants et de questionnements nourris par la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé. Elle a pour objectif d'aider les professionnels à identifier les moyens de valoriser les compétences des travailleurs, à prendre en compte la diversité de leurs situations et de leurs parcours, à contribuer au développement et au maintien de leurs potentialités, à renforcer leurs propres capacités d'observation, d'écoute et de distanciation, à réajuster avec le travailleur son projet personnalisé, et à favoriser l'insertion en milieu ordinaire tout en respectant le droit au retour en ESAT.

Public

- Professionnels des ESAT

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Partage d'expériences
- Etudes de situation
- Support avec repères issus de la RBPP
- Construction d'axes d'amélioration

Modalités d'évaluation

- Questionnaire pour identifier les connaissances des participants en début de formation.
- En fin de formation, une étude de situation en petits groupes permettant d'évaluer l'appropriation des contenus et des outils proposés.

Objectifs de la formation

- Analyser le parcours d'un travailleur en ESAT au regard de ses besoins, attentes et du cadre réglementaire.
- Identifier les leviers pour favoriser l'inclusion, les transitions et le maintien en emploi.
- Repérer les ressources et aménagements adaptés aux situations rencontrées.

Contenu

- Evolution des besoins et des attentes
- La co-construction et l'ajustement du projet personnalisé
- Le cadre réglementaire faisant référence à l'emploi des personnes en situation de handicap
- Les acteurs et dispositifs facilitant l'insertion et la formation des personnes en situation de handicap
- Les ressources techniques (aménagements) et financières (aides publiques, aides de l'AGEFIPH) pour créer des conditions favorables à une insertion appropriée ou à un maintien dans l'emploi

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

Adapter l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes

1 jour
(7h) + 1 opt.

► Cette formation a pour objectif de répondre au questionnement des professionnels, pour comprendre et intégrer les nouveaux enjeux liés au vieillissement des personnes accompagnées, et mettre en œuvre un accompagnement adapté, afin que les personnes en situation de handicap puissent continuer à s'épanouir, malgré le vieillissement dans l'établissement.

Public

- Professionnels des structures accueillant des adultes en situation de handicap confrontés aux problématiques du vieillissement

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Utilisation de grilles d'évaluation
- Construction d'axes d'amélioration
- Présentation de dispositifs

Modalités d'évaluation

- Quiz en début et fin de formation
- Carte de positionnement sur les axes d'amélioration : ce que je retiens, ce que je fais déjà, ce que je vais faire

Objectifs de la formation

- Repérer les signes du vieillissement chez les personnes accompagnées
- Identifier les spécificités de l'avancée en âge pour les personnes accompagnées
- Définir des axes pour l'adaptation de l'accompagnement aux nouveaux besoins identifiés

► Objectifs du jour 2 optionnel en intra uniquement :

- Intégrer l'accompagnement des personnes vieillissantes dans une démarche globale au sein de l'établissement ou service
- Identifier les partenariats nécessaires du fait du vieillissement
- Comprendre les enjeux spécifiques, qui au-delà de l'âge, interviennent dans la vie des personnes accompagnées (logement, santé, liens sociaux, droits)

Contenu

Le vieillissement des personnes en situation de handicap

- Signes avant-coureurs du vieillissement
- Incidences du vieillissement : psychologie et sociologie
- Répercussions du vieillissement dans l'accompagnement et la dynamique de l'établissement
- Adaptation du projet personnalisé de la personne au regard de ses besoins

► Contenu du jour 2 optionnel en intra uniquement Adapter l'accompagnement

- Les différentes réponses face au vieillissement
- La prise en compte de ce public dans la démarche qualité
- La résonance du vieillissement pour les professionnels
- Les dispositifs adaptés



Session en INTER

Maxéville (54) : **24 mars 2026**
Châlons-en-Ch. (51) : **7 octobre 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Accompagner la personne polyhandicapée : bonne(s) pratique(s)

2 jours
(14h)

► La formation propose d'aborder ces recommandations de bonnes pratiques publiées par la HAS en novembre 2020, relatives à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Elle s'appuiera sur les savoirs professionnels et expérimentiels des participants, organisés par thématiques, et les mettra en dialogue avec les contenus des recommandations. L'objectif est d'en faciliter l'appropriation tout en interrogeant collectivement les pratiques actuelles, les points de vigilance et les ajustements possibles dans les accompagnements.

Public

- Tous professionnels travaillant auprès de personnes en situation de polyhandicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Mises en évidence de bonnes pratiques lors d'échanges orientés selon des thématiques, ajustées et complétées par des apports théoriques diffusés par l'HAS

Modalités d'évaluation

- Un quiz permet de mesurer les connaissances en début de formation
- Carte conceptuelle : ce que je ne ferai plus, ce que je continuerai à faire, ce que je ferai

Objectifs de la formation

Jour 1

- Décrire les principes d'un accompagnement centré sur la personne polyhandicapée comme actrice de sa vie.
- Analyser ses pratiques au regard des recommandations liées aux dimensions fonctionnelles et à la vie quotidienne.

Jour 2 :

- Identifier les repères clés des recommandations sur la santé, les transitions et la fin de vie.
- Examiner la place des professionnels et des familles dans l'accompagnement, et les leviers de coopération.

Contenu

Jour 1 :

- Introduction : contexte et préambule
- La personne polyhandicapée, actrice et citoyenne
- Les dimensions fonctionnelles :
 - ▶ Principes communs aux évaluations fonctionnelles
 - ▶ Communication et habilités sociales
 - ▶ Cognition et apprentissages
 - ▶ Sensorialité et motricité
- La vie quotidienne
 - ▶ Les actes essentiels
 - ▶ Cultures, loisirs, sports, vacances
 - ▶ Habitat et cadre de vie

Jour 2 :

- La santé
 - ▶ La douleur
 - ▶ Les comportements-problèmes
 - ▶ Le parcours de soin
- Les transitions et la fin de vie
 - ▶ Les grandes étapes de la vie selon l'âge
 - ▶ Les transitions dans la parcours d'accompagnement
 - ▶ La fin de vie
- Les professionnels et la famille
 - ▶ Les professionnels et l'organisation des ressources
 - ▶ La place de la famille et le soutien des aidants



Session en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : 8 et 9 avril 2026

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

La place des parents dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap

1 jour
(7h)

► De l'annonce du handicap jusqu'à la fin de vie, les parents d'un enfant en situation de handicap l'accompagnent tout au long de son parcours. Lors de l'accueil en ESSMS, ils conservent un pouvoir de décision comme représentants légaux et disposent d'un droit à l'information et à la participation. Dans leurs pratiques, les professionnels doivent aménager leur place dans l'accompagnement, mais également faire en sorte que la personne accompagnée reste au cœur des choix qui lui appartient.

Public

- Tous professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences autour de situations, supports vidéo

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

- Identifier les représentations actuelles des professionnels à l'égard des parents et analyser leurs impacts sur les pratiques professionnelles
- Adopter une posture professionnelle adaptée en identifiant les besoins spécifiques des personnes accompagnées tout au long de leur parcours de vie
- Impliquer activement les parents dans le processus d'accompagnement vers l'autonomie de leur enfant en leur proposant des outils concrets et adaptés

Contenu

- Les conséquences de l'annonce d'une situation de handicap d'un enfant aux parents : de l'acceptation aux différentes stratégies pour faire face à la situation de handicap
- La place et la participation des parents dans l'accompagnement en établissement et service social ou médico-social : posture, lieux d'expression et instances de participation
- L'autodétermination : accompagner les parents à prendre part au chemin
- L'accès au dossier en ESMS : quels droits pour les parents ?
- L'accompagnement des parents dans les périodes de transition du parcours de vie notamment lors des passages vers l'âge adulte puis le vieillissement.



Sessions en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **20 mai 2026**
Maxéville (54) : **7 octobre 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Accompagnement à la santé et parcours de soins des enfants et adultes en situation de handicap

2 jours
(14h)

► **Garantir l'accès à la santé des personnes en situation de handicap est un cap dans l'ensemble des politiques publiques actuelles. Dans ce giron, la HAS a publié des recommandations de bonnes pratiques. En ce sens, cette formation vise à se situer dans une démarche de promotion de la santé, questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration dans le parcours de soins de la personne, partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services, et connaître les outils permettant de faciliter toutes les démarches liées à la santé**

Public

- Tous professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap (enfants/adultes)

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration
- Travaux en sous-groupes sur les éléments de la recommandation.

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1

- Savoir définir la notion de santé et la resituer.
- Connaître les attentes du nouveau référentiel d'évaluation de la HAS pour se mettre en conformité
- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne dans un accompagnement médico-social global.
- Connaître les droits liés à la santé de la personne en situation de handicap.
- Identifier les modalités d'accès aux droits pour la personne
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction du projet

Jour 2 :

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne dans un accompagnement médico-social global.
- Connaître les dispositifs existants sur le territoire et les outils à destination des personnes accompagnées. .
- Identifier des pistes d'amélioration des pratiques pour renforcer l'accompagnement à la santé des personnes
- Adopter une posture professionnelle favorisant la continuité des soins

Contenu

Jour 1 :

- Définition de la santé et cadre légal
- La place de la santé dans le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS (*de nouvelles obligations pour les établissements, qu'est-ce que le circuit du médicament ? questionnement sur les pratiques institutionnelles : quels axes de progression identifier au regard de ce référentiel ?*)
- La recommandation de bonnes pratiques de la HAS (*La participation de la personne au volet de soins de son projet personnalisé : droits liés à la santé, accès aux informations sur la santé et modalités du partage des informations, co-construction du projet personnalisé, place des proches*)
- Guide du consentement : domaine de la santé
- Dossier médical au sein du dossier de la personne, et du dossier unique informatisé

Jour 2 :

- La promotion de la santé : construction d'actions d'éducation à la santé (référence au Plan Régional de Santé), repérage et prise en charge des signes de souffrance psychique, les comportements problématiques (*Présentation d'initiatives qui ont pu être menées, Questionnement sur les pratiques institutionnelles : comment pouvons-nous mener des actions de promotion de la santé.*)
- La cohérence, la continuité et la permanence des soins autour de la personne : ressources et partenariales (*Questionnement sur les pratiques : quel est notre réseau ? Echanges sur les réseaux locaux et partage de ressources, Quels outils de coordination pouvons-nous déployer pour améliorer la continuité et la permanence des soins ?*)
- La formation et le soutien des professionnels : appréhender les problématiques santé des personnes accompagnées et renforcer les compétences pour communiquer sur la santé



Sessions en INTER

Sélestat (67) : **10 et 11 mars 2026**
Maxéville (54) : **10 et 11 mars 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap

2 jours
(14h)

► Les personnels des services généraux, administratifs et les personnels recrutés, sans formation spécifique, dans les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) sont quotidiennement au contact des personnes accompagnées. Toutefois, ils ne disposent pas toujours des connaissances précises sur les situations de handicap leur permettant d'adapter leur communication et leurs attitudes aux spécificités de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les objectifs de cette formation vont permettre à ces professionnels de disposer d'une vue générale sur les bases de la politique sociale du handicap, identifier les différents types de handicap, participer à une réflexion collective autour de la posture professionnelle à adopter pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Public

- Professionnels des services généraux, administratifs, personnels recrutés, sans formation spécifique

Prérequis

- Travailler en établissement ou service médico-social

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation

- Quiz proposé en début de formation pour évaluer les connaissances des participants
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1

- Définir la notion de handicap
- Décrire les principales évolutions des politiques sociales concernant la place des personnes en situation de handicap
- Identifier et expliquer les articulations et les enjeux liés la transformation de l'offre médico-sociale
- Elaborer une liste des repères essentiels pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Jour 2 :

- Analyser sa posture professionnelle à l'aide d'outils d'auto-évaluation et mettre en œuvre au moins une adaptation concrète dans sa pratique
- Définir et illustrer son rôle en tant que personnels des services généraux et administratifs, dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, à travers des exemples ou des mises en situation.

Contenu

Jour 1 :

- Les évolutions dans l'approche du handicap en France
 - Le changement de perception du handicap : de l'approche individuelle à l'approche situationnelle/ environnementale
 - L'évolution des politiques sociales en faveur des droits des personnes en situation de handicap
 - La définition du handicap
- La transformation de l'offre : d'une logique de places à une logique de parcours
 - Les concepts de désinstitutionnalisation, d'inclusion et d'autodétermination
 - Présentation de la Mission « une réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT) et ses impacts sur le parcours de la personne en situation de handicap
 - L'adaptation de l'offre médico-sociale et le fonctionnement en dispositif, plateformes de service
 - La réforme de la tarification : SERA-FIN-PH
- Présentation de différentes structures accueillant des personnes en situation de handicap et du paysage institutionnel
 - Présentation des 3 secteurs : sanitaire, médico-social et social

- Présentation de la nomenclature du 9 mai 2017 relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques
- Présentation de l'ARS, du Conseil départemental, de la MDPH et des organismes gestionnaires – Quelle articulation ?

- Présentation des différents types de handicap et leurs spécificités

- Lors de l'inscription, il sera demandé aux stagiaires de mentionner auprès de quel public ils interviennent afin d'adapter le contenu de formation au plus près de leur réalité

Jour 2 : La posture professionnelle à adopter dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap

- Le positionnement de la personne comme actrice de son parcours dans les ESSMS : échanges entre les participants sur la mise en œuvre des concepts d'autodétermination, de pair-aidance, et d'inclusion dans les ESSMS
- Le rôle de chacun dans l'institution
- La gestion des incidents et des conflits
- Les approches communicationnelles et relationnelles – Exemples d'outils de communication



Sessions en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **17 et 18 novembre 2026**
Maxéville (54) : **18 et 19 novembre 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

Formation START sur les Troubles du Neuro-Développement (TND)

Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires

5
jours*
(35h)

► **Améliorer et décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neuro-développement et soutenir la coopération des différents professionnels au sein de l'organisation.**

Public

- Professionnels accompagnant des personnes présentant un TND dans leur parcours de soins et/ ou de vie

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Vidéo projecteur
- Pair-formateurs formés par les concepteurs du programme START : professionnels du soin et professionnels de l'accompagnement pour chacune des séquences de formation
- Animatrice et coordinatrice du déploiement de START sur le territoire Grand Est

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Organisation

- 7h par jour
- 2 X 2 jours + 1 journée à distance (6 mois)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Objectifs de la formation

- Mieux connaître les personnes présentant un ou des TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- Contribuer à coordonner le parcours de personnes présentant un TND

Contenu

JOUR 1 :

Module 1 : Troubles du Neuro-Développement : vers un socle commun

- Bases neurobiologiques et développementales des TND.
- Apports des approches dimensionnelle et fonctionnelle
- Les enjeux de stratégies de soins et d'accompagnement intégrés
- Accès aux droits, auto-détermination, pair-aideance

Module 2 : Repérage et interventions précoces, Annonces diagnostiques

- Dynamique de la trajectoire développementale : mieux repérer un trouble et argumenter un diagnostic
- Modalités de l'intervention précoce
- Enjeux territoriaux du repérage et de l'intervention précoces
- L'annonce, les annonces...

JOUR 2

Module 3 : Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement

- Pourquoi ? Quand ? Qui ? Comment ?
- Intérêt, principes et méthodes d'évaluation
- Importance de l'évaluation adaptative écologique - Exemples d'outils d'évaluation

Module 4 : Communiquer - Principes fondamentaux et outils

- Principes fondamentaux de la communication
- Aspects psychologiques et environnementaux
- Exemples d'outils de communication

JOUR 3 :

Module 5 : Acquisitions et Apprentissages interventions éducatives pédagogiques et psychologiques

- Théorie de l'apprentissage
- Bases neurobiologiques des apprentissages
- Principes d'apprentissages selon son TND Apprendre selon son TND
- Réponses en termes de Besoins Educatifs Particuliers Renforcement positif motivationnel

Module 6 : Santé troubles somatiques et psychiques associés aux TND dispositifs facilitant l'accès aux soins

- La santé au-delà de l'absence de maladie
- L'accès aux soins et à la santé
- Pathologies somatiques, psychiatriques
- Douleurs complexité du repérage
- Dispositifs de consultations dédiées multi-disciplinaires

JOUR 4

Module 7 : Situations complexes et comportements problèmes

- Que faire quand on se sent au dépourvu ?
- Nécessité de l'approche multidimensionnelle éco-systémique
- Prévenir les comportements problèmes
- Quelles stratégies d'interventions ?

Module 8 : Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

- Travailler en équipe, prendre sa place
- Les leviers pour assurer une continuité du parcours
- Ecouter et synthétiser les souhaits et les besoins d'une personne
- Cartographier les ressources en territoires

JOUR 5 : journée de « synthèse-action »

► 03 26 68 35 71

@creai-grand-est.fr

► 03 83 37 90 81

creai@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

Violences subies par les personnes en situation de handicap : prévenir, repérer et agir

2 jours
(14h)

► *Au croisement du genre et du handicap, les femmes en situation de handicap sont souvent victimes de violences en société et dans la sphère intime sans que des réponses institutionnelles soient adaptées. Parmi les mesures recommandées par le Grenelle des violences conjugales, la formation des professionnels, notamment dans les établissements sociaux et médico-sociaux, est préconisée. Être alerté sur les violences subies, passées et potentielles permet à la fois de les prévenir et d'intégrer leurs conséquences dans l'accompagnement.*

Public

- Equipes de direction, professionnels des ESMS intervenant dans le champ du handicap (enfant et adulte)

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Présentation d'outils

Modalités d'évaluation

- Au début de la journée, un travail de groupe sous forme de Word Café permet d'évaluer le positionnement des participants et leurs connaissances
- En fin de journée, un plan d'action défini pour la prévention permettra d'identifier les acquis et les perspectives à l'issue de la formation

Objectifs de la formation

Jour 1

- Analyser ses représentations et ses pratiques dans les situations de violences à l'égard des femmes en situation de handicap
- Identifier les formes de violences et les stratégies des auteurs
- Repérer les signes d'alerte chez les victimes et en particulier le public en situation de handicap
- Identifier les situations où il y a une obligation à agir

Jour 2

- Indiquer les voies de recours pour les victimes et accompagner les victimes dans leurs démarches
- Identifier les partenaires qui peuvent intervenir en soutien de la situation pour les victimes et les auteurs
- Définir des axes de travail dans son établissement pour prévenir et agir dans le cadre de violences subies par des personnes vulnérables

Contenu

Jour 1 : Sensibilisation aux formes de violence vécues par les femmes en situation de handicap

- La prévalence des situations de violences à l'égard des femmes en situation de handicap : es données disponibles sur les violences subies et représentations
- Violences : de quoi parle-t-on ? Définitions des situations et cadre juridique
- Les signes d'alerte à repérer et les points de vigilance à l'égard de la personne accompagnée : quels acteurs et quels outils disponibles ?
- Les conséquences somatiques et psycho-traumatiques des violences
- Les obligations des professionnels au regard de situation de maltraitance envers des personnes vulnérables

Jour 2 : Mise en œuvre des actions d'accompagnement et de prévention

- Le positionnement professionnel à l'égard des situations de violence subies par les personnes accompagnées: quelles démarches pour accompagner et protéger ?
- Les partenaires identifiés sur le territoire pour venir en soutien de la démarche de prévention auprès des victimes et des auteurs
- Contours d'une Réflexion sur la prévention des violences subies par les personnes en situation de handicap au sein de chaque établissement

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'Alzheimer ou apparentée

3 jours
(21h)

- Cette formation a pour but d'accompagner les participants :
- à identifier ses savoir-faire intuitifs afin de pouvoir les reproduire et les partager,
 - à élargir sa palette comportementale en intégrant des savoir-faire concrets de la communication bienveillante,
 - être sensibilisé à l'approche relationnelle auprès des personnes âgées désorientées,
 - être plus efficient dans son intervention au quotidien auprès des personnes âgées.

Public

- Tous professionnels travaillant auprès des personnes dites âgées ayant des troubles cognitifs en établissement ou à domicile

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Retour d'expérience
- Exercices
- Mise en situation

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation

Objectifs de la formation

Jour 1

- S'approprier des outils pour répondre aux besoins des professionnels face à l'accompagnement d'une personne âgée avec troubles cognitifs,
- Réfléchir à et sur sa pratique professionnelle et particulièrement sur sa manière d'entrer en relation avec une personne âgée atteinte d'une pathologie neuro-dégénérative,
- Connaître les émotions, les besoins humains, les tâches de vie et leurs répercussions lors des accompagnements,
- Repérer le retentissement induit par des troubles cognitifs sur la perception des situations de soins,
- Déterminer et intégrer des savoir-faire pour un accompagnement bienveillant
- Partager des expériences professionnelles pour s'interroger sur ses pratiques

Jour 2 :

- Reconnaître la différence entre autonomie et dépendance.
- Définir la place de la relation dans les différents temps du Projet d'Accompagnement Personnalisé.
- Ouvrir et fermer une rencontre.

Jour 3 :

- Faire un retour d'expérience
- Faire un point sur les pratiques proposées et mises en œuvre
- Adapter celles-ci au quotidien

Contenu

Jour 1 :

- Réflexion sur l'impact d'une représentation individuelle d'une personne avancée en âge pour la rencontrer et la connaître:
- Règle des 3 P : Protection, Permission, Puissance.
- Retour d'expériences, à partir de 3 situations
- Les émotions et leur interaction sur l'accompagnement
- Rappel sur Les besoins qui motivent le comportement humain selon A. MASLOW

- Rappel sur les étapes ou tâches de vie selon E. ERIKSON.
- Dernière tâche de vie chez les personnes désorientées selon Naomi FEIL
- Rappel schématique sur la maladie d'Alzheimer diminution des capacités cognitives, libération des émotions. (Cognitif = réflexion, réponses adaptées / émotion = réaction parfois disproportionnée)
- Caractéristiques des trois situations de contact physique selon Daniel GENEAU : ce qui est dans les soins (Dangereux, Neutre, Agréable).
- Une piste pour accompagner différemment : l'Empathie
- Le Centrage dans l'accompagnement d'une personne
- Présentation et appropriation d'outils adaptés à la relation : Les outils du soin relationnel ou de la relation d'aide

Jour 2 :

- Réflexion sur l'application des principes de la Bienveillance dans les soins.
- Différence entre autonomie et dépendance et définir les termes. Réflexion en groupe.
- La communication (verbale / non verbale)
- Validation selon Naomi FEIL : présentation d'un entretien
- Le projet d'Accompagnement Personnalisé
- Place de la relation dans les différents temps du Projet d'Accompagnement Personnalisé.
- Poser le Travail intersessions pour les stagiaires.

Jour 3 (à distance des deux premiers jours)

- Point sur les apports des deux premiers jours : ce qui est facile à mettre en œuvre/ ce qui est difficile à mettre en œuvre ?
- Rappels des outils, théories et méthodologies vus en amont par le biais des expériences de terrain
- Echanges sur les situations vécues : Comment le professionnel se situe dans sa pratique professionnelle
- Approfondissement des apports en réponse aux besoins des professionnels exprimés.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

Personnaliser l'accompagnement en EHPAD : du projet de vie au projet personnalisé

1 jour
(7h)

► La loi du 2 janvier 2002 réaffirme le droit des personnes accueillies dans les ESSMS dont les EHPAD avec la mise en œuvre d'un accompagnement bienveillant, adapté aux besoins qui sera traduit par le projet personnalisé co-construit avec la personne. Selon la HAS, le projet d'accompagnement personnalisé est un « outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie ». Cette formation vise à comprendre les enjeux du projet personnalisé comme outil dynamique d'accompagnement.

Public

- Professionnels des EHPAD

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

- Favoriser le recueil du projet de vie et des attentes de la personne accueillie
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction du projet

Contenu

- Cadre réglementaire et projet personnalisé
- Comprendre le sens et les enjeux du projet personnalisé :
- Du recueil des habitudes de vie et des attentes de la personne lors de la co-construction du projet personnalisé d'accompagnement : expression du libre-choix et participation
- La qualité de l'accueil à l'admission du résident
- Un projet de vie axé sur le respect de l'autonomie et le maintien du lien social
- Les espaces favorisant la participation de la personne à la vie de l'établissement
- Faire vivre et évoluer le projet personnalisé : du projet à la pratique
- Traduire les objectifs du projet en actions concrètes dans les actes quotidiens et évaluer dans une dynamique d'équipe
- Lien entre projet personnalisé et organisation du travail (planning, transmissions, coordination)
- Rôle et implication de chaque professionnel dans la mise en œuvre du projet

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Le refus de soins en établissements ou services à domicile

1 jour
(7h)

► **Aucun traitement ou soin ne peut être entrepris sans le consentement de la personne. Le soignant peut être confronté à un refus de soin, ce qu'il peut vivre comme une situation d'impuissance et d'échec. S'interroger sur les limites de sa pratique et donner un sens au refus d'aide et de soin par des échanges interprofessionnels permettent au professionnel de comprendre et d'accepter les choix des personnes accompagnées et de respecter choix, leur dignité et leur liberté.**

Public

- Professionnels intervenant auprès d'une population âgée

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Supports théoriques
- Jeux de rôle et mises en situation
- Retour d'expériences et échanges entre les participants
- Supports vidéo

Modalités d'évaluation

- Quiz de début de formation
- En fin de formation, bilan des acquis de la formation (ce que j'ai appris, ce que je retiens, ce que je ne ferai plus, ce que je vais mettre en œuvre dans ma pratique)

Objectifs de la formation

- Comprendre le refus de soin du point de vue du cadre législatif et éthique
- Définir et comprendre le refus de soins en fonction des contextes (maladie grave, troubles du comportement, fin de vie, perte d'autonomie et vieillissement...)
- Adapter sa posture professionnelle pour mieux appréhender un refus de soins lors d'une intervention

Contenu

Refus de soin et consentement

- Le refus de soin : sa signification, ses différentes manifestations, le contexte
- La notion de consentement au soin de la personne accompagnée
- Le cadre législatif régissant le refus de soin :
 - la loi du 04 mars 2002 relative aux droits des malades, dite loi Kouchner
 - la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite loi Léonetti
 - la loi du 02 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, dite loi Leonetti et Claeys

Relation soignant-soigné

- Les causes du refus de soin
- Les alternatives au refus

Connaitre les techniques pour adopter une posture professionnelle et bienveillante

- Communication verbale
- Communication non verbale et bienveillante
- La prévention
- La diversion

Les espaces de réflexion et le questionnement éthique

- Rôle du professionnel : réflexion individuelle
- Rôle de l'équipe pluridisciplinaire : réflexion en équipe

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

Comprendre le **vieillessement** pour adapter l'accompagnement auprès des personnes dites âgées

2 jours
(14h)

► **Le vieillissement est un processus lent, naturel, inhérent à tous les individus. Ce phénomène est redouté car il s'inscrit irrémédiablement dans la notion de perte et de dépendance.**

Acquérir des connaissances solides permet d'appréhender sereinement l'accompagnement de cette population et de développer un savoir-être indispensable.

Public

- Professionnels travaillant auprès des personnes dites âgées (domicile et établissement)

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, échanges à partir de situations amenées par les participants, mise en situation : jeux de rôle, et valise de simulation du vieillissement pour prendre conscience des modifications de l'organisme liées au vieillissement de chaque personne

Modalités d'évaluation

- Evaluation à partir d'une grille, quiz de début et de fin de formation, bilan des acquis de la formation (ce que j'ai appris, ce que je vais mettre en œuvre dans ma pratique)

Objectifs de la formation

Jour 1

- Identifier et s'approprier les différentes étapes du vieillissement pour tout individu
- Différencier le vieillissement normal et pathologique pour repérer les signes de fragilité
- Connaître et utiliser des outils d'évaluation
- Se mettre en situation pour appréhender concrètement ce que signifie vieillir et en éprouver les ressentis physiques

Jour 2

- Définir les notions de bientraitance et de maltraitance
- Adopter une posture professionnelle bienveillante et adaptée, respectueuse des rythmes et des capacités de la personne
- Connaître le cadre juridique relatif à l'accompagnement des personnes dites âgées tant à domicile qu'en établissement : droits des personnes accompagnées, le refus de soins, fin de vie.

Contenu

Jour 1 : Les connaissances fondamentales en lien avec le vieillissement

- Comprendre les enjeux du vieillissement
 - ▶ Le vieillissement et les enjeux démographiques (au niveau national et international)
 - ▶ Le vieillissement normal : Les aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques du vieillissement
 - ▶ Les différents vieillissements : réussis, usuels et pathologiques, définitions et spécificités
- Fragilité et vieillissement : appréhender le syndrome de fragilité chez le sujet âgé
 - ▶ Le syndrome de fragilité : définition, caractéristiques et facteurs favorisants
 - ▶ Outils d'évaluation et grilles de repérage
- Le vieillissement psychologique et les relations avec l'entourage du sujet âgé

Jour 2 :

- La bientraitance : fil conducteur de l'accompagnement à domicile et en établissement
 - ▶ Définir les notions de bientraitance et de maltraitance, Ce qui disent les RBPP
 - ▶ Mises en situation
- Contexte juridique et droits des personnes accompagnées
 - ▶ Droits des usagers et responsabilité des professionnels
 - ▶ Le refus de soins
- L'accompagnement de fin de vie
 - ▶ Cadre juridique
 - ▶ Directives anticipées et personnes de confiance

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Analyser les besoins des enfants avec le cadre écosystémique d'Initiative AIDES

3 jours
(21h)

► **Les besoins de développement des enfants en pratique : analyser, comprendre, dialoguer, échanger, partager avec l'enfant, les parents ou personnes significatives et les partenaires.**

AIDES (Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité) est une innovation sociale qui a pour mission de favoriser et de soutenir les démarches de collaboration entre les parents et les intervenants de divers réseaux qui œuvrent auprès d'enfants âgés de 0 à 17 ans qui grandissent en contexte de vulnérabilité et dont des besoins sont à combler. Cette initiative mise sur la perspective et la participation active des parents (et de l'enfant, lorsque suffisamment âgé) dans l'analyse et la réponse aux besoins de leur enfant. Elle s'appuie également sur la collaboration des différentes organisations en lien avec les familles. L'initiative AIDES propose une démarche systématique et des outils concrets pour dialoguer, échanger et partager avec l'enfant, ses parents, des personnes significatives et des partenaires.

Public

- Toutes personnes œuvrant auprès de jeunes présentant des besoins complexes nécessitant l'implication de plusieurs partenaires

Prérequis

- Repères sur l'approche développementale de l'enfant et théorie de l'attachement

Modalités pédagogiques

- Supports PowerPoint accessibles depuis un espace extranet
- Cahier du participant (comportant des exercices et cas pratiques)
- Le guide et les autres outils associés à la méthode AIDES seront remis à chaque participant
- Vidéos

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation

Objectifs de la formation

Jour 1

- Définir la démarche préconisée par l'initiative AIDES et ses niveaux d'action
- Définir le cadre d'analyse écosystémique

Jour 2

- Indiquer les principes de l'action intersectorielle
- Reconnaître la perspective des enfants et des parents et utiliser des outils pour encourager leur parole

Jour 3

- Etablir le dialogue avec les parents dans une approche participative
- Expliquer la structuration du CABE et des différents outils d'Initiative AIDES et s'approprier la manière de les compléter

Contenu

Jour 1 : matin :

- Repères pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement.
- Présentation de l'initiative AIDES : de quoi s'agit-il, ses niveaux d'action, son histoire, à qui elle s'adresse, quel est le contexte favorable à son application, ses retombées
- Le cadre d'analyse écosystémique des besoins des enfants : son origine, pourquoi, son esprit, assises théoriques et concepts
- Quand utiliser le cadre ? / Ce que le cadre ne fait pas / Systèmes et dimensions du cadre / Interrelation entre les systèmes

L'après-midi

- L'action en partenariat
- L'exigence de l'action en situation complexe
- Les ingrédients d'un partenariat réussi
- Les acteurs stratégiques au cœur de l'action en partenariat
- Se représenter une expérience de partenariat à travers sa propre pratique en lien avec les différents concepts théoriques explorés
- Un partenariat réussi
- Utiliser le cadre avec nos partenaires
- Le monde de la négligence : les trois règles

Jour 2 : matin :

- Lien entre participation et planification
- Forme de planification et contribution des adultes à la vie des enfants
- Perspective expérientielle-comprendre et appliquer
- Un cadre de dialogue
- Métaphore colonisateur/explorateur
- Introduire le point de vue de l'enfant et des parents, comment faire avec le cadre ?

L'après-midi

- Outils destinés aux enfants
- Principes directeurs lors de l'utilisation des outils
- Présentation Jeu t'écoute et le triangle de mon monde
- Soutien à la participation des parents : pratique d'alliance
- Les 12 pratiques d'alliances
- Faire différemment
- L'alliance avec les parents, des pratiques sous hautes contraintes
- Des contraintes à dépasser

Jour 3 : matin

- Analyse écosystémique à l'aide du cadre
- Approche participative
- Perspective expérientielle des besoins des enfants et des parents
- Collaboration interprofessionnelle et inter-organisationnelle
- Auprès de qui ? quand ? pourquoi ?
- Ce qu'il permet
- Processus de planification de l'intervention
- Pourquoi l'utiliser
- Les 5 parties du CABE
- Retour sur la posture de l'explorateur
- Se préparer à rencontrer l'enfant et ses parents
- Rencontrer les parents et l'enfant pour présenter la démarche et le CABE

L'après-midi

- Compléter le CABE avec l'enfant et les parents
- Finaliser le CABE avec l'enfant et les parents
- Faire vivre le CABE

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1225€/jour pour les contributeurs au CREA)

Mallette pédagogique : 70€ par personne

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du dispositif de la protection de l'enfance

2 jours
(14h)

► **Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation. Il comprend à la fois des mesures de prévention, une organisation du repérage et du traitement des situations de danger et des mesures d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille. L'articulation des acteurs est complexe et les enjeux autour de l'intérêt de l'enfant sont multiples et en constante évolution. Cette formation vise à comprendre l'organisation du secteur de la Protection de l'Enfance, et mesurer les enjeux des évolutions législatives du secteur et les incidences sur l'évolution des pratiques professionnelles**

Public

- Professionnels concourant à la protection de l'enfance ou ayant un intérêt pour le secteur

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Partage d'expériences

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Questionnaire individuelle en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1

- Identifier les différentes dimensions de la Protection de l'Enfance (prévention, investigation, protection)
- Expliquer les évolutions législatives entre la loi du 05 mars 2007 relative à la protection de l'enfance et la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant
- Repérer les différents acteurs de la protection de l'enfance et connaître leurs missions respectives

Jour 2

- Différencier les mesures d'accompagnement et les mesures de protection de l'enfant
- Evaluer l'impact de l'évolution des publics et des modalités d'accompagnement sur les pratiques professionnelles

Contenu

Jour 1

- Les enfants, à protéger :
 - La notion d'enfant en danger, en risque ou maltraité : signes et facteurs de risques
 - De l'intérêt de l'enfant à la prise en compte des besoins fondamentaux : le rapport de consensus, la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection :
 - Le rôle des différents acteurs dans la prévention : PMI, Education Nationale, SNATED
 - Le recueil et l'élaboration des situations préoccupantes : la CRIP
 - L'évaluation de la situation de l'enfant : le Projet Pour l'Enfant (PPE)
- Panorama des différents niveaux de protection : distinction de la protection administrative et de la protection judiciaire (civil et pénal)

Jour 2 :

- Organisation de la réponse à apporter à la situation de danger au plan civil :
 - Les mesures d'investigation ordonnées par le magistrat
 - Les mesures d'accompagnement en milieu ouvert : interventions administratives (AED, AESF, TISF, ...) et judiciaires (AEMO, MJAGBF, MJM)
 - Les mesures d'accueil et de placement : l'OPP, les différentes formes d'accueil de l'enfant
- Les enjeux actuels du secteur de la protection de l'enfance
 - L'évolution des publics : les MNA, les enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement, ...
 - Les impacts de la loi de 2016 dans les relations avec les familles
 - La prise en compte de la notion de parcours dans la situation des jeunes majeurs
 - La désinstitutionnalisation dans le secteur de la Protection de l'enfance : le placement à domicile (PAD) ou hors les murs.

en
2026

Session en INTER

Sélestat (67) : **19 et 20 mars 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREAI)TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Accompagner les enfants avec **bienveillance** dans le champ de la **protection de l'enfance**

2 jours
(14h)

► Près de 1500 établissements accueillent des enfants au titre de la protection de l'Enfance. Les enfants accueillis ont subi pour près de la moitié des faits de maltraitance avant leur accueil ou présentent pour près d'un tiers une situation de handicap qui les rendent particulièrement vulnérables. La bienveillance est une qualité essentielle attendue dans les pratiques d'accompagnement des enfants et adolescents accueillis dans ces structures. La Loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants définit de manière consensuelle la notion de maltraitance et introduit pour les établissements une obligation de « formaliser et renforcer les dispositifs de prévention et de lutte contre la maltraitance et de promouvoir la bienveillance » dans tous les ESMS. Cette formation vise à comprendre ces enjeux, tout en se projetant dans des adaptations propres à sa pratique professionnelle, et à se projeter dans la mise en œuvre d'une culture de la bienveillance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

Public

- Tous professionnels intervenant au titre de la protection de l'enfance

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Partage d'expériences
- Travail en groupe
- Autres modalités pédagogiques : Auto-analyse et perspectives d'évolution partagées

Modalités d'évaluation

- Au début de la formation : réflexion collective autour de la définition de la bienveillance
- A la fin de la formation, un questionnaire du type : ce que j'ai appris, ce qui me questionne, ce que je vais faire

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la lutte contre la maltraitance
- Identifier les risques et facteurs de risques pouvant conduire à de la maltraitance
- Réfléchir aux pratiques individuelles et collectives

Jour 2 :

- Connaître et comprendre ce qui fait maltraitance dans le quotidien
- Acquérir des repères pour distinguer les différentes configurations de situation pouvant générer de la maltraitance.
- Identifier les freins et les leviers de la bienveillance au sein de sa structure et de sa pratique professionnelle

Contenu

Jour 1 : Lutte contre la maltraitance et promotion de la bienveillance dans le champ de la protection de l'enfance : Rappels législatifs et réglementaires

- Appropriation des évolutions du cadre légal idoie à la protection de l'enfance de 2002 à 2022.
- Rappel sur la convention relative aux droits de l'enfant : droits fondamentaux et principes directeurs et la démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en protection de l'enfance du 28 février 2017
- La politique de lutte contre la maltraitance inscrite dans la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants
- La démarche qualité et la lutte contre la maltraitance en référence aux RBPP de la HAS
- Définir la bienveillance au regard du droit, de l'éthique en référence aux RBPP de la HAS
- A partir d'une étude de situation et au regard des besoins fondamentaux de l'enfant : identification des risques et facteurs de risque pouvant conduire à une maltraitance institutionnelle, réflexion sur les leviers pour conduire une politique de bienveillance

Jour 2 : La mise en œuvre de la bienveillance et la lutte contre la maltraitance dans les pratiques professionnelles

- Les dynamiques / mécanismes à l'œuvre dans les situations de maltraitance
- Présentation des typologies de maltraitance identifiées par la Commission pour la promotion de la bienveillance et la lutte contre la maltraitance.
- Les outils institutionnels de prévention de la maltraitance
- La promotion de la bienveillance : Présentation de la RBPP
 - ▶ analyse des pratiques professionnelles, procédures/ outils internes (quelles procédures dans l'établissement, quelles modalités de recueil de la parole de la personne, quelle information en direction des personnes...)
 - ▶ Auto-analyse et projections dans sa pratique professionnelle

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

Familles et addictions : notions, interaction entre parentalité et addictions, répercussions

1 jour
(7h) +1j.opt.

► Cette formation vise à permettre aux professionnels d'acquérir des connaissances approfondies sur les problématiques liées aux addictions. Elle leur apportera une meilleure compréhension des différentes formes d'addictions et de consommations. Elle abordera également les spécificités des divers produits addictifs, en mettant en lien leur usage avec les compétences parentales. Les participants apprendront à identifier les risques auxquels l'enfant peut être exposé ainsi que les incidences des conduites addictives sur la relation entre l'enfant et le parent.

Public

- Professionnels des ESMS intervenant dans le champ de l'enfance, la petite enfance, la protection de l'enfance

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

- Un quiz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- Un quiz en fin de journée permettra d'évaluer les acquis de la formation

Objectifs de la formation

- Identifier les différentes sources d'addictions
- Identifier les besoins des personnes consommant des substances psychoactives
- Interroger sa posture professionnelle dans ces situations complexes
- Comprendre les conséquences pour la personne

Jour 2 (optionnel, uniquement en intra) :

- Etablir un diagnostic partagé des besoins et des ressources de la structure
- Repérer les conduites addictives et co-évaluer la situation des personnes
- Mettre en place des modalités de soutien, d'accompagnement d'orientation
- Gérer les situations problématiques

Contenu

- Introduction aux notions d'addictions
 - ▶ Définitions et concepts clés
 - ▶ Facteurs influençant la survenue d'addictions
 - ▶ Motivations à consommer
 - ▶ Concept de prévention
 - ▶ Éthique et posture professionnelle
- Addiction et petite enfance (Impacts de l'addiction parentale)
 - ▶ Focus : Parentalité et dépendance
 - ▶ Conséquences pour l'enfant
 - ▶ Grossesse et Addiction
 - ▶ Accompagnement des femmes enceintes/nouvelles mères consommatrices
 - ▶ Intervention auprès des enfants de parents dépendants
 - ▶ Impact sur le rôle parental et les conséquences (placement, difficultés de retour).
 - ▶ Accompagnement des parents dépendants
- Addiction et adolescence
 - ▶ Contexte de l'adolescence :
 - ▶ Addictions chez les jeunes
 - ▶ Facteurs spécifiques
 - ▶ Communication avec les adolescents (pour les parents)
- ▶ Intervention auprès des adolescents
- ▶ Ressources pour les adolescents
- Addiction et jeune adulte
 - ▶ Contexte du jeune adulte
 - ▶ Repérage et Accompagnement
 - ▶ Soutien et suivi
 - ▶ Orientation vers les ressources spécialisées
 - ▶ Importance de la continuité

Jour 2 (optionnel, uniquement en intra)

- Prévention des addictions et déduction des risques et des dommages en ESMS
- ▶ Engager l'établissement ou le service dans une démarche de prévention et de repérage des conduites addictives
- ▶ Mettre en œuvre des actions en fonction des besoins repérés
- ▶ Suivre la mise en œuvre des actions dans les projets personnalisés



Session en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **18 juin 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ▶ **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

Travailler avec les familles dans le cadre du placement

2 jours
(14h)

► Examiner la place des parents en protection de l'enfance nécessite de cerner l'ensemble des enjeux, notamment dans le cadre du placement. Cette formation explore le cadre juridique sous-jacent à l'accompagnement des parents et de la famille élargie, mais également les modalités de participation à l'éducation de leur enfant dans ce cadre contraint. Elle vise à intégrer les familles dans l'accompagnement en protection de l'enfance et à permettre aux professionnels d'adapter leur posture professionnelle.

Public

- Professionnels intervenant en protection de l'enfance

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Etudes de situations,
- Partages d'expériences

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Reconnaître la place laissée aux parents dans l'accompagnement d'un enfant protégé en fonction de son statut juridique
- Identifier les prérogatives des parents liées à l'autorité parentale et les conséquences de ses aménagements (retrait, délaissement)
- Prendre des décisions adaptées pour l'enfant selon qu'il s'agit d'actes usuels et non usuels
- Expliquer les principes qui fondent le travail avec les familles en protection de l'enfance

Jour 2 :

- Questionner les représentations concernant les familles afin d'adapter sa posture professionnelle
- Repérer les différentes dimensions du travail éducatif avec les familles en protection de l'enfance
- Disposer de repères pour évaluer les compétences parentales
- Organiser la participation des parents dans l'accompagnement de l'enfant au cours du placement et dans la perspective d'un retour à domicile

Contenu

Jour 1. La place des familles dans l'accompagnement d'un enfant placé

- L'évolution de la place des familles dans l'accompagnement en protection de l'enfance
- Le maintien du lien enfants placés/parents en fonction du statut défini par le juge des Enfants Rappel sur les différents types de placements
- Quel liens enfants placés/ parents ?
- Les fondements juridiques de la place des familles : Rappels sur l'attribution et les prérogatives liées à l'autorité parentale
- Les aménagements de l'autorité parentale : La définition des actes usuels, focus sur les notions de délaissement parental et de refus abusif (Loi relative à la protection des enfants du 07 février 2022)
- Les principes qui fondent le travail avec les familles

Jour 2. La co-construction de l'accompagnement avec les familles

- Les représentations des professionnels et des familles : les postures (sachant, expert, assistance...)
- Les différentes dimensions du travail éducatif
- L'objectivation des compétences parentales : reconnaître les compétences expérimentelles des parents
- Du projet pour l'enfant au projet personnalisé : quelle place pour les parents ?
- Dans la formalisation du projet d'établissement, quels sont les aménagements en lien avec la participation des familles ?



Sessions en INTER

Sélestat (67) : **10 et 11 juin 2026**
Maxéville (54) : **19 et 20 mai 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Accompagner la majorité dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance

2 jours
(14h)

► **La Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 prévoit de renforcer l'accompagnement dans la « préparation de l'avenir des enfants pris en charge et dans la sécurisation de leur vie d'adulte ». La Loi TAQUET du 07 février 2022 annonce « la fin des sorties sèches de l'ASE » et incite les structures qui concourent à la protection de l'enfance à accompagner la majorité des mineurs accompagnés. En conséquence, cette formation vise à permettre aux professionnels de mesurer les enjeux de l'approche de la majorité pour les jeunes confiés à l'ASE et d'anticiper avec le jeune la sortie du dispositif et son insertion sociale.**

Public

Tous professionnels concourant à la protection de l'enfance ou ayant un intérêt pour le secteur

Prérequis

Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques étayés par des exemples de situations
- Partage d'expériences au travers de travaux de groupe

Modalités d'évaluation

- Un Quiz sera réalisé en début de formation pour mesurer les connaissances des participants.
- Un bilan des acquis de la formation sera réalisé en fin de formation de type : Qu'est-ce que j'ai appris ? qu'est-ce que je mets en débats ? qu'est-ce que je vais mettre en œuvre ?

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Mesurer les enjeux liés à l'approche de la majorité, pour les jeunes accompagnés en protection de l'enfance et pour les professionnels
- Repérer les freins et les leviers pour favoriser le niveau d'implication du jeune dans l'anticipation de son projet de sortie
- Identifier les axes spécifiques de l'accompagnement des jeunes majeurs protégés au regard de leurs besoins et de leur environnement

Jour 2 :

- Définir les étapes d'accompagnement du jeune protégé vers la majorité
- Identifier les partenaires et les relais à mobiliser dans la préparation d'un jeune à la sortie du dispositif
- Analyser les conditions favorables pour à un retour en famille

Contenu

Jour 1

- La préparation à la sortie et l'accès à la majorité
 - ▶ Evolution de la politique publique en faveur des jeunes majeurs protégés : du devoir de protection à la sécurisation de la vie d'adulte
 - ▶ Le public visé par le renforcement de l'accompagnement jeune majeur : « les sorties sèches », les MNA
 - ▶ Les enjeux de l'approche de la majorité et de la fin de l'accompagnement : pour les jeunes, pour les professionnels, pour les pouvoirs publics
- Les conditions nécessaires à l'accompagnement vers l'autonomie
 - ▶ La mobilisation et la participation du jeune à son accompagnement : entre autodétermination et autonomie, freins et leviers

- Les attendus et besoins du jeune à la majorité : Focus sur les besoins fondamentaux, approche globale de l'autonomie. Quelles vulnérabilités spécifiques ?

Jour 2. L'accompagnement des jeunes majeurs dans la construction de leur projet de vie

- Anticiper le passage à la majorité et soutenir la définition du projet de vie du jeune :
 - ▶ Quelle posture ? « Le Faire avec » et non « Le Faire pour »
 - ▶ Quels outils d'évaluation de la situation ?
 - ▶ Quelle procédure de co-construction du projet d'accès à l'autonomie ? Quels soutiens de la démarche ?
- Soutenir le jeune dans son parcours d'accès à l'autonomie : Quels outils d'accompagnement socio-éducatif ? Quels domaines ?
 - ▶ Appui au développement individuel : action de prévention et de promotion des compétences psychosociales, développement de l'autonomie fonctionnelle dans ses différentes dimensions
 - ▶ Accompagnement dans les besoins de santé
 - ▶ Aménagement des modalités d'accompagnement et responsabilisation progressive
- Quels partenaires impliqués dans l'autonomisation des jeunes ? Cartographie des ressources
- Préparer le retour en famille
 - ▶ Le droit au retour
 - ▶ Les étapes d'une sortie progressive de la protection de l'enfance
 - ▶ L'évaluation du positionnement des parents et l'élaboration d'un plan de retour



Session en INTER

Maxéville (54) : **18 et 19 mars 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAL)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Appréhender la situation des enfants victimes des violences intrafamiliales

2 jours
(14h)

► **Les violences intrafamiliales s'apparentent à de la maltraitance infantile et ont des incidences multiples et non négligeables sur le développement de l'enfant qui en est le témoin ou la victime. Elles constituent en conséquence une situation de danger ou de risques qu'il est nécessaire d'évaluer et de prévenir. La formation vise à permettre aux professionnels confrontés à ces situations de violences intrafamiliales de mieux les repérer, de connaître les démarches judiciaires qui vont permettre de protéger l'enfant et de l'accompagner dans ses troubles et ses difficultés de développement.**

Public

- Professionnels des établissements et services de la protection de l'enfance et professionnels intéressés par ces questions

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports de connaissances, mises en situation
- Supports vidéo
- Echanges au sein du groupe et lors des travaux en sous-groupes

Modalités d'évaluation

- Test de Positionnement sous forme de quiz
- Bilan des acquis « Ce que j'ai appris, ce que je mets en débats, ce que je vais mettre en œuvre »

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Expliquer le phénomène de violences intra-familiales
- Identifier le jeu des acteurs dans la cellule familiale
- Repérer les signes et évaluer les impacts dans le développement des enfants témoins ou victimes

Jour 2 :

- Identifier les démarches judiciaires qui permettent de protéger l'enfant et de défendre ses droits
- Adapter les stratégies d'accompagnement et le travail en partenariat afin de permettre à l'enfant de se reconstruire

Contenu

Jour 1 – Les violences intra familiales et les incidences sur l'enfant

- Le phénomène de violences intra-familiales :
 - ▶ De la notion de violence aux violences intra-familiales : définition, formes, signes
 - ▶ Les facteurs/ événements « précipitants », le cas particulier du « conflit sévère de séparation »
 - ▶ Les différentes phases dans l'émergence des violences intra-familiales
 - ▶ Le contexte spécifique du huis clos familial : les stratégies de l'auteur, le positionnement des victimes,
 - ▶ Les actions de soutien possibles pour les victimes
- Les impacts des violences intrafamiliales sur l'évolution des enfants
 - ▶ Les différents troubles observables chez les enfants
 - ▶ Le syndrome de stress post-traumatique
 - ▶ Les incidences sur l'investissement des apprentissages
 - ▶ Les incidences sur le développement psycho-affectif

Jour 2 – L'accompagnement de l'enfant et de ses proches dans un contexte de violences intra-familiales

- L'enfant dans les démarches judiciaires
 - ▶ L'enjeu de la parole de l'enfant : la notion de victime directe ou indirecte
 - ▶ Les incidences de la protection du parent victime sur les droits de l'enfant
 - ▶ La protection spécifique des enfants : les droits des enfants, la question du maintien des liens/ parent auteur
- Les perspectives d'accompagnement de l'enfant victime
 - ▶ L'impact des mesures de protection de l'enfance : la protection et le care, la notion de résilience
 - ▶ L'accompagnement dans un parcours de soin
 - ▶ Les partenariats spécifiques à mobiliser pour les enfants victimes



Sessions en INTER

Sélestat (67) : **25 et 26 juin 2026**
Maxéville (54) : **25 et 26 juin 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Prévenir et accompagner les comportements problématiques chez les enfants en situation de handicap en protection de l'enfance

2 jours
(14h)

► Cette formation a pour objectif d'apporter des éléments théoriques et des éléments de réponse communs aux professionnels des deux secteurs (handicap et protection de l'enfance) en s'appuyant sur des situations connues par les deux parties.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Travailler auprès d'enfants doublement vulnérables

Modalités pédagogiques

- La formation propose des apports théoriques effectués en grand groupe, et des travaux pratiques réalisés en petits groupes. La méthode pédagogique d'intervention s'appuie ainsi notamment sur :
 - Des méthodes d'animation de groupe
 - Des exposés théoriques et méthodologiques formels
 - Des études de situations.
 - Des temps d'analyse collective. Si besoin les professionnels stagiaires pourront s'appuyer sur des vidéos (à réaliser sur volontariat en intersession, avec accord des représentants légaux)

Modalités d'évaluation

- Jeu sérieux permettant d'identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Différencier les principaux éléments théoriques et conceptuels en lien avec le sujet des comportements-problèmes.
- Illustrer le « modèle écologique »
- Distinguer l'ensemble des facteurs : personnels, liés à l'environnement social, liés à l'organisation et au milieu de vie ou liés à l'environnement politique et économique.

Jour 2 :

- S'approprier les contenus des RBPP
- Utiliser les différentes compétences et les différents outils pour prévenir les comportements-défi et que la probabilité de survenue soit minimisée
- Distinguer les moyens nécessaires à mobiliser pour analyser les situations de comportements-problèmes et éviter qu'elles ne s'aggravent.
- Expliciter la phase de l'accueil et la construction du projet d'accompagnement personnalisé
- Concevoir les futures actions à mettre en œuvre au sein de son établissement ou service

Contenu

Jour n°1 : Vers une meilleure compréhension de la double vulnérabilité

- De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations ciblées lors de cette formation.
 - Quelles sont les difficultés des jeunes concernés ?
 - Comment gérer ces situations ? Identifier les capacités et les limites de l'organisation dans la gestion de ces comportements, de la prévention à la gestion de la crise et de l'après-crise
 - Vers la prise en compte d'une « clinique de la maltraitance » ?
- Définition des comportements défi
 - Les situations de violences
 - La question de la participation sociale
- Définition des psychotraumatismes et troubles associés
 - Stress posttraumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neuro-végétative, dissociation) et altérations
 - Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles
- Les postures de l'accompagnant

Jour n°2 : Outils et analyse de situation

- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM.
 - Identifier, observer et analyser les comportements
 - Procurer une sécurité
 - Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
 - Traiter ce type de situations
- Présentation d'outils d'analyse globale de la situation de l'enfant : environnement, risques, parcours, douleur
 - Arbre des causes
 - Analyse fonctionnelle à partir du modèle écologique
 - Construction de grilles biographiques
 - Grilles d'évaluation de la douleur
 - La cible de Sluzky
- Travail de réflexion : comment s'organiser, dans les trois temps de la prévention les réponses en interne ?



Sessions en INTER

Maxéville (54) : 28 et 29 mai 2026

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Définir un parcours cohérent pour les enfants suivis par le médico-social et la protection de l'enfance

3 jours
(21h)

► Cette formation vise à construire des visions partagées entre les acteurs intervenant auprès des enfants doublement vulnérables, pour une cohérence et une meilleure articulation de leurs projets d'accompagnement.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social travaillant auprès d'enfants

Prérequis

- Travailler au profit d'enfants en situation de handicap et faisant l'objet d'une mesure de protection

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Temps d'échanges et d'analyse collective
- Travaux en sous-groupe
- Stage croisé d'une journée (en option)
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation

- Quiz, exercice d'auto-évaluation de ses pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 4 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Définir le cadre législatif et réglementaire, ainsi que les enjeux des politiques publiques des deux secteurs
- Identifier les spécificités du paysage institutionnel lié à la double vulnérabilité
- Renforcer la capacité à coopérer entre acteurs autour du partage d'information

Jour 2 :

- Analyser les retours d'expérience des stages croisés
- Approfondir la compréhension de la notion de risque au regard des besoins fondamentaux de l'enfant
- Clarifier les notions de besoins particuliers et besoins spécifiques

Jour 3 :

- Explorer les articulations entre autodétermination et participation de l'enfant et de ses représentants.
- Analyser les enjeux de coopération autour du parcours de l'enfant en identifiant des pistes d'actions pour améliorer la cohérence des parcours.

Contenu

Jour 1 :

- Histoire législative et réglementaire des deux secteurs
 - ▶ Focus sur la conférence de consensus
- Le paysage institutionnel de la double vulnérabilité
- Les enjeux de la transformation de l'offre médico-sociale (sensibilisation)
- S'articuler entre acteurs : le partage d'information
 - ▶ Apports théoriques
 - ▶ Etudes de situations pour amener au débat entre les participants

Stages croisés (optionnel)

- Des stages croisés courts (1 journée) de type « vis ma vie de professionnel en ... » seront organisés afin de mieux s'approprier la culture et les réalités professionnelles des autres champs. Concrètement, les

participants appréhenderont les modes d'organisation, mais aussi les limites des capacités d'action des institutions dans lesquelles ils se rendront. L'organisation de ces stages est à la charge des services commanditaires de la formation.

Jour 2 :

- Bilan des stages croisés au regard du programme : *Points d'étonnement, besoins d'approfondissement ? Quelles pistes d'actions ?*
- La notion de risques au regard des besoins fondamentaux
 - ▶ Les besoins des enfants
 - ▶ La démarche d'évaluation de la situation de danger (référentiel HAS)
 - ▶ Les risques et facteurs de risques
 - ▶ Usages de l'Information Préoccupante, travailler sur une situation concrète, caractérisation d'une situation
- Les notions de besoins particuliers, besoins spécifiques
 - ▶ Quels outils sont utilisés par les professionnels pour évaluer les besoins ?
 - ▶ Comment les professionnels se coordonnent sur le terrain ?
 - ▶ Qu'est-ce qui fonctionne, qu'est ce qui pourrait être amélioré : travaux communs.

Jour 3 :

- L'autodétermination et la place des parents : comment s'articuler ?
 - ▶ En protection de l'enfance et en médico-social, quelle place pour la participation des parents, des enfants ?
 - ▶ Quel appui sur les ressources parentales / familiales ?
- Votre réalité professionnelle :
 - ▶ Quels sont les enjeux de la coopération autour du parcours de l'enfant ?
 - ▶ Quels sont les points d'appui permettant d'y répondre ?
 - ▶ Quelles sont les limites à dépasser ?



Sessions en INTER

Sélestat (67) : **26 et 27 mai 2026**
Maxéville (54) : **26 et 27 mai 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Accompagnement à la fin de vie

1 jour
(7h)

► Au-delà du cadre législatif qui sera traversé, la formation vise à apporter aux professionnels des éléments sur la reconnaissance de la personne, son accompagnement et sa prise en charge. Elle vise en ce sens, à la mise en œuvre dans les établissements d'une démarche de bientraitance de la personne en fin de vie, dans le respect de ses droits et de sa qualité de vie.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Tous professionnels des structures intervenant auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap et des personnes âgées

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Réflexions en groupe pour accompagner les personnes en fin de vie
- Exemples et partages de pratiques au sein des ESMS

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 4 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Objectifs de la formation

- Décrire les dispositions législatives relatives à la fin de vie (directives anticipées, sédation profonde) et leurs évolutions
- Identifier les enjeux éthiques au regard des droits de la personne accompagnée
- Prévoir les modalités de mise en œuvre de la démarche palliative et des soins palliatifs, ainsi que la mobilisation des ressources du territoire (partenariats, EMSP, LSP, ...)
- Repérer les dispositifs d'information et de soutien de la personne et de ses proches dans la période de fin de vie
- Formuler des pistes d'amélioration dans l'accompagnement en fin de vie

Contenu

- Le cadre législatif de la fin de vie :
 - ▶ Les lois Léonetti du 22 avril 2005 et loi Léonetti-Claeys du 2 février 2016
 - ▶ Les dispositions prévues par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015
 - ▶ Les Recommandation des Bonnes Pratiques Professionnelles : Accompagner la fin de vie des personnes âgées en EHPAD
- La démarche palliative et les soins palliatifs
- Les Projets d'accompagnement en d'équipe :
 - ▶ Coordination et cohérence des interventions.
 - ▶ Soutien des professionnels.
- Accompagnement des proches et des autres résidents

**Sessions en INTER**

Maxéville (54) : **16 juin 2026**
Châlons-en-Ch. (51) : **11 juin 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Découvrir l'habitat API (Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie sociale) : du cadre législatif au retour d'expérience

1 jour
(7h)

► Les formes d'habitat partagé existent depuis de nombreuses années pour répondre aux besoins de certaines personnes âgées et en situation de handicap : acquérir davantage d'autonomie ou la conserver tout en étant accompagnées, ne pas aller dans une maison de retraite, avoir son logement tout en ayant l'opportunité de partager des moments de la journée avec d'autres. La publication du rapport PIVETEAU-WOLFROTH dresse des perspectives pour encourager leur développement. En 2022, la loi 3DS donne aux conseils départementaux une compétence pour coordonner le développement de l'habitat inclusif. De nombreux acteurs s'emparent de cette opportunité qui permet de répondre aux besoins exprimés par les personnes vulnérables et leurs proches. Cette formation vise à connaître les dispositions réglementaires relatives à l'habitat inclusif et à identifier les bonnes pratiques dans les structures qui ont mis ces projets en œuvre.

Public

- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées

Prérequis

- Professionnels intéressés ou impliqués dans la mise en œuvre de projets d'habitat inclusif

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Travail en groupe
- Autres modalités pédagogiques : vidéos
- Rencontres avec un porteur de projet

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires au démarrage de la formation
- Questionnaire individuel permettant d'identifier les acquis, les réflexions, les questionnements à l'issue de la journée

Objectifs de la formation

- Expliquer les dispositions réglementaires relatives à l'habitat inclusif
- Identifier les caractéristiques et les acteurs de l'habitat inclusif
- Repérer les bonnes pratiques dans les modèles existants et les enjeux dans la cité
- Porter une interrogation sur la faisabilité de ce type de projet grâce à des retours d'expérience

Contenu

- L'habitat API : de quoi parle-t-on ?
 - ▶ Habiter, c'est bien plus que se loger
 - ▶ Regard sur le passé : l'habitat partagé sous différentes formes
- Les politiques publiques en faveur de l'habitat inclusif : de l'historique au rappel du cadre législatif
 - ▶ Prendre en compte le souhait des personnes vulnérables de continuer à vivre dans la « cité »
 - ▶ Le rapport PIVETEAU-WOLFROTH
 - ▶ Cadre législatif et réglementaire de l'habitat inclusif
 - ▶ Les recommandations des bonnes pratiques : l'accompagnement vers et dans l'habitat par les professionnels ESSMS : volet 1
- Le cahier des charges de l'habitat API
- Un projet de vie sociale et partagée à concevoir avec les futurs habitants : modalités de participation
- Echanges avec un porteur du projet : de la conception à la mise en œuvre, évaluation, réajustement, viabilité

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

Préserver les droits et la participation des personnes dans les mesures de protection juridique

2 jours
(14h)

► *Lorsqu'une personne majeure est placée sous une mesure de protection, sa capacité juridique est confiée partiellement ou totalement à un mandataire judiciaire familial ou professionnel. La personne protégée conserve toutefois des possibilités d'exercice de ses droits et libertés et une marge d'autonomie qu'il convient de lui préserver en tenant compte de ses capacités et du cadre de la loi. Cette formation vise à comprendre le dispositif de protection juridique des majeurs (exercice et limites du mandat) pour mieux accompagner les personnes protégées dans l'expression de leurs droits et libertés.*

Public

- Tous professionnels des structures accueillant des majeurs protégés

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges entre les participants à partir de situations pratiques

Modalités d'évaluation

- Quiz pour évaluer les connaissances en début de parcours de formation.
- En fin de formation, bilan des acquis de la formation à partir d'un questionnaire : ce que j'ai appris, ce que je mets en débats et ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1

- Repérer les situations de vulnérabilité qui nécessitent une mesure de protection et initier ou soutenir une demande de mise sous protection
- Identifier les professionnels chargés des mesures de protection et différencier les mesures de protection en fonction des capacités des personnes et des conditions d'exercice du MJPM

Jour 2

- Promouvoir la bientraitance dans les mesures de protection
- Distinguer les droits, libertés et responsabilités d'une personne protégée en fonction du type de mesure de protection
- Soutenir la personne accompagnée dans l'exercice de ses droits fondamentaux et dans les choix qui lui sont strictement personnels (vie privée, santé, logement)

Contenu

Jour 1 : Protéger une personne vulnérable

- Les conditions d'une mesure de protection : la question de la vulnérabilité de la personne accompagnée
- Les différents acteurs de la protection juridique des majeurs
- Les principes à l'origine des décisions du juge des tutelles (juge du contentieux de la protection)
- Les différentes mesures de protection juridique : le mandat de protection future, l'habilitation familiale, les mesures de sauvegarde de justice et de sauvegarde médicale, les mesures de curatelle et de tutelle
- L'étendue de la mission du MJPM en fonction de la mesure de protection

Jour 2 : Promouvoir la participation et l'autodétermination des personnes protégées

- La bientraitance dans les mesures de protection juridique pour adultes
- La place du majeur protégé dans la vie en société et dans l'exercice de sa mesure de protection : pouvoir d'agir et participation de la personne, responsabilités civile et pénale
- Entre recherche du consentement éclairé et prise de risques de l'établissement: l'exercice de la liberté de choix et de l'autodétermination des personnes protégées dans les questions strictement personnelles (vie relationnelle et affective, logement, questions de santé,...)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

pratiques, méthodes & outils

Améliorer les pratiques, les méthodes et les outils

2026

Tous secteurs

- **Autodétermination** : développer une **démarche** et des **outils** en ESMS 59
- Réaliser son **autoévaluation** et préparer son **plan d'amélioration de la qualité** 60
- **Coordination d'équipe / d'unité** 61
- Accompagnement à la **démarche qualité** avec **ARSENE** 62
- Constituer et gérer le **dossier** de la personne accompagnée 63
- Optimiser vos **écrits professionnels** 64
- Travailler avec les **émotions** : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants 65
- La **juste posture professionnelle** : apprendre à se situer 66
- **Projet personnalisé** : construction de l'outil d'évaluation et de projet 67
- **Projet personnalisé** : de la méthodologie d'élaboration à sa coordination 68
- Recueillir le point de vue des personnes accompagnées : concevoir et utiliser un **Questionnaire de satisfaction** 69
- **Questionnaire de satisfaction** : découvrir la **méthodologie** 70

Secteur handicap

- S'approprier les nomenclatures **SERAFIN** : enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles 71
- Appréhender la **transformation de l'offre** des ESMS dans le secteur du handicap 72
- Accompagner la réflexion sur la **transformation de l'offre** médico-sociale 73

Secteur Protection de l'Enfance

- Soutenir les **compétences parentales** : postures et pratiques 74
- Améliorer la conduite des **entretiens** avec les parents des enfants confiés 75

Autodétermination : développer une démarche et des outils en ESMS

3 jours
(21h)

► *L'autodétermination des personnes accompagnées est un enjeu pour les équipes professionnelles du social et médico-social. En effet, la mise en application effective des droits relatifs à tout citoyen permet d'améliorer la qualité de vie des personnes, en les plaçant comme véritables actrices de leur parcours de vie. Cette formation est pensée comme un plan d'action et d'engagement des professionnels et de leur direction dans la mise en œuvre d'une posture et/ou d'outils favorisant l'autodétermination.*

Public

- Professionnels de tous secteurs, désireux de mettre en place une démarche d'autodétermination

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Outils favorisant l'autodétermination
- Réflexion en équipe

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissance en début de formation
- Elaboration d'un plan d'action et d'engagement collectif
- Retour réflexif sur la mise en œuvre d'outils

Objectifs de la formation

- S'approprier une démarche et une posture favorisant l'autodétermination
- Identifier les axes d'amélioration, les freins et ressources de la structure
- S'approprier les outils favorisant l'autodétermination
- Construire un plan d'action et d'engagement incluant l'autodétermination dans les étapes de l'accompagnement

Jour 1

- Maîtriser le concept de l'autodétermination
- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif
- Identifier et analyser les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- Analyser les outils actuels favorisant l'autodétermination et la participation citoyenne
- Analyser les pratiques quotidiennes d'accompagnement
- Savoir quelles sont les capacités à mobiliser pour mettre en place l'apprentissage de l'autodétermination

Jour 2

- Évaluer les besoins particuliers des personnes accompagnées
- Connaître et utiliser les outils qui permettent l'apprentissage de l'autodétermination
- Adapter les outils existants aux personnes accompagnées par les professionnels
- Mettre en œuvre des projets à partir de situations existantes dans la structure

Jour 3

- Évaluer le plan d'action et d'engagement produit lors du J2
- Construire une posture professionnelle commune dans le cadre de l'autodétermination
- Améliorer les procédures et outils favorisant l'autodétermination

Contenu

Jour 1 : Approches théoriques de l'autodétermination et cadre législatif.

- Le cadre législatif
 - Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit ».
 - « La participation de l'usager » dans les textes législatifs
 - Les concepts
 - Les différentes théories de l'autodétermination
 - L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
 - Les quatre caractéristiques de l'autodétermination
- Expérimentation et retour d'expériences
 - Etude d'une expérience réussie d'incrémentation de l'autodétermination.

Jour 2 : Appropriation des concepts par la mise en pratique d'outils élaborés et adaptés au niveau des personnes accompagnées.

- Mise en place des outils :
 - Présentation des outils favorisant l'autodétermination
 - Mettre en place les moyens pour passer de l'individuel au collectif, de l'autodétermination à la citoyenneté
- Construction d'un plan d'action :
 - Identification des freins et ressources de la structure
 - Mise en adéquation des besoins des personnes accompagnées et des outils développés par l'équipe professionnelle
 - Rédaction d'un plan d'action et d'engagement

Jour 3 : Évaluation de l'outil et retour d'expérience

- Cette étape de la formation doit avoir lieu après une mise en œuvre des outils et de la posture professionnelle (+ 6 mois)
 - Retour d'expérience : être attentif aux éléments favorisant l'autodétermination dans la posture professionnelle
 - Évaluation de l'outil mis en œuvre : limites, pistes d'amélioration et éléments de qualité à conserver

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Réaliser son autoévaluation et préparer son plan d'amélioration de la qualité

3 à 5
jours
(21h à 35h)

► Dans l'objectif d'harmoniser et de faciliter les démarches d'amélioration continue de la qualité dans les ESMS, la HAS a élaboré une nouvelle procédure d'évaluation et un nouveau référentiel national d'évaluation de la qualité en 2022. Cette formation vise à comprendre les principes méthodologiques retenus par l'HAS et à appuyer la réalisation de l'auto-évaluation des ESMS.

Public

- Directeurs, chefs de service, référents qualité, professionnels engagés dans la démarche qualité ou personnels souhaitant y participer

Prérequis

- Connaissance de la démarche d'amélioration continue mise en œuvre dans son établissement ou service

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, Mise en situation
- Travail en groupe, Partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement en début de journée sur la connaissance du référentiel HAS
- Fin de formation identification des acquis: élaboration du PACQ, des questionnements, des pistes d'action

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Décrire la logique, les enjeux, la structuration et les méthodologies d'évaluation du référentiel Qualité HAS
- Définir des modalités de participation des personnes accompagnées
- Intégrer les nouvelles thématiques d'évaluation dans le processus qualité en cours dans la structure

Jour 2 :

- Analyser les critères et indicateurs de la démarche d'évaluation autour des nouvelles thématiques mises en valeur par la HAS
- Faire le point sur l'existant et définir les axes d'amélioration au regard de ces critères

Jour 3 :

- Décrire la méthodologie de mise en œuvre d'un plan d'action
- Définir les modalités concrètes de mise en œuvre de ce plan

Contenu

1 journée : Piloter la démarche d'auto-évaluation selon le référentiel Qualité de l'HAS

- Cadre général et enjeux de la démarche d'amélioration continue de la qualité dans les ESMS
- Contexte réglementaire de la démarche
- Valeurs, logiques et enjeux de l'évaluation de la qualité réaffirmés par l'HAS
- Mise en œuvre du dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESMS
- Champ d'application et modalités : Etapes de la démarche d'évaluation, traçabilité (outils d'évaluation, plateforme Synaé)
- Présentation des trois méthodologies d'évaluation proposées et des principes qui les fondent à partir du manuel d'évaluation : l'accompagné traceur, le traceur ciblé, l'audit système
- Echanges et mise en perspective de chacune des méthodologies d'évaluation dans le fonctionnement de l'ESSMS : organisation de la démarche d'évaluation, modalités de consultation des personnes accompagnées, freins et leviers, points d'attention, bonnes pratiques
- Intégration de la démarche d'évaluation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et dans la gestion des risques
- Les champs d'investigation du nouveau référentiel d'évaluation de la qualité
- Présentation de la structuration du nouveau référentiel d'évaluation : axes, chapitres, thématiques, critères,

- Les thématiques récurrentes dans les évaluations qualité, les nouvelles approches : quel sens et quelle expertise pour les professionnels ?
- Echanges et mise en perspectives de ce processus d'évaluation dans les ESMS : point sur l'existant (méthodologie de recueil, sources et modalités de preuves, ...), nouvelles pratiques et outils à mettre en œuvre

1 à 2 journées (selon les besoins) / Auto-évaluation au regard des nouveaux critères qualité introduits par l'HAS et les critères impératifs Jour 1

- Présentation des nouveaux critères qualité et des critères impératifs tels que définis par l'HAS Référence au guide de l'évaluation)
- Travail en sous-groupe autour des thématiques suivantes :
 - démarche Qualité et gestion des risques
 - Respect des droits, Bienveillance et éthique
 - Continuité et fluidité du parcours
 - Elaboration de cartes mentales avec les différents critères et les indicateurs
- Echanges et mise en commun

Jour 2

- Diagnostic dans la structure (points forts, axes d'amélioration et de progrès) et recherche des éléments de preuve au regard des différents critères et indicateurs en sous-groupe)
- Définition des fiches actions associées
- Echanges et mise en commun
- Option : Il est possible de rajouter des séances de travail si l'ESMS souhaite investiguer tous les domaines du référentiel d'évaluation.

1 à 2 journées (selon les besoins) / Le plan d'amélioration continue de la qualité

- Rappels méthodologiques : objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, programmation, suivi
- Quel outil au sein de la structure ?
- Quels acteurs mobilisés ? (en présence ou en absence de référent qualité)
- Quelle participation des personnes accompagnées ?
- Retour dans le détail sur les fiches actions définies préalablement en sous-groupes pour une mise en œuvre opérationnelle
- Formalisation du PACQ

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAL)

► Dans un contexte d'évolution des besoins des personnes et de transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux, la fonction de coordinateur d'équipe / d'unité apparaît progressivement. Ce professionnel, issu généralement de l'équipe, avec un rôle non hiérarchique auprès de ses collègues, doit se positionner dans cette nouvelle fonction. Puisqu'aucun cadre de référence ne délimite précisément les missions associées à cette fonction, ses modalités de mise en œuvre sont diverses. Ainsi, comment s'approprier et mener ces différentes fonctions, se positionner dans ce rôle nouveau sur le plan institutionnel, relationnel ? Face aux enjeux nombreux, quels leviers mobiliser pour définir et faciliter la mise en œuvre de ses missions ?

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Être à un poste ou exercer (dans un proche avenir) les fonctions de coordinateur d'équipe

Modalités pédagogiques

- Pédagogie active et participative basée sur de nombreux exercices individuels à partir de mises en situation proposées par les participants ou l'animateur

Modalités d'évaluation

- Un quiz permet de mesurer les connaissances en début de formation
- La carte conceptuelle individuelle en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1

- Identifier les spécificités et les enjeux de la coordination d'équipe
- Définir les missions et fonctions d'un coordinateur d'équipe
- Connaître les savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice d'une autorité non-hiérarchique

Jour 2

- Clarifier son positionnement dans l'équipe, dans l'établissement, dans les relations partenariales
- Mieux prendre en compte les dynamiques de groupe (communication, formes de management, etc.)
- Découvrir et identifier des outils pour assurer le suivi de ses différents projets

Contenu

Jour 1

- Les multiples facettes de la fonction de coordinateur / coordonnateur
- Points de repères : Management transversal : Comment accompagner une équipe sans relation hiérarchique ?

Jour 2

- Points de repères (suite) :
 - L'animation de réunion : outils et techniques
 - Les aspects fonctionnels de l'organisation du travail d'équipe
 - Communication écrite et orale
- Exercice des responsabilités au sein de l'équipe (organigramme, fiche de poste, fiche de fonctions, ...)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Accompagnement à la démarche qualité avec ARSENE

3 à 7 jours
(21h à 49h)

► **ARSENE est un référentiel conçu par le réseau des CREA, qui intègre le nouveau référentiel d'évaluation de la qualité la HAS. Il propose une méthodologie rigoureuse pour permettre aux équipes professionnelles d'effectuer, d'organiser et de suivre l'amélioration continue des pratiques collectives et de la qualité du service rendu aux bénéficiaires de l'action sociale ou médico-sociale.**

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Pour l'organisation des séances de travail : Nombre de PC ou de tablettes requis selon l'importance du groupe, Accès internet

Moyens pédagogiques

L'animation de la démarche repose sur la mobilisation de divers supports pédagogiques :

- le référentiel ARSENE,
- la vidéo-projection,
- l'utilisation de documents ressources (recommandations de la HAS (ANESM), références réglementaires...)
- des supports méthodologiques pour la structuration du PACQ et des fiches-actions.

Modalités d'évaluation

- Evaluation initiale des connaissances par un quiz en début de formation
- Evaluation des acquis en termes de connaissances des RBPP, de la méthodologie à mettre en œuvre dans une Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ), au travers des saisies effectuées dans le référentiel et dans les échanges autour des pratiques professionnelles
- Elaboration du rapport d'auto-évaluation

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Objectifs de la formation

- Mettre en œuvre et/ou organiser le suivi d'une démarche continue d'amélioration de la qualité, en mobilisant un référentiel qui permet aux équipes et aux personnes accueillies de questionner l'accompagnement
- Identifier les points forts de l'équipe et les pistes d'amélioration dans le fonctionnement de la structure
- Réaliser des fiches actions et élaborer une planification de la démarche qualité

Contenu

- Phase d'appropriation : formation à l'utilisation du référentiel ARSENE
 - Présentation de la structuration de l'application ARSENE et de ses fonctionnalités
 - Evaluation des pratiques professionnelles sur la base des éléments d'appréciation du référentiel (étayés de critères de qualité)
 - Penser et organiser la participation des bénéficiaires à la démarche d'évaluation de la qualité du service rendu
- Travaux sur les différents domaines d'ARSENE du J1 (après-midi) au J6 (matin)
 - Analyse collective des éléments d'appréciation des différents domaines du référentiel avec approfondissement et apports théoriques et réglementaires (textes législatifs et réglementaires, Recommandations de bonnes pratiques de la HAS (ANESM), ...).
- Elaboration du plan d'amélioration continue de la qualité du J6 (après-midi) au J7
 - L'élaboration des objectifs opérationnels et la construction des fiches-actions
 - Le suivi du plan d'amélioration de la qualité
 - La préparation de la phase d'évaluation

Modalités pédagogiques

- La démarche d'accompagnement proposée passe par la **mobilisation du référentiel ARSENE** et du cadre d'évaluation de la HAS et l'appui sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS (ANESM).
- Promouvoir une culture professionnelle partagée de la qualité, l'inscrire dans les compétences nécessaires au cœur des métiers de l'action sociale et médico-sociale, demande de **favoriser la participation des différents professionnels** des établissements et services. De plus, **l'association des usagers et/ou de leurs représentants légaux** sera réfléchi tout au long de la démarche. En fonction des établissements et services, plusieurs méthodologies d'association peuvent être envisagées : enquête de satisfaction, présence sur un temps défini, sur des thèmes spécifiques, sur les comités de pôle, échanges au sein du CVS...
- Suivant le volume de jours, des travaux en intersessions devront être prévus.

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>



Constituer et gérer le dossier de la personne accompagnée

2 jours
(14h)

► **Entre coordination et confidentialité, les enjeux autour du dossier unique de la personne accompagnée en établissement sont forts. Il s'agit de disposer d'un outil efficient et efficace pour les professionnels malgré les contraintes et différentes missions de chacun, tout en appliquant une réglementation complexe aux origines diverses, protectrices des droits de la personne accompagnée.**

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques étayés par des mises en situation
- Partage d'expériences autour des réalités de terrain

Modalités d'évaluation

- Un quiz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- Bilan des acquis de la formation en fin de formation : Exercice de mise en pratique

Objectifs de la formation

Jour 1

- Identifier les bonnes pratiques et les principes juridiques en matière de création, de gestion et d'archivage du dossier de la personne accompagnée
- Améliorer les processus de gestion du dossier unique de la personne accueillie dans la structure

Jour 2

- Définir les règles de fonctionnement attachées au dossier de la personne et les modalités permettant la sécurité des informations
- Repérer les obligations issues du RGPD dans l'utilisation des données personnelles
- Prévoir les modalités d'exercice des droits de la personne accompagnée avec l'accès au dossier

Contenu

Jour 1 : un dossier efficace pour tous les acteurs et respectueux de la vie privée de l'utilisateur

- Les aspects théoriques, la réglementation et les recommandations entourant le dossier de la personne accompagnée
 - Les différentes typologies de dossier, d'organisation et d'utilisation selon la recommandation de la DGAS
 - Les références au contenu du dossier dans la loi
 - L'apport de la législation quant à la protection des données : le principe de minimisation
- La confidentialité dans la gestion du dossier
 - Définition des notions et des intérêts en présence
 - Les conditions du partage d'informations selon la loi de janvier 2016
- L'informatisation du dossier :
 - Avantages et points de vigilance
 - Les exigences de l'outil informatique au regard du texte européen relatif à la protection des données : la protection, la sécurité, l'effacement des données
- Conservation et archivage du dossier : définitions, recommandations

Jour 2 : Les droits de la personne accompagnée en lien avec la gestion de son dossier (loi de 2002 et RGPD)

- Le droit de la personne accompagnée à l'information (Mentions préalables, obligation à informer)
- La mise en œuvre du droit à l'information : quelles mentions obligatoires ? quelles précautions ?
- La personne accompagnée, propriétaire de ses données : quels droits ? Comment recueillir son consentement à l'utilisation des données ?
- Le droit d'accès au dossier prévu par la Loi 2002-02 : quelles possibilités ? quelle procédure ?



Sessions en INTER

Maxéville (54) : **21 et 22 mai 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

► Dans bien des situations, l'écrit constitue une aide à la décision, et est ainsi susceptible de marquer l'accompagnement des personnes concernées par celui-ci. De fait, l'écrit contribue à la continuité, la pertinence et la qualité des accompagnements. Posséder une méthode rigoureuse pour la production de ses écrits contribue à une plus grande efficacité du professionnel. La formation vise ainsi à comprendre les enjeux de l'écrit professionnel (éthique, juridique, qualité de service), intégrer la pratique de l'écrit dans la posture professionnelle, et améliorer la pratique et l'efficacité de ses écrits.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Utilisation des écrits des professionnels apportés par les stagiaires pour mettre en perspective leur pratique

Modalités d'évaluation

- Carte mentale : travail en groupe à partir d'une situation réelle
- Correction d'exercice et d'écrits des professionnels présents
- Ecriture des objectifs d'amélioration

Objectifs de la formation

Jour 1

- Analyser les différentes fonctions de l'écrit et évaluer l'intérêt de chaque type d'écrit.
- Identifier et examiner les recueils d'observation en tenant compte des destinataires de l'écrit.
- Construire une approche éthique dans la rédaction et la transmission des écrits.
- Appliquer les principes de mise en forme pour structurer les écrits de manière claire et efficace.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour faciliter le partage d'informations de façon adaptée.

Jour 2

- Affiner la précision de l'écriture professionnelle en révisant et optimisant la formulation des écrits
- Examiner et interroger les différents écrits produits au sein de l'établissement ou du service pour améliorer leur pertinence et leur impact.

Contenu

Jour 1. Les enjeux de l'écrit : être objectif

- Les enjeux et les fonctions des écrits professionnels et le droit des usagers
- Environnement juridique de l'écriture professionnelle
- Repères théoriques et méthodologiques

Jour 2. Amélioration de vos écrits

- Styles et techniques
- Les différents écrits : évaluation des axes d'amélioration de vos écrits professionnels
- Travail sur la circulation des informations au sein du service ou de l'établissement
- Définir les éléments d'objectivité



Sessions en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **5 et 6 mars 2026**
 Maxéville (54) : **20 et 21 janvier 2026**
 Sélestat (67) : **12 et 13 février 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ▶ 03 26 68 35 71
 accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81
 comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAL)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Travailler avec les émotions :

comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants

2 jours
(14h)

► Les équipes éducatives font face à des situations de plus en plus complexes qui peuvent les mettre en difficulté et qui nécessitent des trésors d'ingéniosité pour accompagner au mieux l'enfant. Les professionnels sont donc invités à renforcer leur intelligence émotionnelle pour être en mesure d'accompagner les enfants sur le délicat chemin d'une certaine maîtrise émotionnelle. Cette formation vise à comprendre ses émotions pour savoir les accueillir, afin d'établir une communication respectueuse de soi et des autres, dans l'objectif de favoriser le travail d'équipe et de partenariat.

Public

- Professionnels des équipes éducatives travaillant auprès d'enfants

Prérequis

- Travailler auprès d'enfants

Modalités pédagogiques

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.
- Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Modalités d'évaluation

- L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.
- Un compte rendu écrit est adressé à la Direction et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Objectifs de la formation

Jour 1

- Explorer et identifier les émotions comme leviers dans la relation éducative.
- Utiliser les émotions pour favoriser une interaction authentique et bienveillante.
- Renforcer ses capacités à écouter, exprimer et adapter sa communication en fonction des besoins individuels et collectifs.

Jour 2

- Mettre en pratique des stratégies de communication efficaces pour faciliter les échanges et résoudre les conflits.
- Expérimenter et intégrer des outils pour développer son intelligence émotionnelle dans un cadre éducatif.

Contenu

Jour 1 : Les adultes face à leurs émotions

- Présentation de la notion d'émotion de manière ludique
- Comment se servir de nos émotions ?
 - ▶ Des sens et des besoins à découvrir
 - ▶ Les émotions qui nous débordent
- Renforcer la maîtrise de soi :
 - ▶ Des outils pour apprendre à gérer la colère
 - ▶ Des outils pour apprendre à gérer le stress
- Renforcer la confiance en soi : la résilience, les positions de vie, l'empathie
- Communiquer avec ses émotions
 - ▶ La communication non violente (CNV)
 - ▶ Apprendre à être à l'écoute de soi et de ses besoins

Jour 2 : Les enfants et les émotions

- L'intelligence émotionnelle
 - ▶ Définition
 - ▶ Les 5 composantes
 - ▶ L'éducation émotionnelle
- Les spécificités des émotions chez l'enfant :
 - ▶ Le développement des émotions chez l'enfant
 - ▶ Un enjeu : la confiance et l'estime de soi
- Faire émerger un positionnement collectif ancré dans l'éducation émotionnelle et structurant pour les pratiques



Session en INTER

Maxéville (54) : **29 et 30 septembre 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (**165€**/jour et par participant pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

La juste posture professionnelle : apprendre à se situer

1 jour
(7h)

► Cette formation a pour vocation d'aborder la compréhension nécessaire aux professionnels de ce qui se joue dans la relation éducative avec les personnes accompagnées, afin de comprendre les divers concepts théoriques, favoriser le lien avec la pratique, et adopter une posture professionnelle appropriée dans le cadre de l'accompagnement

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, mises en situation, étude de cas, travaux en sous-groupes, brainstorming

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

- Analyser l'articulation entre la notion d'accompagnement et la relation d'aide pour adapter sa posture professionnelle.
- Identifier et questionner les représentations de la proximité et de la distance professionnelle pour définir un équilibre adapté à l'intervention éducative.
- Appliquer les concepts des quatre distances de Hall pour ajuster son positionnement dans la relation éducative.
- Explorer et intégrer les notions de transfert, résonance et empathie pour favoriser une relation éducative de qualité.
- Développer les qualités essentielles pour adopter une posture professionnelle adéquate dans l'accompagnement.
- Évaluer et mettre en œuvre des pratiques professionnelles pertinentes pour optimiser l'accompagnement des personnes accompagnées.

Contenu

- Articulation entre la notion d'accompagnement et la relation d'aide
- Des représentations autour de la « bonne » proximité ou distance professionnelle
- Approche théorique pour établir une relation « juste » et trouver la « bonne » proximité ou distance dans la relation éducative :
 - ▶ Les quatre distances de Hall
 - ▶ Quelques concepts inhérents à la relation éducative (transfert, résonance, empathie,...)
 - ▶ Les qualités à développer en tant que professionnel pour adopter une posture adéquate
- L'institution et l'équipe interdisciplinaire comme « garde-fous » : quelques « outils » pour garantir la posture professionnelle
- Vers quelles « bonnes » pratiques professionnelles ?

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71
accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81
comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

Projet personnalisé : construction de l'outil d'évaluation et de projet

6 jours
(42h)

► *L'accompagnement d'une personne dans une structure sociale et médico-sociale est subordonné à l'élaboration et à l'actualisation annuelle d'un projet personnalisé. L'enjeu de cette démarche est l'évaluation des capacités et des besoins de la personne pour construire avec elle un projet personnalisé sur mesure. Cette formation vise ainsi à élaborer un outil méthodologique pour favoriser le co-construction des projets personnalisés, et permettre une utilisation effective et homogène par les équipes pluridisciplinaires de cet outil.*

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Méthodologie participative alternant supports théoriques et travaux de groupe autour de situations et d'exemples pratiques
- Co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées et des trames de projet existantes
- Nomenclatures SERAFIN
- Proposition type d'une grille d'évaluation des besoins, à adapter et compléter avec les équipes pluridisciplinaires

Modalités d'évaluation

- En début de formation, un quiz est proposé pour évaluer les connaissances des participants
- Recueil des propositions d'évolution de la démarche de construction des projets personnalisés après mise en pratique de l'outil coconstruit

Objectifs de la formation

- Réaliser un diagnostic des besoins et attentes des personnes accompagnées en intégrant systématiquement leur point de vue
- Elaborer un guide d'évaluation des besoins à partir d'une nomenclature commune (SERAFIN PH) et adaptée au(x) public(s) accompagné(s)
- Rédiger les objectifs opérationnels du projet personnalisé en respectant la méthodologie
- Mesurer l'atteinte des objectifs du projet personnalisé à l'aide d'indicateurs quantifiables
- Construire une trame type à l'écriture du projet personnalisé incluant les étapes clés et des outils de suivi

Contenu

Jour 1. Approche réglementaire, théorique et méthodologique du projet personnalisé

- La notion de projet dans la loi. Les différents niveaux de projet et leur articulation
- Notions d'individualisation et de personnalisation
- Auto-évaluation, par la personne, de ses besoins et capacités
- Le projet personnalisé : éléments de définition, principes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation selon les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS-ANESM relatives à la personnalisation de l'accompagnement et le référentiel d'évaluation HAS

Jours 2, 3 et 4. Elaboration des outils d'évaluation des besoins de la personne accompagnée

- Elaboration d'un guide d'évaluation et de recueil des capacités et besoins de la personne accompagnée
- Prise en compte des souhaits et des attentes exprimés par la personne
- Présentation des nomenclatures SERAFIN
- Détermination du cadre d'évaluation : cotation, acteurs ...
- Co-construction en structurant cet outil sur la base des nomenclatures SERAFIN
- Formation à l'utilisation d'un outil sous Excel

Jour 5. Elaboration de l'outil projet personnalisé

- Elaboration du document unique faisant fonction de projet personnalisé
- Elaboration du processus de mise en œuvre du projet personnalisé en interne (étapes et évaluation)
- Positionnement du rôle de référent de projet personnalisé
- Participation de la personne dans son projet personnalisé
- Le rôle du coordonnateur de projet personnalisé

Jour 6. Évaluation de l'opérationnalité de l'outil

- Cette étape de la formation doit avoir lieu après une période de mise en œuvre de l'outil.
- Apports théoriques et empiriques sur l'efficacité de l'outil, dans ses différentes composantes (structuration, facilité de mise en œuvre, appropriation par l'équipe...)
- Apports théoriques sur les fondamentaux des écrits professionnels dans le projet personnalisé / formulation des objectifs

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

Projet personnalisé : de la méthodologie d'élaboration à sa coordination

2 jours
(14h)

► *Les établissements et services du secteur social et médico-social doivent tendre à la personnalisation des prestations, par l'élaboration, la coordination et le suivi de projets adaptés aux spécificités des personnes accompagnées. Cette formation vise à connaître les principes méthodologiques et à questionner la posture de co-construction du projet personnalisé d'accompagnement avec la personne accueillie.*

Public

- Educateurs, coordinateurs de projets ou personnes occupant la fonction de coordinateur de projet dans les ESMS intervenant dans le champ du handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques étayés par des mises en situation
- Travaux de groupe et partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances à l'entrée en formation
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en oeuvre

Objectifs de la formation

Jour 1

- Analyser les enjeux de la personnalisation de l'accompagnement en institution
- Adopter une posture d'écoute active et de co-construction lors de l'élaboration du projet personnalisé en intégrant des outils d'expression des personnes accompagnées.
- Structurer un processus en plusieurs étapes pour élaborer, mettre en œuvre et suivre un projet personnalisé
- Rédiger des objectifs SMART pour le projet personnalisé à partir des besoins identifiés et prédéfinir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs

Jour 2 :

- Définir les concepts de référence éducative et de coordination de projet
- Délimiter le périmètre d'intervention du coordinateur de projet et décrire ses missions
- Reconnaître les rôles et les responsabilités du coordinateur de projet
- Identifier des outils collaboratifs pour les équipes pluridisciplinaires

Contenu

Jour 1 : L'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé

- Cadre réglementaire du projet personnalisé
- Éléments de définition
- Principes d'élaboration et de mise en œuvre à partir de la RBPP « Les attentes de la personne et le projet personnalisé »
- Points de repères pour évaluer les capacités et les besoins des personnes en situation de handicap (« Grille d'évaluation des besoins ») à partir des sources existantes (SERAFIN-PH, Classification internationale du fonctionnement, de la santé et du handicap, Référentiel d'observations des compétences sociales)

Jour 2 :

- La coordination du projet personnalisé
 - *Les notions de référence éducative et de coordination de projet personnalisé*
 - *La place du professionnel dans la coordination du projet de la personne accompagnée (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle (sur la base des référentiels internes existants)*
 - *La posture et les points de vigilance de la fonction de coordination de projet personnalisé*
- Les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la fonction de coordinateur de projet personnalisé.
- La pluridisciplinarité dans le projet : quelle posture et quels outils pour favoriser sa mise en œuvre ?



Session en INTER

Maxéville (54) : **2 et 3 juin 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>



Recueillir le point de vue des personnes accompagnées : concevoir et utiliser un Questionnaire de satisfaction

2 jours
(14h)

► *La participation des personnes accompagnées est un principe fondamental de l'action sociale et médico-sociale, inscrit dans la loi du 2 janvier 2002. Elle implique de permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées et de contribuer aux décisions qui les concernent. Elle participe à l'exercice de leur citoyenneté, à l'amélioration des accompagnements et à la qualité des services rendus.*

En 2025, la recommandation de bonnes pratiques professionnelles de la HAS « Point de vue des personnes accompagnées par les ESSMS » souligne l'importance de diversifier les moyens de recueil, d'adapter les outils aux profils des personnes et de valoriser concrètement les retours.

Dans ce cadre, le questionnaire de satisfaction reste un outil pertinent, à condition qu'il soit conçu avec soin, co-construit autant que possible, adapté aux capacités des personnes, et intégré dans une démarche continue d'amélioration.

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques de construction du questionnaire
- Exercice de construction et correction de questionnaires
- Echanges et mises en situation
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Quiz et autoévaluation des professionnels sur leur positionnement
- Correction de questionnaires

Objectifs de la formation

Jour 1

- Identifier les différentes formes de recueil du point de vue des personnes
- Situer le questionnaire dans une démarche plus large de participation
- Élaborer les étapes clés d'un questionnaire de satisfaction co-construit, clair et accessible.
- Choisir les modalités de passation adaptées aux profils des personnes accompagnées.

Jour 2

- Analyser des résultats (quantitatifs et qualitatifs)
- Formuler des pistes d'action à partir de l'analyse des résultats
- Proposer des modalités de restitution pertinentes et valorisantes pour les personnes accompagnées

Contenu

Jour 1 : L'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé

- Recueillir le point de vue des personnes accompagnées : repères et enjeux
- Explorer la diversité des modalités de recueil et positionner le questionnaire de satisfaction dans cet ensemble
- La notion de satisfaction : définitions, biais et enjeux
- Construire un questionnaire pas à pas :
 - Co-construire avec les personnes accompagnées
 - Définir les objectifs de l'enquête
 - Choisir les thèmes
 - Formuler des questions claires et accessibles.
- Adapter la passation : supports, accompagnement et temporalité
- RGPD et recueil du point de vue

Jour 2 :

- Déployer une méthode de diffusion et de passation
- Lire et interpréter les résultats :
 - Analyse des données quantitatives
 - Analyse des données qualitatives
- Donner du sens aux retours :
 - Partager les résultats avec les personnes accompagnées
 - Identifier des pistes d'action concrètes
 - Montrer que la parole exprimée est entendue et suivie d'effets
- Atelier collaboratif : analyse critique et amélioration de questionnaires apportés par les participants
- Elaboration d'un plan d'action

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Questionnaire de satisfaction : découvrir la méthodologie

2 jours
(14h)

► *Le questionnaire de satisfaction constitue un outil structuré de recueil de la parole des personnes accompagnées. Cette formation vise à outiller les professionnels du secteur social et médico-social pour en maîtriser la conception, la passation et l'exploitation, dans une logique de qualité.*

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques de construction du questionnaire
- Exercice de construction et correction de questionnaires
- Echanges et mises en situation
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Quiz et autoévaluation des professionnels sur leur positionnement
- Correction de questionnaires

Objectifs de la formation

Jour 1

- Expliquer l'intérêt d'un questionnaire de satisfaction dans une démarche d'évaluation.
- Lire et comprendre des résultats chiffrés simples.
- Élaborer les premières étapes d'un questionnaire de satisfaction (définir les objectifs, choisir les thèmes, formuler quelques questions).

Jour 2

- Choisir les modalités de passation en fonction des personnes accompagnées.
- Connaître les règles essentielles du RGPD (règlement général de la protection des données).
- Améliorer un questionnaire existant à partir d'une relecture collective.

Contenu

Jour 1 :

- Mettre en place une démarche d'évaluation : quel contexte et quelle plus-value ?
- Les différents types d'outils : savoir choisir son outil d'évaluation, pourquoi le choix du questionnaire
- Réflexion autour de la notion de satisfaction
- Savoir lire les données quantitatives
- La méthodologie de la construction du questionnaire

Jour 2 :

- Savoir recueillir la parole et l'objectiver
- La mise en œuvre de l'enquête : la passation, diffusion et le recueil de données
- Identification et ajustement des besoins de la personne
- Exploitation des résultats : identifier les données pertinentes
- Les techniques d'analyse des résultats : le traitement des données quantitatives et qualitatives
- Travail collectif autour de questionnaires de satisfaction ramenés par les participants



Session en INTER

Sélestat (67) : **24 et 25 septembre 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► **03 26 68 35 71**
accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**
comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : **215€** par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>



2026
PR-13

S'approprier les nomenclatures SERAFIN : enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles

1
jour
(7h)
+1j opt.

► La réforme de la tarification SERAFIN-ph se précise progressivement depuis son lancement en 2024. Sa mise en œuvre implique l'ensemble des acteurs (personnes accompagnées, familles, professionnels, partenaires). Cette formation vise à mieux la comprendre pour intégrer ses outils à l'organisation et aux pratiques.

Public

- Equipes de direction, professionnels des ESMS intervenant dans le champ du handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Analyse de situations apportées par les participants et/ou par le formateur
- Echanges autour des outils : projets personnalisés ou projet d'établissement (jour 2)

Modalités d'évaluation

- Au début de la journée en présentiel, un quiz sera organisé pour évaluer les connaissances sur les nomenclatures et les enjeux de SERAFIN-PH
- Au cours de la journée en présentiel, des études de cas utilisant les nomenclatures permettront de valider leur appropriation. Il sera également travaillé des fiches-actions pour intégrer les nomenclatures dans l'organisation de l'établissement ou du service.

Objectifs de la formation

- Citer les évolutions majeures du secteur du handicap dans le cadre de la transformation de l'offre
- Repérer les objectifs et les enjeux de la réforme de la tarification
- Citer la structure et la logique des nomenclatures

Jour 2 (optionnel en intra uniquement)

- Définir un plan d'action pour intégrer les nomenclatures dans l'évolution du fonctionnement de l'ESMS

Contenu

- Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
 - Contexte des politiques publiques et transformation de l'offre
 - Objectifs et enjeux de la réforme tarifaire
 - Calendrier de la réforme
 - L'utilisation des outils Serafin dans les ESMS : expériences et perspectives
- Présentation des nomenclatures
- Détail des nomenclatures et des notions de besoins et de prestations au travers d'exercices pratiques
- Décryptage et manipulation des nomenclatures dans le cadre de situations concrètes

Jour 2 (optionnel, en intra uniquement) :

- Réflexion sur l'intégration de SERAFIN-PH » (Services et Etablissements: Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées) dans le projet personnalisé
- Description des besoins et des prestations de l'ESMS à partir des nomenclatures pour l'intégration dans le projet d'établissement
- Construction d'objectifs de déploiement pour l'intégration des nomenclatures : plan d'action



Sessions en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **4 novembre 2026**

Maxéville (54) : **4 novembre 2026**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2026
PR-14

Appréhender la transformation de l'offre des ESMS dans le secteur du handicap

2 jours
(14h)

► **La politique d'inclusion des personnes en situation de handicap impose de profondes mutations dans le fonctionnement des ESMS. Il s'agit de passer d'une logique de places à une logique de prestations adaptées aux besoins spécifiques et au parcours de la personne accompagnée. L'apparition de nouvelles formes d'organisation comme les plateformes de services et les dispositifs requiert une évolution des pratiques professionnelles et un accompagnement des équipes au changement. Cette formation vise à comprendre le contexte de la transformation de l'offre des ESMS accueillant des personnes en situation de handicap, repérer les nouveaux dispositifs et fonctions qui s'inscrivent dans cette transformation de l'offre de service et qui favorisent la continuité des parcours, et mesurer l'impact de ces dispositifs sur l'organisation, les pratiques professionnelles et le financement des ESMS.**

Public

- Tous professionnels des établissements et services intervenant dans le champ du handicap

Prérequis

- Professionnels souhaitant acquérir des connaissances et découvrir la transformation de l'offre

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Animation de groupe
- Vidéos
- Partages d'expériences

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 4 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Identifier les impacts des concepts de désinstitutionalisation, d'autodétermination et d'inclusion en s'appuyant sur les pratiques d'accompagnement
- Citer les principales préconisations du Rapport Piveteau et expliquer les différents axes de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)
- Repérer les acteurs territoriaux et décrire au moins trois formes de coopération à l'aide d'exemples locaux
- Décoder les enjeux de la réforme de la tarification et comprendre les nomenclatures SERAFIN-PH

Jour 2 :

- Citer les différents modèles de plateforme
- Représenter l'articulation des différents dispositifs dans un schéma de parcours personnalisé pour une personne accompagnée
- Décrire les missions des coordinateurs de parcours en rédigeant une fiche synthétique (compétences, outils, collaboration interprofessionnelle, etc.)

Contenu

Jour 1 :

- L'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap : d'une logique de places à une logique de parcours
 - Les concepts de désinstitutionalisation, d'autodétermination et d'inclusion
 - Du Rapport PIVETEAU à la Réponse Accompagnée Pour Tous
- L'impact de la transformation de l'offre sur les stratégies de coopération et de collaboration des acteurs
 - Le dispositif d'orientation permanent (DOP) et la mise en œuvre des Plans d'Accompagnement Globaux (PAG)
 - La notion d'appui-ressource
- La réforme de la tarification au service de la transformation de l'offre
 - La réforme Serafin PH : origines et finalités, scénarios possibles
 - Les incidences sur les outils de l'accompagnement (Projet d'établissement, projet personnalisé)
 - Présentation des nomenclatures des besoins et des prestations

Jour 2 :

- L'adaptation de l'offre au parcours de la personne en situation de handicap : les différents modèles de plateforme
 - 1^e modèle : la plateforme type dispositif : DITEP, DAME
 - 2^e modèle : la plateforme type guichet d'accès à des prestations : orientation/coordination
 - Les Communautés 360, les plateformes de coordination et d'orientation (PCO) TND
 - 3^e modèle : la plateforme - Service d'appui : expertise/conseil/soutien d'intervenants
 - Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE), Les dispositifs d'appui à la coordination (DAC), Les équipes mobiles : EMAS (Appui à la scolarisation), EMR (Ressources), ...
- La fonction de coordination au sein de ces 3 modèles
 - L'évolution du rôle des coordinateurs : des projets personnalisés au parcours
 - Les missions des coordinateurs de parcours
 - La collaboration avec les autres professionnels



Sessions en INTER

Châlons-en-Ch. (51) : **25 et 26 mars 2026**
 Maxéville (54) : **12 et 13 mars 2026**
 Sélestat (67) : **29 et 30 avril 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAL)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>



2026
PR-15

Accompagner la réflexion sur la transformation de l'offre médico-sociale

5 jours
(35h)

► **Les mutations dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap imposent de revoir les modalités d'accueil, de fonctionnement des structures et l'exercice des fonctions des acteurs. Cette transformation de l'offre médico-sociale vise à rendre l'accompagnement plus inclusif, souple et centré sur les attentes des personnes en situation de handicap, en modernisant profondément l'offre de services et les pratiques institutionnelles.**

Cette formation vise à se projeter dans une organisation en dispositif, en plateforme, et concevoir l'organisation et les postes, et les outils d'un fonctionnement en dispositif, en plateforme.

Public

- Un groupe de pilotage constitué de professionnels représentant les différentes fonctions d'accompagnement au sein de l'établissement (direction, chefs de service, psychologues, fonctions éducatives, médicales, paramédicales)
- Le groupe sera constitué de 15 personnes au maximum

Prérequis

- Avoir engagé une réflexion au sein de l'établissement sur la transformation de l'offre

Modalités pédagogiques

- Travaux en sous-groupes
- Réflexion collective
- Modélisation d'outils
- Construction de plan d'action

Modalités d'évaluation

- Quiz en début de formation
- Plan d'action en fin de formation

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Confronter ses perceptions sur ce qu'implique le fonctionnement en dispositif ou en plateforme de service
- Construire une vision commune de ce que devrait être ce fonctionnement dans cette organisation
- Identifier les besoins des personnes et les prestations de l'ESMS, ainsi que les objectifs d'accompagnement

Jour 2 :

- Identifier les partenariats actuels et ceux à développer
- Identifier les étapes du parcours des personnes accompagnées
- Réaliser un diagnostic partagé en vue d'un parcours unique

Jour 3 :

- Citer les quatre piliers de l'autodétermination
- Définir le rôle des professionnels, leurs missions, leurs places dans la coordination de parcours

Jour 4 :

- Repérer les éléments d'adaptation de la trame de projet personnalisé en adéquation avec la démarche SERAFIN-PH

Jour 5 :

- Construire le plan d'action et son suivi

Contenu

Jour 1 - Structurer la transformation de l'offre auprès des personnes accompagnées : diagnostic de l'existant et projections

- Apports théoriques de cadrage sur la transformation de l'offre : illustrations du fonctionnement en dispositif, en plateformes de service
- La transformation de notre offre de service : vision partagée
- Réalisation de la cartographie des besoins et des prestations des personnes accompagnées au sens de Serafin PH
- Définition des objectifs généraux d'accompagnement

Jour 2 - La dynamique partenariale et territoriale en réponse aux besoins des personnes accompagnées - Les étapes d'accompagnement

- Le diagnostic partenarial du fonctionnement actuel

- Les perspectives de développement de la dynamique partenariale
- La logique de parcours de la personne tout au long de son accompagnement
 - Identification des fonctionnements existants, des étapes d'accompagnement de l'accueil-admission à la sortie
 - Projection pour organiser un parcours cohérent, à partir des points d'appui et des axes à travailler

Jour 3 - Pratiques et postures professionnelles

- Réflexion collective autour de l'autodétermination et les changements que cette notion implique dans l'évolution des pratiques et postures professionnelles :
 - Apports théoriques : définition et illustrations
 - Etat des lieux de l'existant (freins, points d'appui, leviers d'action)
- Définition des niveaux de transformation devant être opérés au niveau :
 - des services pour un parcours unique de la personne accompagnée
 - du rôle des professionnels, de leurs missions, dans la coordination du projet de la personne
 - de la coordination du parcours

Jour 4 - Réflexion et adaptation de l'outil projet personnalisé

- Elaboration de repères pour une trame de projet personnalisé unique ou articulation des différents projets existants pour construire le projet unique de la personne accompagnée

Jour 5 - Définition du plan d'action et des indicateurs de suivi du projet

- Reprise des échanges et propositions émises lors des journées précédentes pour identifier le projet de déploiement de la nouvelle organisation
- Identification des phases de travail à poursuivre au regard de la vision partagée : objectifs, moyens, échéances
- Intégration d'une méthodologie de déploiement appuyée sur l'autodétermination des personnes accompagnées
- Construction d'indicateurs de suivi de la transformation de l'offre

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2026
PR-16Soutenir les **compétences parentales** :
postures et pratiques2 jours
(14h)

► **Le cadre national de référence de la Haute Autorité de Santé sur l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger indique que :** « les compétences parentales sont l'ensemble des compétences cognitives, émotionnelles et sociales qui permettent au parent d'exercer son rôle parental dans l'objectif de garantir la sécurité et de promouvoir le bien-être et le développement de son enfant dans un contexte socioculturel donné. » Toutefois, les outils manquent aux professionnels pour savoir les évaluer. Ce qui semble tout particulièrement faire défaut, c'est un langage partagé et des pratiques harmonisées pour aborder cette question cruciale.

Cette formation vise à identifier les postures professionnelles qui sont soutenantes pour les parents et pour l'évolution des situations rencontrées, et s'appuyer sur des outils pour élaborer un plan d'action adapté.

Public

- Professionnels des équipes de protection de l'enfance qui interviennent directement auprès des parents

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Jeux de rôles
- Partage d'expériences
- Travail en groupe

Modalités d'évaluation

- L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.
- L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation

Objectifs de la formation**Jour 1**

- Analyser le cadre législatif et réglementaire en protection de l'enfance pour comprendre ses implications pratiques.
- Définir la notion de compétences parentales et examiner ses enjeux dans l'accompagnement éducatif.
- Adopter une posture adaptée auprès des parents accompagnés en ajustant son intervention selon leurs besoins.
- Échanger, questionner et évaluer les outils et procédures pour améliorer les pratiques professionnelles.

Jour 2

- Explorer et appliquer les approches outillées pour optimiser l'accompagnement éducatif.
- Établir des repères pour affiner et renforcer les postures professionnelles.
- Acquérir et mettre en pratique des outils pour favoriser l'émergence de nouvelles postures d'accompagnement
- Identifier et analyser les freins et leviers dans l'utilisation des outils au sein de sa structure pour adapter sa pratique professionnelle.

Contenu**Jour 1 : l'accompagnement et l'évaluation des compétences parentales : une question de posture pour créer une alliance**

- Le cadre législatif et réglementaire en protection de l'enfance : actualités
- La notion de compétences parentales dans les RBPP.
- Quand les vulnérabilités des parents compromettent le développement de l'enfant
- L'évolution du regard porté sur les familles
- Echange sur les pratiques : Comment cette évaluation est-elle présentée aux parents ? Quelle est la rythmicité de cette évaluation ? Comment est tracée l'évaluation des compétences parentales ? Comment le travailleur social en rend-il compte ?

Jour 2 : S'outiller pour analyser les compétences parentales

- Les différents outils pour travailler les compétences parentales
 - *Quelques éléments du Cadre d'Analyse des Besoins de l'Enfant (approche canadienne)*
 - « *Moi comme parent* » (outil canadien)
 - *Fiches Repères de la CNAPE sur les besoins de l'enfant*
- L'appropriation de ces outils dans les pratiques professionnelles
 - *Analyse des pratiques professionnelles, procédures/ outils internes (quelles procédures dans l'établissement, quelles modalités de recueil de la parole de la personne, quelle information en direction des personnes...)*
 - *Auto-analyse et projections dans sa pratique professionnelle*

**Sessions en INTER**Sélestat (67) : **29 et 30 janvier 2026**Maxéville (54) : **29 et 30 janvier 2026****TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)****Intra ► 03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAL)**TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contributeurs au CREAL)****PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>**

Améliorer la conduite des entretiens avec les parents des enfants confiés

3 jours
(21h)

► **Les professionnels qui concourent à la Protection de l'enfance doivent parvenir à concilier la logique de la protection et celle du soutien à la parentalité. Les entretiens avec les parents constituent à cette fin des espaces privilégiés pour les travailleurs sociaux. Adapter sa posture et connaître les techniques d'entretien qui favorisent le dialogue deviennent essentiel au regard du développement du pouvoir d'agir des familles.**

Public

- Professionnels concourant à la Protection de l'Enfance

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Echanges à partir des situations amenées par les participants,
- Mises en situation autour de la communication duale et de la conduite d'entretien

Modalités d'évaluation

- Evaluation du positionnement et des représentations des professionnels
- Bilan des acquis de la formation (ce que j'ai appris, ce que je mets en débat, ce que je vais mettre en œuvre dans ma pratique)

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Identifier les enjeux de la relation avec les familles en Protection de l'Enfance
- Repérer les représentations des familles et des professionnels
- Identifier les différentes formes d'entretien
- Adapter sa communication à l'objectif à atteindre

Jour 2 :

- Identifier les différents types d'entretiens susceptibles d'être menés avec les parents
- Mettre en œuvre les conditions pour le bon déroulement de ces entretiens et améliorer sa posture professionnelle
- Repérer les techniques et les outils à mobiliser pour enrichir ces entretiens

Jour 3 (optionnel en intra) :

- Mettre en pratique les techniques de relance adéquates dans l'écoute active lors de mises en situation
- Repérer les difficultés et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre de ces entretiens

Contenu

Jour 1 - Les fondements de la communication avec les parents en Protection de l'Enfance

- Le cadre de la relation avec les familles en Protection de l'Enfance
 - Les familles en Protection de l'Enfance: quelle place ? quels enjeux ?
 - Le principe de la triple expertise
 - La place des parents dans le cadre d'un placement en établissement
- Le travail avec les familles : pourquoi ? sur quoi ? pour quoi ?
 - La définition des besoins de l'enfant
 - La mesure des compétences parentales
- Les différentes formes d'entretien avec

les parents

- L'entretien comme outil de communication
- Les différentes formes d'entretien
- Le choix du type d'entretien en fonction de l'objectif
- L'entretien duel ou systémique

Jour 2 - Préparer et conduire les entretiens avec la famille

- Les conditions de l'entretien
 - La dimension contractuelle de l'entretien
 - Les conditions matérielles : temps, lieu, présentation, statut, ...
 - Les conditions psychologiques
 - Le cas particulier de l'entretien à domicile
- Les techniques d'entretien favorisant l'écoute active
 - La préparation, les supports, la traçabilité
 - Les différentes phases de l'entretien/Le déroulé
 - Les techniques favorisant l'expression : la pratique des relances adéquates
- Des outils à mobiliser pour enrichir les entretiens

Jour 3 (optionnel en intra uniquement) - La dynamique des échanges pour construire la confiance (T + 3 mois)

- Retours des participants sur la mise en application des outils et techniques d'entretien dans la structure
- Mise en pratique des relances adéquates dans la communication active
- A partir de situations concrètes d'entretiens amenées par les professionnels, mise en situation autour de l'entretien avec la famille en protection de l'enfance (entretien d'accueil, entretien de négociation ou de recadrage, entretien de co-construction des objectifs, entretien de fin de mesure, la pratique des relances...)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Travailler en équipe et manager

2026

- Communiquer pour coopérer : pratiquer une **communication positive**, respectueuse de soi et des autres77
- Appliquer le **droit du travail** dans les établissements et services relevant de la **Convention Collective 1966**78
- La **gestion des risques et responsabilités** dans un établissement social ou médico-social79
- La circulation de l'**information à caractère secret** : entre partage d'information et secret professionnel..... 80
- **Jeune professionnel et/ou nouveau salarié** : intervention dans le secteur médico-social 81
- Devenir un **manager** facilitateur de l'**autodétermination**82

Communiquer pour coopérer : pratiquer une **communication positive**, respectueuse de soi et des autres

2 jours
(14h)

► **Développer l'écoute bienveillante, se doter d'outils de communication assertive, travailler sur les positions de vie et les travers à éviter, sont autant de pistes qui permettent de mettre toutes les compétences au service d'une prise en charge toujours plus qualitative, bienveillante et structurante.**

Aussi, cette formation vise à développer des compétences communicationnelles individuelles et collectives, identifier les obstacles les plus fréquents à la communication, et comprendre les différentes positions de vie indissociables de l'assertivité et les enjeux d'une communication respectueuse de soi et des autres.

Public

- Professionnels de tous secteurs désireux de mieux comprendre son fonctionnement communicationnel et souhaitant le faire évoluer pour être assertif dans ses relations professionnelles

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives. Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Modalités d'évaluation

- Un quiz numérique (Kahoot) permet de mesurer les acquis à l'entrée en formation.
- Travaux en sous-groupes ou en individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre.
- Tout au long du parcours, des exercices de mise en situation, permettent d'évaluer l'acquisition au fil de la journée.



en
2026

Session en INTER

Maxéville (54) : **7 et 8 avril 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Revoir les grandes notions liées à la communication et apprendre à développer une communication saine et respectueuse
- Acquérir des outils de communication assertive et de Communication non violente
- Connaître la mécanique émotionnelle pour favoriser le travail en équipe et les relations avec les différents interlocuteurs de la vie professionnelle

Jour 2 :

- Expérimenter la communication assertive dans des mises en situations
- Projeter l'utilisation de cette communication dans la pratique professionnelle.

Contenu

Jour 1 : De la notion de communication à la notion d'émotions

- Présentation de la notion de communication de manière ludique
- Les pièges et les facilitateurs
- Les notions de positions de vie
- Les outils favorisant la communication saine et respectueuse
- Développer les compétences qui aident à faire face aux difficultés de la vie
- Les émotions et la mécanique en jeu
- Une porte d'entrée vers l'assertivité
- Apprendre à être à l'écoute de soi et de ses besoins

Jour 2 : Les outils de communication : des aides pour construire un comportement assertif

- L'assertivité ou comment s'affirmer sans agresser (ni fuir ou manipuler)
 - ▶ Exercices pour savoir dire non
 - ▶ Emettre une critique
 - ▶ Gérer un conflit
 - ▶ Faire un compliment, une demande
- Approfondissement des notions au regard des pratiques rencontrées :
 - ▶ Analyse de situations rencontrées suite à la formation
 - ▶ Pour aller plus loin, travail sur la gestion des conflits
 - ▶ Faire émerger un positionnement collectif ancré dans la pratique et structurant pour les pratiques.

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Appliquer le droit du travail dans les établissements et services relevant de la Convention Collective 1966

2 jours
(14h)

► Au regard de l'environnement juridique actuel, la formation des cadres au droit du travail applicable dans leur structure devient indispensable pour sécuriser les pratiques de gestion du personnel, maintenir un climat social serein et prévenir les contentieux. Aussi la formation proposée vise à connaître les règles fondamentales du droit du travail, appréhender les règles de gestion des ressources humaines et mieux gérer les différentes situations rencontrées au quotidien dans le management des équipes professionnelles.

Public

- Cadres de direction et chefs de service des établissements et services du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 4 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Connaître le cadre légal des relations sociales
- Sécuriser le recours au contrat à durée déterminée
- Connaître les règles de l'aménagement du temps de travail des salariés

Jour 2 :

- Cerner les obligations de l'employeur dans la gestion du temps de travail des salariés
- Gérer les différentes situations d'absences du salarié
- Connaître et garantir les droits du salarié en matière de congés
- Maîtriser le cadre et les conséquences de la formation des salariés

Contenu

Jour 1 :

- Les règles applicables dans la structure
 - ▶ Hiérarchie et articulation des différentes sources, droit du travail et convention collective
 - ▶ Intégration des accords d'entreprise et usages en vigueur
- Le contrat de travail
 - ▶ Le contrat de travail à durée indéterminée : le principe
 - ▶ Le recours au contrat à durée déterminée : conditions de mise en œuvre et de renouvellement
 - ▶ Les possibilités de transferts entre établissements et services
- L'aménagement du temps de travail du salarié
 - ▶ La mise en place et les règles de gestion du temps partiel
 - ▶ Le cas particulier du mi-temps thérapeutique

Jour 2 :

- L'exécution du contrat de travail
 - ▶ Les règles applicables à l'élaboration des plannings
 - ▶ Le calcul de la durée de travail : le temps de travail effectif
 - ▶ Les absences du salarié : incidence sur le temps de travail
 - ▶ Les congés et repos : les règles de la prise et du décompte des droits
 - ▶ La formation des salariés : de la comptabilisation du temps de travail et de trajet à la prise en charge du repas

en
2026

Session en INTER

Maxéville (54) : 6 et 7 mai 2026

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAL)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

La gestion des risques et responsabilités

dans un établissement social ou médico-social

2
jours
(14h)
+1j.opt.

► Dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, la notion de gestion des risques s'impose dans toutes ses dimensions. « Gérer les risques », c'est-à-dire anticiper, prévenir, et remédier aux situations à risques, implique également de mesurer les responsabilités engagées et les conséquences pour la gouvernance des ESMS sur le plan civil comme sur le plan pénal.

Public

- Professionnels des structures sociales et médico-sociales

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Réflexions et échanges entre professionnels à partir de mises en situation,
- Apports théoriques, travaux de groupes, brainstorming

Modalités d'évaluation

- Un quiz d'évaluation des connaissances est organisé au début du parcours de la formation.
- En fin de formation, un bilan des acquis est réalisé avec les participants autour de ce qui est appris, ce qui est mis en débats et ce qui va être mise en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1 : La gestion des risques dans un ESMS

- Définir la notion de risques et ses caractéristiques
- Repérer les enjeux d'une politique de gestion des risques
- Identifier les principes généraux du droit relatifs aux questions de responsabilité et de prévention des risques dans les ESMS

Jour 2 :

- Identifier l'ensemble des risques liés à l'accompagnement d'une personne vulnérable en ESMS
- Associer le principe de responsabilité sur le plan civil et pénal à la survenance de certains risques en ESMS

Jour 3 (option en intra uniquement)

- Identifier des outils pour répertorier les risques
- Définir des circuits de remontées des informations pour prévenir les risques
- Initier et/ou développer une politique de prévention et de gestion des risques dans la structure

Contenu

Jour 1 : La gestion des risques dans un ESMS

- Définition de la notion de risque
- Mesure, évaluation et classement des risques
- Politique de gestion des risques et enjeux : réduire, prévenir, maîtriser ou gérer ?

- Rappel des principes généraux de responsabilité
- Responsabilité civile, pénale et administrative : définition, juridictions et fondements
- Dimension juridique et assurantielle du risque en ESMS

Jour 2 : Les risques engageant la responsabilité des professionnels civile dans les ESMS

En matière de responsabilité civile :

- Le respect de l'intimité et de la vie privée et transmission d'informations,
- La sécurité des biens
- L'obligation de surveillance et la sécurité des personnes, le fait de la personne accueillie
- La liberté de choix et les risques liés à l'autodétermination des personnes accompagnées (vie affective et sexuelle, consommation de tabac, d'alcool et de produits illicites...)

En matière de responsabilité pénale

- La notion d'« abus de fonction »
- La notion de maltraitance et de violences volontaires
- Les entraves à la liberté d'aller et venir : le cas de la contention
- L'homicide involontaire

Jour 3 optionnel : La mise en place des outils : Prévenir, agir et communiquer

- Evaluation de la criticité des risques pour l'élaboration d'un plan de prévention et de gestion des risques
- La remontée d'informations et de réclamations
- La gestion des événements indésirables
- La communication dans la gestion des risques



en
2026

Session en INTER

Sélestat (67) : 8 et 9 avril 2026

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

La circulation de l'information à caractère secret : entre partage d'information et secret professionnel

2 jours
(14h)

► *L'accompagnement en ESMS et en établissement de soins nécessite l'interaction de nombreux professionnels en pluridisciplinarité. Toutefois, la loi dispose que « doit être assuré aux personnes accueillies, le droit au respect de la vie privée et à la confidentialité des informations la concernant ». Il s'agit, dès lors, de trouver le juste équilibre entre droit de la personne accueillie en termes d'accessibilité et de confidentialité, et la continuité de son parcours.*

Public

- Professionnels des structures sociales et médico-sociales

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques étayés par des études de situations
- Échanges des professionnels à partir des expériences de terrain

Modalités d'évaluation

- Quiz de début de formation pour évaluer les connaissances des participants
- Bilan de fin de formation : connaissances acquises, sujets mis en débats, nouvelles pratiques mises à mettre en œuvre.

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Distinguer les notions de confidentialité, secret professionnel et informations à caractère secret
- Identifier les principes légaux relatifs au secret professionnel et au respect de la vie privée

Jour 2 :

- Analyser les pratiques en lien avec la circulation de l'information dans la structure
- Adapter le circuit de l'information et le contenu des échanges dans le respect des droits de la personne accompagnée

Contenu

Jour 1 : Approche juridique du secret professionnel : conditions, sanctions et dérogations

- Définition de la notion de secret professionnel et des notions connexes (discretion, confidentialité, réserve)
- Fondements juridiques de la notion de secret professionnel :
 - ▶ Les personnes tenues au secret professionnel
 - ▶ Les caractéristiques des informations à caractère secret
 - ▶ La violation du secret professionnel et les sanctions
- Les dérogations au secret professionnel
 - ▶ Les conditions du partage d'informations à caractère secret
 - ▶ Les obligations ou autorisations à révéler prévues par la loi.

Jour 2 : Les informations à caractère secret et la communication en équipe

- Les enjeux et difficultés de la communication en équipe
- Points de vigilance dans les outils de communication de la structure :
 - ▶ L'outil informatique
 - ▶ Les transmissions
 - ▶ Le projet personnalisé
 - ▶ Le dossier de la personne



Sessions en INTER

Sélestat (67) : 4 et 5 février 2026

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Jeune professionnel et/ou nouveau salarié :

intervention dans le secteur médico-social

2 jours
(14h)

► Aujourd'hui, une « transformation de l'offre médico-sociale » est en cours, évolution souhaitée par les bénéficiaires, portée par leurs représentants et porte-parole et voulue par le législateur. Ce virage inclusif et l'individualisation de l'accompagnement font émerger de nouveaux cadres institutionnels, de nouvelles formes d'intervention et par conséquent de nouveaux métiers. L'arrivée d'un salarié dans le secteur médico-social nécessite donc clarifications et prises de repères qui lui permettront de mieux comprendre les discours entendus, les attendus demandés et les postures professionnelles à mettre en œuvre avec ses pairs et avec les personnes accompagnées. Cette formation vise à connaître les bases de la politique sociale du secteur médico-social, à se référer à la HAS et aux RBPP ainsi qu'à maîtriser les notions d'évaluation des besoins.

Public

- Professionnels du secteur médico-social récemment en poste dans ce secteur

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée de formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Objectifs de la formation

Jour 1 :

- Identifier les principales lois et concepts qui régissent le secteur médico-social
- Présenter le paysage institutionnel et décrire les différentes structures du secteur médico-social
- Expliquer les évolutions récentes et identifier les perspectives d'évolution du secteur
- Analyser son positionnement professionnel au sein de l'institution à travers une réflexion individuelle ou collective

Jour 2 :

- Expliquer les évolutions récentes et identifier les perspectives du secteur
- Identifier les différents types de handicap et décrire les principales difficultés rencontrées par les publics accompagnés
- Analyser son positionnement professionnel dans l'institution à partir de situations concrètes ou d'études des cas

Contenu

Jour 1

- Apport de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : les 7 outils de la loi (livret d'accueil, charte droits et libertés, contrat de séjour-DIPC, personne qualifiée, règlement de fonctionnement, conseil de la vie sociale, projet d'établissement ou de service)
- Apport de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : participation, accessibilité et compensation
- Un accompagnement adapté : le projet personnalisé au regard de l'évaluation des besoins et du parcours de vie

Jour 2

- Terminologie et définitions : autonomie et indépendance, participation, autodétermination, inclusion, consentement et refus de soins, le secret professionnel et la discrétion professionnelle
- Présentation des nomenclatures des besoins et des prestations
- Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS-ANESM
- Approche pluridisciplinaire
- Travail en partenariat et réseau



Sessions en INTER

Maxéville (54) : **13 et 14 octobre 2026**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Devenir un **manager** facilitateur
de l'**autodétermination**2 jours
(14h)

► Cette formation propose d'explorer les enjeux de l'autodétermination et de la participation des personnes accompagnées, d'identifier les leviers dans les pratiques professionnelles et managériales, et de construire un plan d'action adapté.

Public

- Managers du secteur social et médico-social

Prérequis

- Exercer des fonctions de management hiérarchiques et/ou transverses

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expérience

Modalités d'évaluation

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Autoévaluation des professionnels sur leur positionnement dans l'accompagnement en début et fin de journée en présentiel
- Autoévaluation et carte conceptuelle – ce que je retiens, ce que je vais mettre en place.

Objectifs de la formation**Jour 1 :**

- Analyser l'impact de l'environnement sur le développement de l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Situer les enjeux de l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif du secteur médico-social.
- Définir les composantes clés du concept d'autodétermination et ses implications dans les pratiques professionnelles.

Jour 2 :

- Repérer les freins environnementaux à l'autodétermination dans son ESMS et proposer des leviers d'action.
- Identifier les besoins des professionnels pour adapter les pratiques managériales au soutien de l'autodétermination.
- Intégrer la question du risque dans sa réflexion managériale et ses arbitrages.
- Élaborer des pistes d'actions concrètes pour piloter une dynamique de promotion de l'autodétermination.

Contenu**Jour 1 : les politiques sociales et le concept d'autodétermination**

- Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit ».
- « La participation et l'autodétermination de l'usager » dans les textes législatifs
- Les différentes théories de l'autodétermination
- L'autodétermination et l'empowerment collectif
- La transformation de l'offre du secteur médico-social
- Les bénéfices de la promotion de l'autodétermination et de l'empowerment des personnes en situation de vulnérabilité
- Les compétences clés à soutenir chez les professionnels

Jour 2 : se situer en qualité de manager dans la promotion de l'autodétermination

- L'impact de l'autodétermination sur les rôles et les pratiques professionnelles
- L'impact de la promotion de l'autodétermination chez les personnes accompagnées et les familles
- Soutenir la prise de risque des professionnels : dignité du risque et analyse du risque
- L'enjeu de sécurité des établissements médico-sociaux : quels repères réglementaires ?
- L'empowerment collectif des personnes accompagnées au sein d'un ESMS : repères et pistes d'action
- Réflexion sur la mise en place d'une démarche institutionnelle

**Sessions en INTER**Sélestat (67) : **19 et 20 novembre 2026****TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)****Intra ► 03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAL)**TARIFS INTER : 215€ par jour et par participant (165€/jour et par participant pour les contribuants au CREAL)****PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>**

Former les personnes accompagnées

2026

- **Autodétermination** : je m’informe, j’explore, je choisis 84
- Etre un **autoreprésentant** (formation mixte) 85
- Mission et fonctionnement d’un **Conseil de la Vie Sociale** (CVS) 86
- Être **délégué des travailleurs** en situation de handicap (ESAT)87
- Connaître mes **droits** lorsque je suis accompagné par une structure sociale ou médico-sociale 88
- Animer et faire vivre un **GEM** au quotidien 89
- Comprendre ma **mesure de protection** : quels sont mes droits ? 90

Autodétermination : je m'informe, j'explore, je choisis

1 jour
(7h)

L'autodétermination, c'est faire ses propres choix.

Les lois disent que chaque personne doit participer aux décisions pour sa vie.

On peut apprendre à être autodéterminé, même avec des difficultés.

Pour ça, il faut être bien accompagné et avoir un environnement qui aide.

Faire des choix, ça s'apprend pas à pas.

**Cette formation est faite pour apprendre à faire des choix,
vous affirmer et savoir qui peut vous aider.**

Public

- Personnes (mineures ou adultes) accompagnées par une structure sociale ou médico-sociale

Prérequis

- Formation essentiellement pratique sur toute sa durée, impliquant un engagement physique (postures, mouvements...) dont les participants doivent avoir conscience

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe et seul
- Supports adaptés en FALC
- Mise en situation
- Discussion sur les expériences

Modalités d'évaluation

- Quiz en FALC ou exercice ludique en début de formation
- Quiz en FALC ou exercice ludique à la fin de la formation

Objectifs de la formation

À la fin de la formation, je pourrai :

- Dire ce que c'est l'autodétermination,
- Dire ce qui m'aide ou ce qui m'empêche de faire mes choix,
- Chercher des solutions pour être mieux aidé à faire mes choix.

Contenu

1^e demi-journée :

- Accueil et présentation ludique pour faire connaissance.
- S'autodéterminer c'est avoir le droit de faire ses choix.
- Les compétences pour s'autodéterminer.
- Comment faire un choix pour sa vie ?

2^e demi-journée :

- Accueil et présentation ludique pour se souvenir de nos discussions.
- Je réfléchis à mon environnement :
 - ▶ Qui décide à ma place ?
 - ▶ Qui peut m'aider à faire mes choix ?
 - ▶ Est-ce que je peux dire ce que je pense ?
- S'affirmer, oser dire mes souhaits.

Uniquement en INTRA (sur site)

*Cette formation n'est pas
programmée en INTER en 2026*

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Etre un autoreprésentant (formation mixte)

3 demi-
journées
(9h)

L'autoreprésentation, c'est quand une personne en situation de handicap parle pour elle-même et pour ses pairs.

Un pair c'est une personne qui partage la même expérience que nous.

L'autoreprésentation aide les personnes en situation de handicap à mieux défendre leurs droits et à faire évoluer les choses.

Cette formation aide les autoreprésentants à mieux connaître leurs droits.

Elle aide aussi à mieux participer aux discussions dans la société.

Elle permet d'apprendre à parler en public et à défendre ses idées.

Public

- Personnes en situation de handicap assurant des missions de représentation de leurs pairs
- Personne de soutien (aidants) assurant un rôle de soutien lors des formations, réunions

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe et seul
- Supports adaptés en FALC
- Mise en situation
- Discussion sur les expériences

Modalités d'évaluation

- Quiz en FALC ou exercice ludique en début de formation
- Quiz en FALC ou exercice ludique à la fin de la formation

Objectifs de la formation

- A la fin de cette formation je saurai :
- Expliquer l'autoreprésentation
- Identifier les discriminations
- Présenter les outils qui m'aident à être un autoreprésentant

Contenu

- **1^e demi-journée :**
 - D'où vient l'autoreprésentation ?
 - ▶ *Le mouvement des personnes d'abord au Canada*
 - ▶ *Les groupes européens et français*
 - A quoi sert l'autoreprésentation ?
 - ▶ *Parler pour soi et défendre ses droits*
 - ▶ *Parler au nom d'un groupe*
- **2^e demi-journée :**
 - Les droits fondamentaux
 - ▶ C'est quoi un droit ?
 - ▶ C'est quoi le handicap ?
 - ▶ C'est quoi les inégalités, la discrimination ?
 - La défense des droits
 - ▶ C'est quoi un plaidoyer ?
 - ▶ Défendre mes droits et ceux de mes pairs
- **3^e demi-journée :**
 - Les outils pour mieux s'autoreprésenter
 - ▶ L'accessibilité des informations
 - ▶ Les outils d'aide à l'expression et à la participation
 - ▶ L'entraide et le soutien
 - ▶ Le rôle de la personne de soutien
 - Mise en pratique
 - ▶ Croire en moi
 - ▶ Prendre la parole en public

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Mission et fonctionnement d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS)

1 jour
(7h)

Afin de faciliter un fonctionnement effectif du Conseil de la Vie Sociale (CVS), conforme aux missions définies par les décrets du 25 mars 2004 et du 25 avril 2022, et renforcer l'implication des personnes accompagnées dans le fonctionnement institutionnel, la mise en œuvre de cette formation se veut mixte. Elle regroupe à la fois professionnels et personnes accompagnées élus au sein de cette instance. Elle permet ainsi d'optimiser la cohérence et la cohésion sur les modalités de participation des personnes accompagnées. La formation vise en priorité à maîtriser le cadre réglementaire du CVS, ses missions, son rôle et ses modalités de fonctionnement. Elle permet également de positionner le CVS comme une des modalités de la participation des personnes accompagnées en lien avec leurs droits.

Public

- Professionnels et personnes accompagnées des structures du secteur social et médico-social, élus du CVS

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Mise en situation (animation de réunion),
- Exercices pratiques (rédaction d'un ordre du jour, d'un compte rendu)

Modalités d'évaluation

- Questionnaire individuel en début et en fin de formation, adapté au niveau de compréhension des usagers

Objectifs de la formation

- Décrire les missions du CVS
- Mettre en œuvre les responsabilités liées au rôle d'élu au sein de l'institution
- Préparer et animer une réunion
- Rédiger un ordre du jour clair et structuré, ainsi qu'un compte rendu

Contenu

- Le Conseil de la vie sociale
 - ▶ Les grands principes qui entourent le CVS
 - ▶ Quelle obligation pour les établissements
 - ▶ La composition du CVS
 - ▶ Les missions du CVS
- La fonction de représentant au CVS
 - ▶ La durée du mandat
 - ▶ L'organisation des élections
 - ▶ La préparation d'une réunion de CVS : avant
 - ▶ Le recueil des questionnements, attentes des résidents (personnes accompagnées)
 - ▶ L'élaboration et la diffusion de l'ordre du jour
- Le déroulement de la réunion : pendant
 - ▶ L'animation de la réunion de CVS
 - ▶ Les débats et délibérations
- Le suivi des avis et des propositions du CVS : après
 - ▶ Comment rendre compte à ceux que l'on représente ?

Uniquement en INTRA (sur site)

*Cette formation n'est pas
programmée en INTER en 2026*

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Être délégué des travailleurs en situation de handicap (ESAT)

2 jours
(14h)

Dans chaque ESAT, les travailleurs peuvent élire un Délégué des personnes.
Ce Délégué représente les travailleurs auprès des responsables de l'ESAT.
Il est élu pour 3 ans par les travailleurs de l'ESAT.
Il reçoit une formation gratuite, organisée par l'ESAT.
Il a 5 heures par mois pour faire son travail de Délégué.
Ces heures sont comptées comme du temps de travail.
Le Délégué participe aussi aux réunions du Conseil de la vie sociale.
Il peut donner son avis pendant ces réunions.
Cette règle existe depuis une loi du 13 décembre 2022.

Public

- Travailleurs d'ESAT exerçant ou voulant exercer un rôle de délégué des travailleurs

Prérequis

- Travailler en ESAT

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe et seul
- Supports adaptés en FALC
- Mise en situation
- Discussion sur les expériences

Modalités d'évaluation

- Quiz en FALC ou exercice ludique en début de formation
- Quiz en FALC ou exercice ludique à la fin de la formation

Objectifs de la formation

Cette formation est faite pour les délégués des ESAT.
Cette formation permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'ESAT,
le rôle du délégué et comment bien représenter les autres.

A la fin du jour 1, je pourrai :

- Dire comment fonctionne un ESAT.
- Dire qui fait quoi dans les réunions de l'ESAT (CVS, autres réunions).

A la fin du jour 2, je pourrai :

- Dire ce qu'un délégué a le droit de faire.
- Expliquer un message pour aider un collègue à se faire entendre.

Contenu

Jour 1 : L'ESAT

- Comment fonctionne un ESAT.
- Les lois importantes (comme la loi de 2002) et les papiers à connaître (comme le contrat de soutien).
- Les groupes qui prennent des décisions dans l'ESAT (par exemple : le comité de gestion, le CHSCT).
- Les façons de participer et de se faire entendre en tant que travailleur.
- Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) et l'instance mixte.

Jour 2 : Le délégué des travailleurs

- Comment un délégué est élu et pour combien de temps.
- Ce que fait un délégué, ses missions.
- L'aide que donne l'ESAT au délégué (temps, formation, etc.).
- L'attitude à avoir pour bien représenter les autres.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Connaître mes **droits** lorsque je suis accompagné par une structure sociale ou médico-sociale

4 demi-journées
(14h)

**Vous êtes accompagné par un ESAT, un SAVS, un foyer...
Vous souhaitez connaître vos droits dans la société,
dans votre famille et les droits particuliers dans la structure qui vous accueille.
Cette formation vous permet de comprendre vos droits
et peut vous aider à les faire respecter.**

Public

- Personnes accompagnées par une structure sociale ou médico-sociale

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques sur des supports adaptés en FALC,
- Vidéos,
- Mises en situation, partage d'expériences,
- Les séances sont réparties sur des demi-journées de formation.

Modalités d'évaluation

- Des quiz adaptés aux capacités des participants sont organisés au début et tout au long de la formation

Objectifs de la formation

- Identifier mes droits en tant que personne, citoyen et personne accompagnée en ESMS
- Comparer les avantages et limites des mesures de protection juridiques des majeurs
- Lister les outils qui permettent le respect de mes droits dans la structure d'accueil (livret d'accueil, contrat de séjour, CVS, ...) et décrire leur utilisation
- Reconnaître les personnes ressource pour demander de l'aide et expliquer comment les solliciter
- Décrire les lieux et les étapes pour faire respecter mes droits quand ils ne sont pas respectés

Contenu

- Je suis une personne accompagnée ? Je suis un citoyen ?
- Comment respecter les différences ?
- J'ai des droits et des devoirs
- Je dispose des mêmes droits que tous les citoyens : droit de vote, droit de circuler librement, droit d'expression...
- C'est quoi l'autodétermination ? C'est quoi l'autoreprésentation ?
- C'est quoi l'accessibilité ?
- Je dispose de droits et de libertés dans l'accompagnement des établissements et services : vie privée, intimité, confidentialité, sécurité...
- Les mesures de protection juridique : la mesure de sauvegarde, la curatelle et la tutelle
- Je reçois des documents dans l'établissement et le service pour m'informer : livret d'accueil, contrat de séjour, projet d'établissement
- Je participe à la construction de mon projet personnalisé
- C'est quoi la bientraitance et la maltraitance ?
- Comment je peux me faire aider ?

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Animer et faire vivre un **GEM** au quotidien1 jour
(7h)

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale. Organisés sous forme associative et constitués de personnes ayant des troubles de santé ou des situations de handicap similaires, les GEM représentent un outil de l'empowerment des personnes.

Cette formation vise à identifier les missions et les modes de gouvernance d'un GEM, ainsi que les enjeux et les outils facilitateurs.

Public

- Membre d'un GEM
- professionnel exerçant en GEM

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Travail en groupe

Modalités d'évaluation

- Un quiz est proposé aux stagiaires en début de formation afin de mesurer les connaissances dont ils disposent sur les thématiques évoquées.
- Un quiz sera également proposé en fin de formation afin de mesurer les acquis de la formation.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Objectifs de la formation

- Connaître les principaux textes réglementaires qui encadrent les GEM
- Identifier les différents modes de gouvernance d'un GEM
- Situer la place et le rôle des différents acteurs d'un GEM
- Identifier les freins et les leviers de la gestion quotidienne d'un GEM

Contenu**Qu'est-ce qu'un GEM ?**

- Repères législatifs : La loi de 2005, Les arrêtés fixant le cahier des charges des GEM.
- Les principes qui organisent les GEM :
 - ▶ L'autodétermination et le pouvoir d'agir ou empowerment
 - ▶ La pair-aidance
 - ▶ L'adhésion libre et volontaire de ses membres
 - ▶ La notion de participation
- Les missions d'un GEM : la restauration et/ou le renforcement de liens sociaux, la rupture de l'isolement, la valorisation et le renforcement de la confiance en soi

Organisation et gouvernance d'un GEM

- L'organisation associative, points de repères :
 - ▶ Les principes de l'organisation en association
 - ▶ La gouvernance d'une association (conseil d'administration, bureau) et les modalités de prises de décisions
 - ▶ Les obligations réglementaires (assemblée générale, bilan annuel...)
 - ▶ Zoom sur les réunions : la préparation, l'animation, la rédaction des bilans

- ▶ Les partenariats et la représentation extérieure
- Les différents acteurs d'un GEM : leur place, leur rôle, leurs prérogatives, leurs responsabilités :
 - ▶ Les adhérents
 - ▶ L'association des adhérents
 - ▶ Le rôle de l'association marraine
 - ▶ La place des salariés et des bénévoles

La gestion et l'animation quotidienne d'un GEM :

- La communication au sein d'un GEM : le recueil de la parole, les espaces d'échanges, la transmission des informations, ...
- Les différentes tâches inhérentes à la gestion d'un GEM et leurs répartitions
- Les activités courantes d'un GEM et leur mise en œuvre (temps d'accueil, réunions, animations...) : trucs et astuces
- Les projets « exceptionnels » : la préparation, la recherche de financement, le suivi du projet, le bilan
- La gestion des aléas et des difficultés

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Comprendre ma mesure de protection : quels sont mes droits ?

1 jour
(7h)

Vous êtes une personne en situation de handicap accompagnée par un établissement ou par un service social ou médico-social. Vous êtes protégée par une mesure de tutelle, de curatelle ou d'habilitation familiale. Vous souhaitez savoir quels sont vos droits. Cette formation devrait vous permettre de comprendre le fonctionnement de la mesure de protection et de faire respecter mes vos droits.

Public

- Personnes en situation de handicap accueillies en établissement ou services bénéficiant d'une mesure de protection ou souhaitant se renseigner sur les mesures de protection

Prérequis

- Personnes volontaires accompagnées par le personnel assurant le soutien ou l'information des personnes protégées ou à protéger

Modalités pédagogiques

- Utilisation de supports accessibles (FALC, pictogrammes, vidéo) selon les besoins des participants
- Approche par le jeu pour s'approprier les notions
- Echanges avec le groupe

Modalités d'évaluation

- Bilan individuel et collectif « ce que j'ai appris, les questions que j'ai encore »
- Questionnaire de satisfaction en FALC

Objectifs de la formation

- Identifier les raisons d'une mesure de protection
- Différencier la tutelle, la curatelle et l'habilitation familiale
- Identifier ce que peut faire votre tuteur/ curateur et ce que vous pouvez faire seul
- Savoir quels sont vos droits en tant que personne protégée

Contenu

- Pourquoi les personnes ont-elles besoin d'être protégées ? Qui sont les majeurs protégés ?
- Quelles sont les mesures de protection ?
- Quelles différences entre la tutelle, la curatelle et l'habilitation familiale ?
 - ▶ Qui peut demander la mesure ?
 - ▶ Qui décide ? Que fait le juge ?
 - ▶ Qui peut être « tuteur ou curateur » ?
 - ▶ Que fait le tuteur ou le curateur ? Qu'est-ce que je peux faire seul ?
- Quels sont mes droits en tant que personne protégée ?
 - ▶ Comment je peux participer à ma mesure de protection ?
 - ▶ C'est quoi un consentement éclairé ?
 - ▶ Que faire quand mes droits ne sont pas respectés ?

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER en 2026

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Calendrier des formations INTER en 2026



Intitulé	Nb jours	Châlons-en-Champagne (51)	Maxéville (54)	Sélestat (67)	Page
Addictions dans le champ du handicap	1	23 janvier	/	/	32
Aide contrainte	1	/	20 novembre	/	18
Autodétermination management	2	/	/	19 et 20 novembre	82
Autodétermination pratiques professionnelles	2	15 et 16 septembre	10 et 11 février	10 et 11 février	19
Bienveillance	1	18 novembre	15 septembre	15 septembre	20
Circulation de l'information	2	/	/	4 et 5 février	80
Communication positive	2	/	7 et 8 avril	/	77
Compétences parentales	2	/	29 et 30 janvier	29 et 30 janvier	74
Comportements problèmes	2	14 et 15 janvier	/	/	33
Dossier de la personne accueillie	2	/	21 et 22 mai	/	63
Droit du travail CC66	2	/	6 et 7 mai	/	78
Droits des personnes	2	13 et 14 octobre	22 et 23 septembre	21 et 22 janvier	22
Ecrits professionnels	2	5 et 6 mars	20 et 21 janvier	12 et 13 février	64
Enjeux protection de l'enfance	2	/	/	19 et 20 mars	47
Ethique	1	17 juin	17 novembre	18 novembre	23
Familles et Addictions	1	18 juin	/	/	49
Familles et placement	2	/	19 et 20 mai	10 et 11 juin	50
Fin de vie	1	11 juin	16 juin	/	55
Gestion des risques et responsabilité	2	/	/	8 et 9 avril	79
Handicap et protection de l'enfance	2	/	28 et 29 mai	/	53
Jeune professionnel	2	/	13 et 14 octobre	/	81
Majorité dans le cadre de l'ASE	2	/	18 et 19 mars	/	51
Parcours cohérent MS-PE	2	/	26 et 27 mai	26 et 27 mai	54
Phénomènes de radicalisation	2	/	17 et 18 juin	/	26
Personnes handicapées vieillissantes	1	7 octobre	24 mars	/	35
Place des parents handicap	1	20 mai	7 octobre	/	37
Polyhandicap	2	8 et 9 avril	/	/	36
Participation et pouvoir d'agir	1	/	/	9 décembre	25
Projet personnalisé	2	/	2 et 3 juin	/	68
Questionnaire de satisfaction méthodologie	2	/	/	24 et 25 septembre	70
Santé et parcours de soins	2	/	10 et 11 mars	10 et 11 mars	38
Santé mentale	1	6 mai	/	/	27
Sensibilisation au handicap	2	17 et 18 novembre	18 et 19 novembre	/	39
SERAFIN	1	4 novembre	4 novembre	/	71
Transformation de l'offre	2	25 et 26 mars	12 et 13 mars	29 et 30 avril	72
Travailler avec les émotions	2	/	29 et 30 septembre	/	65
Vie affective et sexuelle	2	/	25 et 26 mars	25 et 26 mars	29
Violences intrafamiliales	2	/	25 et 26 juin	25 et 26 juin	52

Assistant.e de Soins en G erontologie

Co t par personne :

Contribuants au CREAI : 1580  

Non contribuants : 1950  

Lieux et dates :

CREAI, Ch lons-en-Champagne (51):

Session 2025-2026 : du 12 novembre 2025 au 20 mars 2026

Session 2026-2027 : du 12 octobre 2026 au 12 f vrier 2027

Contact et inscription :

03.83.37.90.81

CREAI, Max ville (54):

Session 2025-2026 : du 17 novembre 2025 au 3 avril 2026

Session 2026-2027 : du 23 novembre 2026 au 16 avril 2027

La formation d'**Assistant.e de soins en g erontologie (ASG)** est d di e   la prise en charge des patients atteints de la **maladie d'Alzheimer** dans une approche globale de la maladie. Ses modalit s sont d finies par le r f rentiel de la formation pr parant   la fonction d'assistant de soins en g erontologie du 23 juin 2010. La formation des professionnels y est consid r e comme un appui   l'**accompagnement adapt ** et de qualit  pour les personnes malades.

Public : Cette formation est destin e aux aides-soignants, accompagnants  ducatif et social (AES-AMP), en activit  ou souhaitant intervenir aupr s de la personne  g e, en situation de grande d pendance, pr sentant des troubles cognitifs n cessitant des techniques de soins et d'accompagnement sp cifiques.

CONTENU



- | | |
|---|----------|
| DF1 ► Concourir   l' laboration et   la mise en oeuvre du projet individualis  dans le respect de la personne | ... 30 h |
| DF2 ► Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degr  d'autonomie | ... 21 h |
| DF3 ► Mettre en place des activit s de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergoth rapeutes ou psychologues | ... 28 h |
| DF4 ► Comprendre et interpr ter les principaux param tres li s   l' tat de sant  | ... 28 h |
| DF5 ► R aliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropri es | ... 33 h |

Soit un total de 140h de formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Mettre en  vidence les comp tences acquises en lien avec le r f rentiel.
- Se mobiliser pour mettre en pratique la capacit  d'initiative des personnes.



PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formation ASG :   03.83.37.90.81 •   comm@creai-grand-est.fr

Le CREAI Grand Est propose également... des prestations de service



Le CREAI Grand Est propose un large éventail de **prestations** sur des thématiques variées, **élaborées en co-construction avec les commanditaires**. Chaque intervention est spécifiquement conçue et adaptée aux besoins de la structure.

Ces prestations peuvent prendre différentes formes :

- *Journée d'étude*
 - *Colloque*
 - *Conférence sur demande*
 - *Animation de journées associatives*
 - *Animation de journée de rentrée*
-
- Accompagnement à la **transformation en Dispositif Intégré**
 - Accompagnement à la **Transformation de l'Offre**
 - Accompagnement à la rédaction du **Projet d'Établissement ou de Service**
 - Participation à la création de **commissions de recrutement** incluant des personnes accompagnées
-
- Renforcement de la **cohésion d'équipe** : travailler ensemble
 - **Analyse des pratiques professionnelles**
 - Exercice des fonctions de **Référent Vie Affective et Sexuelle**
 - **Approche de la vie affective et sexuelle** des enfants et adolescents accompagnés
 - Exercice des fonctions de **Référent Bien-être**
 - **Tutorat** : accompagner efficacement un stagiaire

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat
du siège du CREAI Grand Est, situé à la Cité Administrative
de Châlons-en-Champagne :

accueil@creai-grand-est.fr • 03 26 68 35 71

1. Présentation

Le CREAI Grand Est (Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) propose et dispense des prestations de service et des formations aux professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social, en intra (sur site) ou en inter-établissements et services.

Le CREAI Grand Est réalise également des études pour les organismes gestionnaires du secteur, les collectivités publiques ou les autorités administratives.

Le siège social du CREAI Grand Est est situé à la Cité Administrative Tirlet – Bâtiment 3 – 5 rue de la Charrière, 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX (France). Le CREAI élit domicile à cette adresse.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'offre de service du CREAI Grand Est relevant du champ de la formation continue et aux prestations de service.

La commande d'une action implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente, par l'organisme gestionnaire, l'établissement ou le service.

3. Formations intra et prestations de service

Les dispositions du présent article s'appliquent aux actions développées sur mesure et exécutées dans les locaux de l'organisme gestionnaire, de l'établissement ou du service, dans des locaux mis à disposition par ceux-ci, ou dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège ou dans ses antennes, dans le cadre d'actions de formation ou de prestations de service.

Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, par chèque bancaire ou par virement, après la réalisation de l'action ou chaque trimestre, au prorata des journées réalisées, si la durée de l'action excède cette période.

En cas d'annulation par l'établissement, 10 % du prix de la formation sera facturé au titre de dédommagement ainsi que de remboursement des frais de séjour et de déplacement engagés pour le formateur.

Réalisation

Les dates d'intervention sont fixées d'un commun accord entre le commanditaire et le CREAI. Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports diffusés.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant l'action. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

4. Formations inter-établissements et services

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations longues ou courtes proposées aux catalogues et ouvertes à une pluralité d'établissements ou services, dispensées dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège, dans ses antennes, ou dans une salle réservée par le CREAI.

Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. En cas d'empêchement du stagiaire inscrit à la formation, sa structure d'appartenance a la possibilité de le remplacer par un autre professionnel de profil identique et ayant les mêmes besoins de formation jusqu'au jour de la formation et sans frais supplémentaire. Toutefois, en cas d'absence non signalée, le CREAI pourra être amené à facturer à la structure d'appartenance un montant de 10 % du coût total de la formation au titre des frais administratifs.

Réalisation

Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation.

Le CREAI se réserve le droit d'annuler tout stage si toute circonstance indépendante de sa volonté l'y oblige, notamment en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant. Les participants en seront informés 8 jours avant le démarrage et les frais d'inscription éventuellement déjà versés feront l'objet d'un remboursement.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

5. Dispositions communes à toutes les actions, formations et prestations de service

5.1. Documents contractuels

Toute demande fait l'objet d'une proposition comprenant notamment le contenu et programme d'intervention, ainsi qu'un devis. Après acceptation de cette proposition, le CREAI Grand Est établit une convention de formation ou une convention de prestation de service. Le commanditaire s'engage à retourner cette convention signée, portant son cachet et accompagnée de la liste des participants lorsqu'elle est spécifiquement demandée. Chaque séance de formation fait l'objet d'un émargement. Pour les actions de formation, le CREAI s'appuie sur celle-ci pour établir pour chaque participant une attestation de formation remise aux participants et un certificat de réalisation remis au commanditaire à l'issue de celle-ci.

5.2. Règlement de la formation par un OPCO

Le CREAL Grand Est est certifié Qualiopi.

Si le commanditaire souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au commanditaire.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le commanditaire sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

5.3. Règlement et facturation

Tous les prix sont indiqués en euros. Le CREAL n'est pas assujéti à la TVA.

Les factures sont payables en euros, dans les 30 jours suivant la date de la facture, sans escompte, par chèque bancaire (à l'ordre du CREAL Grand Est) ou par virement bancaire (le RIB/IBAN du CREAL est disponible sur demande).

5.4. Responsabilité

Le CREAL Grand Est ne pourra être tenu pour responsable d'un dommage issu de l'inexécution de la convention de formation ou de prestation de service résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au CREAL Grand Est, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au CREAL Grand Est.

5.5. Informatique et libertés

Dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 20 juin 2018, le CREAL Grand Est s'engage à protéger les informations à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution et pour l'organisation de ses actions, conformément à sa politique de protection des données personnelles. Le commanditaire et les stagiaires disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé au Délégué à la protection des données du CREAL Grand Est.

5.6. Propriété intellectuelle

Le CREAL Grand Est est propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de toute action chez le commanditaire.

• Pour les formations inter établissements ou service :
Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive du CREAL Grand Est et ne peuvent donc pas être cédés au commanditaire.

• Pour les formations intra et prestations de service :
Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation ou de l'action, le CREAL Grand Est pourra céder au commanditaire les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

5.7. Confidentialité

Le commanditaire est informé que l'existence d'une action de formation ou d'une prestation de service et la nature des travaux réalisés dans l'exécution des commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels du CREAL pour les besoins d'autres éventuelles commandes.

Toutes les informations (hors celles accessibles au public) dont le CREAL Grand Est ou le commanditaire aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants.

5.8. Communication

Le commanditaire autorise expressément le CREAL Grand Est à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une formation ou à une prestation de service et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents de communication, notamment sur son site internet, dans des entretiens avec des tiers, documents internes de gestion prévisionnelle, dans le rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

5.9. Droit applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre le CREAL Grand Est et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la convention signée. Les litiges ne pouvant être réglés par cette voie seront de la compétence du Tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne.

La protection de vos données personnelles...



Les **informations collectées** par le CREA Grand Est font l'objet d'un **traitement automatisé** ayant pour **finalité la gestion et le suivi des formations et des prestations** proposées.

Avec votre accord, le CREA traite vos noms, prénoms, fonction, adresse e-mail pour vous informer des formations et prestations proposées, des actualités et événements du CREA.

Les données personnelles traitées sont à destination des salariés du CREA (service administratif, Direction, intervenant), formateurs vacataires intervenant sur la formation le cas échéant, personnel de l'OPCO prenant en charge la formation (ou tout autre financeur de la formation).

Dans le cadre de votre participation à la formation, **les données sont conservées pendant une durée de 3 ans à partir de la fin de la session de formation. A l'issue de cette période, les données sont détruites.**

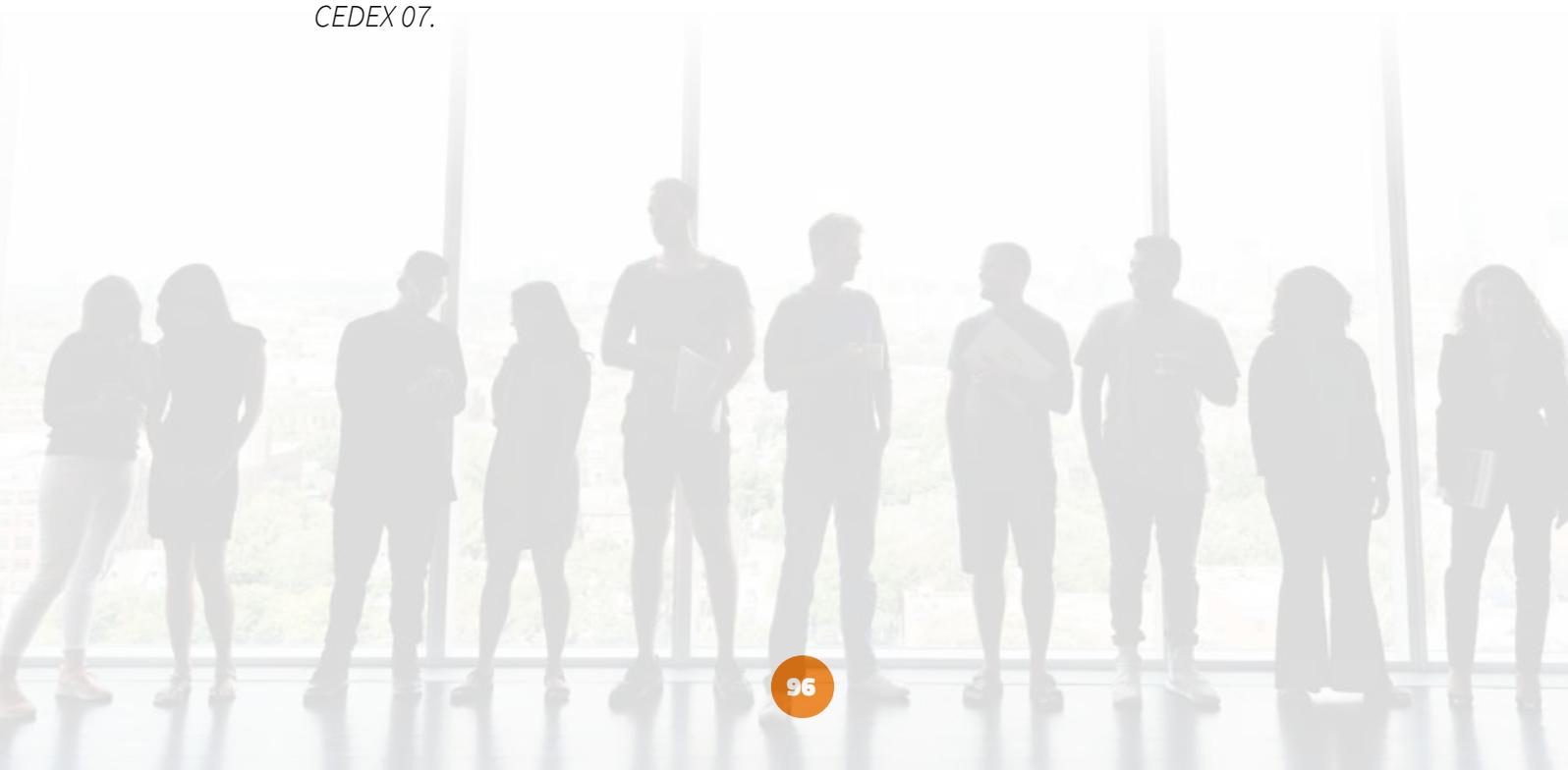
Les données personnelles liées à l'**envoi d'informations par mail** sont conservées 3 ans à l'issue du dernier contact.

Dans le cadre du traitement de vos données personnelles, vous disposez de droits d'accès, d'opposition, de retrait de votre consentement, de rectification, de limitation du traitement, d'effacement, dans les limites imposées par la réglementation en vigueur.

Pour exercer vos droits et pour toute information, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à secretariat.direction@creai-grand-est.fr ou à l'adresse postale suivante :

*CREAI Grand Est, à l'attention de M. le Délégué à la protection des données,
Cité administrative Tirlet – Bât 3, 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX.*

Vous pouvez également exercer un recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.



Le centre de documentation est à disposition des **familles**, **professionnels** du secteur social, médico-social et sanitaire, **chercheurs**, **étudiants**, **administrations**, **associations**...

Il couvre le champ de l'**action sociale et médico-sociale** et est réparti par grands domaines :

- Handicap
- Protection de l'enfance
- Personnes âgées
- Droits
- Insertion sociale
- Secteur professionnel
- Méthodologie de travail, pratiques professionnelles

Trois autres fonds documentaires thématiques sont aussi disponibles, grâce aux partenariats établis par le CREAI Grand Est :

- Autisme – Trouble du Spectre de l'Autisme
- Polyhandicap
- Vie affective et sexuelle et Lutte contre les violences

Accès aux documents et à la recherche documentaire :

La consultation des fonds documentaires est libre et gratuite. **L'aide** à la recherche documentaire est disponible sur place ou en distanciel (par courrier, e-mail, téléphone), avec possibilité d'envoi (par mail) de bibliographies et d'articles libres d'accès.

Prêts :

L'inscription est gratuite et les prêts sont possibles durant un an.

- ▶ Suivant votre statut : 8 à 30 documents maximum, pour un emprunt de 3 ou 6 semaines (possibilité de prolongation).
- ▶ Les documents seront facturés au niveau du neuf en cas de très grande dégradation du document ou non-restitution.
- ▶ Un chèque de caution sera demandé lors de l'emprunt d'un test ou d'un outil de diagnostic

Toutes les modalités sont à retrouver sur le site du CREAI Grand Est

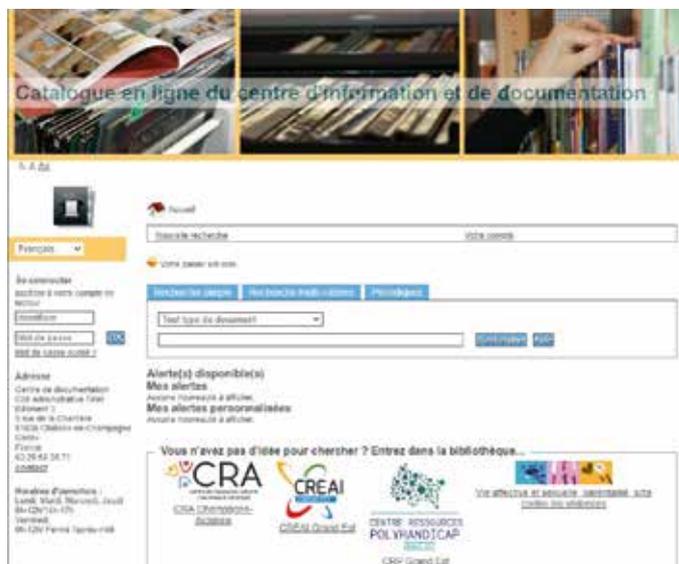
-> Onglet Documentation, page Le centre documentaire ou :

<https://creai-grand-est.fr/documentation/page/le-centre-documentaire>

La base documentaire (en ligne) :

Permet d'accéder à la liste de l'ensemble des ressources présentes au centre de documentaire.

<https://creaige.centredoc.fr>



Se rendre au centre documentaire :

Le centre de documentation se trouve au siège du CREAI Grand Est, à Châlons-en-Champagne, 5 rue de la Charrière, Cité Administrative Tirlet - Bât. 3. Tél. : 03.26.68.35.71

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h – 12h / 14h - 17h
Vendredi : 9h – 12h / fermé l'après-midi

Contactez la documentaliste :

Coraline MALOTET

Tél. : 03.26.68.35.71

E-mail : documentation@creai-grand-est.fr

Châlons-en-Champagne

Siège : Cité Administrative Tirtel - Bât.3 - 5 rue de la Charrière
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
03 26 68 35 71 - accueil@creai-grand-est.fr

Horaires d'ouverture des trois sites :
 Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h



Maxéville

Antenne Lorraine : 132 rue André Bisiaux
54320 MAXÉVILLE
03 83 37 90 81 - comm@creai-grand-est.fr



Sélestat

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare
Centre d'Affaires Le 1840 - 67600 SELESTAT
03 88 41 86 37 - accueil@creai-grand-est.fr



ACCÈS

**SUR
LA
TOILE**

Retrouvez le CREAI :

sur notre **site internet** :
<https://www.creai-grand-est.fr>



Accéder au site :



sur notre base de données **documentaire** :
<https://creaige.centredoc.fr>



Accéder au site :



sur notre **catalogue en ligne Dendreo** :
<https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>



Accéder au site :



sur notre chaîne **YouTube** :
<https://youtube.com/@creaigrandest>



Accéder au site :



sur notre page **Facebook** :
<https://www.facebook.com/people/CREAI-Grand-Est/100064753026301/>



Accéder au site :



sur notre page **LinkedIn** :
<https://fr.linkedin.com/company/creai-grand-est>



Accéder au site :



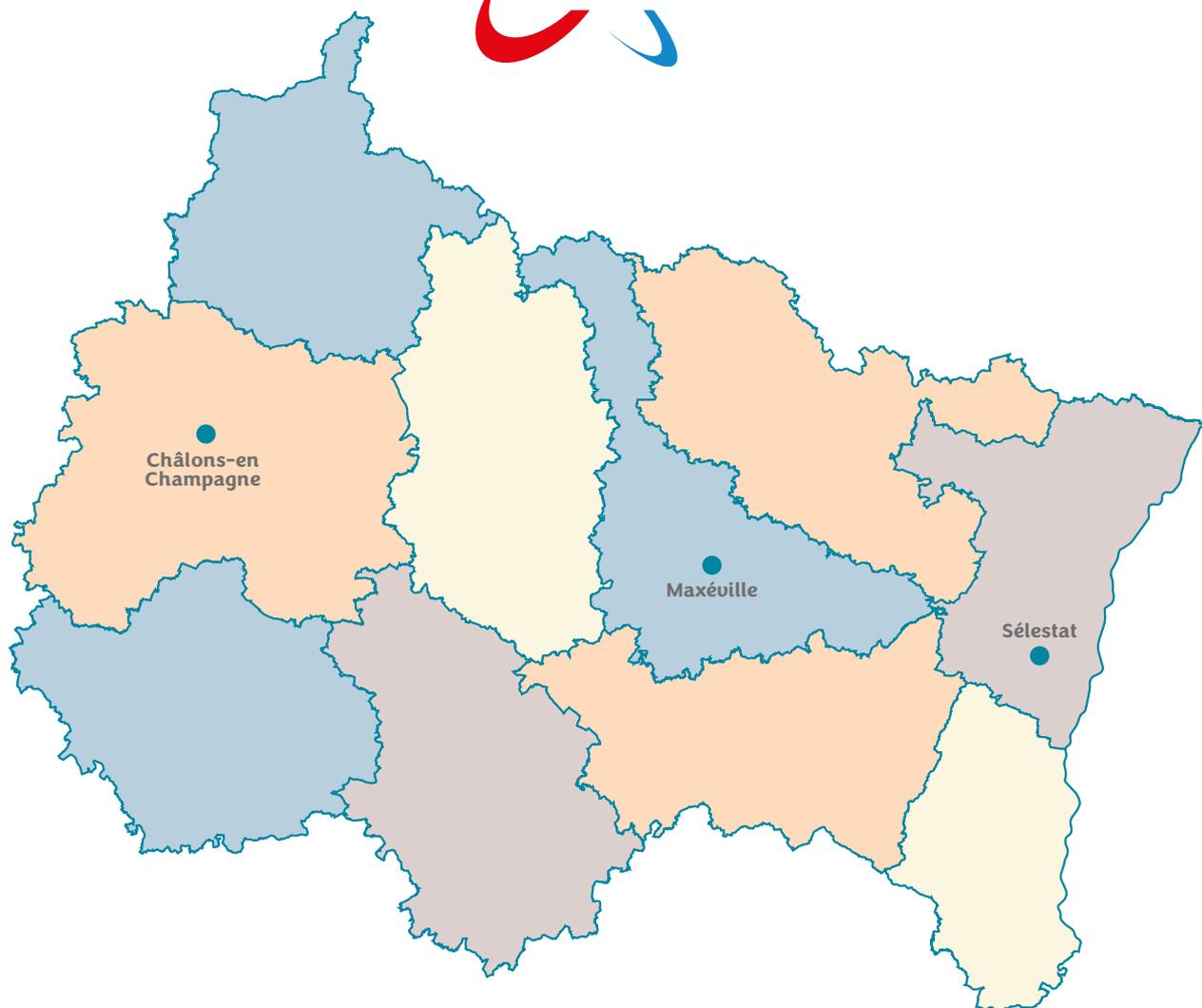
CATALOGUE DE FORMATIONS 2026

CREAI Grand Est - Cité administrative Tirlet - 5 rue de la Charrière · Bât. 3 - 51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71 - E-mail : accueil@creai-grand-est.fr

Directeur de la Publication : Thibault MARMONT

Comité de Rédaction : Céline BEGHOURA, Isabelle COELHO, Valérie DAMASE, Dominique EICHWALD,
Isabelle FILLIATREAU, Stéphanie JONDEAU, Valentin LEROY, Karine MARTINOT, Sophie MATHIEU, Céline ROTHAN,
Christel SADRIN, Adeline SIMON, Lauréna TOUPET-ROJAS

Conception & mise en page : Thierry ANTOINE



CREAI Grand Est

Cité administrative Tirlet - 5 rue de la Charrière
Bât. 3 - 51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71
E-mail : accueil@creai-grand-est.fr

Antenne Lorraine

132 rue André Bisiaux
54320 Maxéville
Tél. 03 83 37 90 81

Antenne Alsace

Le 1840 Centre d'Affaires
5 avenue de la Gare 67600 Sélestat
Tél. : 03 88 41 86 37

Site : www.creai-grand-est.fr